

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

MÉMOIRE PRÉSENTÉ À
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN ÉTUDES RÉGIONALES

PAR
MARIE-CLAUDE VERSCHELDEN
B. SOCIOLOGIE

LE RAPPORT D'ALTÉRITÉ DANS LES RELATIONS ETHNIQUES:
LE CAS DES COUPLES MIXTES DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

DÉCEMBRE 1999



Mise en garde/Advice

Afin de rendre accessible au plus grand nombre le résultat des travaux de recherche menés par ses étudiants gradués et dans l'esprit des règles qui régissent le dépôt et la diffusion des mémoires et thèses produits dans cette Institution, **l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** est fière de rendre accessible une version complète et gratuite de cette œuvre.

Motivated by a desire to make the results of its graduate students' research accessible to all, and in accordance with the rules governing the acceptance and diffusion of dissertations and theses in this Institution, the **Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** is proud to make a complete version of this work available at no cost to the reader.

L'auteur conserve néanmoins la propriété du droit d'auteur qui protège ce mémoire ou cette thèse. Ni le mémoire ou la thèse ni des extraits substantiels de ceux-ci ne peuvent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

The author retains ownership of the copyright of this dissertation or thesis. Neither the dissertation or thesis, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

Résumé

La gestion des identités et du rapport à l'«Autre» est une préoccupation centrale dans la problématique de l'intégration des immigrants. Aussi, les particularités du phénomène de l'immigration en région mettent en évidence le rapport d'altérité entre les individus «autres» et la population régionale. Cette recherche vise à étudier comment se définit le rapport d'altérité dans les situations de mariage mixte où la rencontre des identités sociales est première. Les représentations sociales de certaines pratiques courantes où les manifestations culturelles créent des écarts entre les groupes suggèrent que l'articulation de la sphère privée et de la sphère publique dans un couple mixte soulève des éléments au cœur même des enjeux reliés à l'interculturel.

Le premier chapitre situe la problématique de la recherche dans le contexte régional du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Il apparaît que le faible nombre d'immigrants tend à mettre en évidence l'identité «autre» de ces individus. Nous abordons ensuite les éléments théoriques du concept d'altérité et d'identité. C'est en effet par l'identité que le rapport à l'autre prend sens. La revue de littérature permet de constater que l'objet méthodologique des mariages mixtes est un lieu révélateur privilégié du rapport d'altérité. L'étude tend à rendre compte de différences perceptibles en fonction de critères de base à l'établissement de l'échantillon.

Le deuxième chapitre traite des relations au sein même des couples. Nous les abordons en fonction de l'évolution des relations entre les conjoints, de la rencontre à l'officialisation de l'union, puis de l'établissement de l'identité du couple notamment à travers les enfants. On voit alors poindre des éléments significatifs du rapport à l'autre autour du rapport à la langue et du rapport au groupe de référence culturelle. Déjà, des distinctions importantes sont perceptibles entre les hommes et les femmes, puis entre les couples visibles et non-visibles.

Au troisième chapitre, il est question des relations avec les familles et les belles-familles. Nous avons cherché à soulever les propriétés du rapport d'altérité à travers les éléments de divergence et de convergence mis à jour dans leurs relations. Ici aussi, on observe une évolution des relations perceptibles selon que les couples soient visibles ou non visibles, avec la venue des enfants, mais également en fonction des possibilités de rencontres selon les lieux de résidence des familles.

L'environnement social influence grandement ce qui est considéré comme mixte chez un couple, mais également la construction de l'identité et le rapport à l'autre. Nous voulions comprendre l'influence du milieu régional chez les couples mixtes et leur désir de s'établir à long terme au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Le chapitre quatre met en évidence l'affirmation de l'identité des couples mixtes à travers le rapport au travail, les relations développées avec la population régionale et l'appréciation du milieu de vie.

En conclusion nous voyons comment le rapport d'altérité, tout comme le processus identitaire, est multiple, cumulatif et aussi évolutif. Par ailleurs, les critères retenus pour élaborer notre échantillon soulignent des éléments caractéristiques du rapport à l'autre. Le caractère cumulatif de l'altérité prend effet d'abord à travers le genre puis la visibilité ou la non-visibilité de l'interlocuteur. Le caractère évolutif sera davantage exprimer par les distinctions de visibilité ou de non-visibilité, et ce, notamment dans le relations avec l'environnement familial et social. Nous observerons aussi que l'identité linguistique donne des visages différents du rapport à l'autre selon qu'elle est relevée dans la sphère familiale ou la sphère économique.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier mon directeur de recherche, M. Pierre-André Tremblay, pour sa persévérance, ses bons conseils et son appui tout au long de cette démarche. A-t-il seulement cru que parfois je l'abandonnais, ou est-ce l'inverse qui s'est produit?

Je remercie également les membres du jury d'évaluation de ce mémoire de recherche, Mme Michèle Vatz-Laaroussi, de l'Université de Sherbrooke ainsi que Mme Marielle Tremblay, professeure à l'Université du Québec à Chicoutimi.

Je suis tout à fait reconnaissante envers ceux et celles qui ont bien voulu répondre à mon appel et qui ont eu la dure tâche de se prêter aux entrevues. Merci à tous les membres des couples rencontrés.

Finalement, je ne pourrais passer sous silence tous ceux et celles qui, toutes ces longues années durant, ont cru en ma ferme volonté de terminer cette maîtrise. Leurs questions incessantes (*pis ta maîtrise?*), leurs encouragements et leur amour m'ont permis de persévéérer et de passer à travers les hauts et les bas d'une telle démarche. Merci aux membres de ma famille, à Stéphane (du début et de la fin), Isabel, Martine, Marco, André, Christine, Denise, Sylvie, à mes collègues d'étude et à tous les autres que j'oublie malheureusement de nommer. Un dernier remerciement à l'équipe de Potentiel + pour leur grande ouverture et leur support technique...

Table des matières

Résumé	iii
Remerciements	v
Table des matières	vi
Introduction	1
Chapitre 1: Considérations théoriques et méthodologiques.....	8
1.1 La problématique de l'immigration dans les régions.....	10
1.2 Autour du rapport d'altérité	12
1.2.1 L'altérité.....	13
1.2.2 Les approches de l'altérité	14
1.2.3 L'identité.....	18
1.3 Les couples mixtes en revue	21
1.3.1 À propos de la mixité	21
1.3.2 Les couples mixtes comme objet de recherche.....	25
1.3.3 État des connaissances sur les couples mixtes.....	26
A. Qui marie qui ?	27
B. Ajustements à la différence et identité ethnique.....	31
1.4 Aspects méthodologiques.....	36
1.4.1 L'échantillon.....	37
1.4.2 La collecte des données.....	40
1.4.3 L'analyse des résultats	41
Chapitre 2: Évolution et ajustements dans la relation des couples mixtes	44
2.1 La rencontre.....	45
2.2 L'officialisation de l'union	48
2.2.1 Quand m'épouserez-vous ?	48
2.2.2 Je veux bien mais	49
2.2.3 La famille et le mariage	50
2.2.4 La cérémonie	51
2.3 La mixité perçue dans les relations de couple.....	52
2.3.1 Une relation comme les autres?	53
2.3.1 La mixité chez les couples non-visibles.....	55

2.3.2 La mixité chez les couples visibles.....	57
2.3.3 Les rapports homme-femme comme élément de mixité	60
2.4 La communication et la langue parlée	65
2.5 Les enfants.....	70
2.5.1 Le choix des noms et prénoms.....	70
2.5.2 L'éducation des enfants	73
2.6 Conclusion partielle sur les relations au sein du couple.....	75
 Chapitre 3: L'«autre» et les relations avec la famille	77
3.1 Les premières réactions	79
3.1.1 Les familles locales.....	79
3.1.2 Les familles étrangères	82
3.2 L'évolution des relations.....	86
3.2.1 Les familles locales.....	86
3.2.2 Les familles étrangères	90
3.3 L'influence des enfants.....	94
3.3.1 Les familles locales.....	95
3.3.2 Les familles étrangères	98
3.4 Conclusion partielle sur les relations avec l'environnement familial.....	100
 Chapitre 4: Les relations avec l'environnement régional.....	102
4.1 Les raisons de la présence en région	104
4.2 Le travail en région	106
4.3 Les amitiés et loisirs en région	110
4.4 La perception de l'avenir en région	114
4.5 Conclusion partielle sur les relations avec l'environnement régional.....	124
 Conclusion	126
Bibliographie.....	133
 ANNEXE	141

INTRODUCTION

Cette recherche vise à étudier comment se définit le rapport d'altérité dans les situations de contacts interculturels. La saisie de cette altérité nous permet de mettre à jour les éléments significatifs des relations interethniques. Notre étude vise particulièrement les situations de mariage mixte où la rencontre des identités sociales est première. Le mariage mixte est un sujet d'autant plus intéressant qu'à notre connaissance il n'a pas été traité au Québec sous l'angle du rapport d'altérité.

Comme dans les autres différents pays où l'immigration est un phénomène important, l'intégration des immigrants au Québec soulève des débats autour du droit à la différence et du maintien des identités culturelles. Ces éléments symboliques des relations entre groupes sont souvent minimisés au profit d'une intégration économique. Malgré l'importance de cette dernière, la reconnaissance sociale des immigrants, la place qui leur est laissée et les représentations collectives à l'égard des groupes ethniques, influencent grandement la cohésion sociale. De ce fait, la gestion des identités et du rapport à l'*«autre»* est une préoccupation centrale dans l'intégration des immigrants (Réa, 1994; Taboada-Leonetti, 1994; Vasquez, 1985).

Le caractère de ce qui est «Autre», différent, étranger et hétérogène, définit l'altérité. Dans la mesure où c'est le rapport d'altérité qui nous préoccupe, il importe de saisir la dynamique relationnelle entre deux identités. En effet, le sentiment de la différence ne se fait

que par opposition à un sentiment de l'identique, c'est-à-dire par référence à un «Nous» (Lorretye, 1988; Vincent, 1986) De ce point de vue, celui du «Nous», l'altérité c'est «d'identité Autre» considérée incompatible avec certaines valeurs prédéfinies et donc exclu d'un espace d'appartenance normal. Face à cet «Autre» il y a aussi des attentes quant aux rôles, aux comportements et à la place qu'il peut et doit adopter. Ainsi, en plus d'être un lieu de reconnaissance et d'adhésion à un groupe social, les diverses identités organisent l'interaction entre les groupes (Gallisot, 1987; Park, 1974).

La mesure de l'altérité repose dès lors sur la distance entre deux identités sociales (Barbara, 1986; Vasquez, 1986; Goffman, 1975; Park, 1974; Van den Berghe, 1972). Celles-ci se définissent par le sentiment d'appartenance à un groupe, au partage d'un ensemble de valeurs, de croyances, une langue et des traditions communes (Chanady, 1994). Lorsque des groupes aux identités différentes se rencontrent, que le sentiment de la différence soit partagé ou non, les éléments de convergences et de divergences identitaires sont mis à jour (Camilleri, 1993; Barabra, 1986).

Les situations où des groupes ethniques sont en relation soulèvent le problème de ce que nous pourrions appeler «des enjeux reliés à l'interculturel». Sans défendre une position d'assimilation selon laquelle le groupe minoritaire adopte les traits culturels conformes au milieu dominant ou d'accueil (De Rudder, 1993; Beaud et Noiriel, 1991; Costa-Lascoux, 1991), nous croyons que les situations de contacts interculturels imposent une négociation entre les groupes en interaction. Ces contacts mettent à jour les propriétés des relations entre groupes aux identités différentes. Le tout repose sur la perception, au niveau individuel, des manifestations de différences sociales. La négociation qui en découle se fait sur la base d'une certaine acceptation des différences et d'une discussion des ajustements acceptables pour tous.

La situation de contact interculturel et interethnique qui nous semble la plus révélatrice des éléments significatifs du rapport d'altérité est le mariage mixte. Nous entendons par mariage mixte, l'union de deux individus de sexe opposé et d'origine culturelle différente. En effet le mariage mixte, pour reprendre les termes de Barbara (1986), n'assure plus la reproduction d'une identité unique, du même, mais illustre plutôt la «destruction» d'un social existant par la construction d'un social différent. La condition de conjugalité mixte, où deux identités se rencontrent, fait apparaître les éléments significatifs des relations ethniques, la négociation effectuée entre ce qui sépare et unit dans la formation de l'identité du couple.

Les qualités méthodologiques du mariage mixte dans l'étude du rapport d'altérité sont de plusieurs ordres. Le mariage, lieu par excellence de la sphère privée, se veut aussi l'institution sociale où s'articule la sphère privée et la sphère publique. L'intégration des immigrants étant plus souvent traitée dans l'ordre du public, nous croyons que l'identité culturelle se manifeste d'avantage dans la sphère privée, lors de relations étroites comme celles entre deux conjoints. C'est d'ailleurs dans une relation de couple que les rapports de genre (homme / femme) se vivent avec plus d'acuité. Les divergences culturelles possibles ayant trait au rôle et à la place de la femme et de l'homme supposent qu'une entente doit s'établir entre les partenaires.

En dernier lieu, la pertinence de l'étude des mariages mixtes s'appuie des nombreuses études sur la famille démontrant que le rapport de couple va au-delà de l'union entre deux individus. En effet, l'usage social de la famille pose à la fois la question de l'alliance entre différentes lignes généalogiques, c'est-à-dire la relation avec la parenté, et la question de la filiation entre générations, c'est-à-dire les enjeux de la transmission culturelle d'un parent à ses enfants.

Ce qui nous intéresse dans cette recherche est la perception des éléments significatifs des relations entre groupes aux identités ethniques différentes nous permettant de définir le

rapport d'altérité. On aura compris ici qu'il s'agit d'une étude relevant de la sociologie des relations ethniques, et non d'une sociologie de la famille. Il importe dès lors de cibler les représentations sociales de certaines pratiques courantes où les manifestations culturelles peuvent créer des écarts entre les groupes. Nous avons cherché, à travers le discours d'individus participants à des couples mixtes, à cerner les éléments qui composent ce rapport d'altérité, comment celui-ci se vit et comment il se négocie.

La technique de recherche privilégiée est celle de l'entrevue semi-dirigée. Les entrevues nous ont permis de recueillir des informations sur les domaines suivants: comment ils ont rencontré leurs conjoints; le déroulement et les événements entourant le mariage ou l'union; les relations avec la famille et la belle-famille; l'éducation des enfants; leur appréciation du milieu régional. Chacun de ces domaines a fait l'objet d'une section de l'entrevue, enrichis d'anecdotes des pratiques quotidiennes. Nous croyons que les deux premiers sujets, rencontre et union du couple, font ressortir la formalisation du rapport permettant la saisie des éléments du privé qui présentaient une certaine *divergence sociale*. Le thème des relations avec les familles et celui de l'éducation des enfants mettent à jour les *dimensions diachroniques et synchroniques du rapport familial, c'est-à-dire respectivement les questions d'alliance et de filiation*. Le thème de l'appréciation du milieu régional tend à rendre compte de l'influence de l'environnement social dans la construction des identités.

Avant d'élaborer sur la méthodologie de recherche utilisée au cours de l'étude, le premier chapitre de ce mémoire commence par situer la problématique de l'intégration des immigrants dans un contexte régional, celui de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Il apparaît que le faible nombre d'immigrants dans cette région tend à démarquer ces individus par rapport à la population régionale. Leur identité «autre» est mise en évidence. L'approche théorique relative au rapport d'altérité prend dès lors toute sa pertinence dans ces premiers propos. La suite du chapitre premier aborde les éléments théoriques du concept d'altérité et

d'identité. C'est en effet par l'identité que le rapport à l'autre prend sens. Nous voyons ensuite l'objet méthodologique des mariages mixtes, d'abord, comme lieu révélateur du rapport d'altérité, puis à travers les autres recherches ayant traité du sujet. Il se dégage de celles-ci certains patterns facilitant la compréhension des facteurs structurels propres aux mariages mixtes, à savoir les caractéristiques des groupes plus propices à ce type d'union. Nous nous intéressons davantage aux études portant sur les facteurs culturels en jeu dans une relation mixte. L'étude tend à rendre compte de différences perceptibles en fonction de critères de base à l'établissement de l'échantillon, soit la visibilité ou la non-visibilité des immigrants et le sexe du partenaire immigrant. En ce sens, les couples choisis répondent à ces critères et sont catégorisés comme couples visibles et couples non-visibles, en plus de la distinction entre hommes et femmes immigrants, visibles ou non.

Le deuxième chapitre traite des premiers éléments d'analyse des entrevues effectuées auprès des couples mixtes de cette recherche, c'est-à-dire les relations au sein même des couples. Nous les abordons en fonction de l'évolution des relations entre les conjoints, de la rencontre à l'officialisation de l'union, puis de l'établissement de l'identité du couple notamment à travers les enfants. On voit alors poindre des éléments significatifs du rapport à l'autre autour du rapport à la langue et du rapport au groupe de référence culturelle. Déjà, des distinctions importantes sont perceptibles entre les hommes et les femmes, puis entre les couple visibles et les couples non-visibles.

Au troisième chapitre, il est question des relations avec les familles et les belles-familles. C'est Spickard (1989) qui avance que les familles, quoique premières à élever des obstacles à ces mariages, sont aussi les premières à se réconcilier. Nous avons donc cherché à soulever les propriétés du rapport d'altérité à travers les éléments de divergence et de convergence mis à jour dans leurs relations. Ici aussi, on observe une évolution des relations perceptibles selon que les couples soient visibles ou non visibles, avec la venue des enfants, mais également en fonction des possibilités de rencontres selon les lieux de résidence des familles. Les thèmes traités dans le chapitre sont: les premiers contacts et les premières réactions, l'évolution des relations et l'influence des enfants.

L'environnement social influence grandement, non seulement la définition même de ce qui est considéré comme mixte chez un couple (Bensimon et Lautman, 1974), mais également la construction de l'identité et le rapport à l'autre. Nous voulions dès lors chercher à comprendre l'influence du milieu régional chez les couples mixtes et leur désir de s'établir à long terme au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Le chapitre quatre met en évidence l'affirmation de l'identité des couples mixtes à travers le rapport au travail, les relations développées avec la population régionale et l'appréciation du milieu de vie. Encore une fois, l'importance des critères de visibilité et de genre chez les membres des couples apportent un éclairage sur l'enjeu du rapport à l'autre dans une relation ethnique en milieu régional.

En conclusion nous voyons comment le rapport d'altérité, tout comme le processus identitaire, est multiple, cumulatif et aussi évolutif. Par ailleurs, les critères retenus pour élaborer notre échantillon soulignent des éléments caractéristiques du rapport à l'autre. Par exemple, une femme immigrante visible mettra l'accent sur des traits de son identité différents de ceux retenus pour la femme immigrante non-visible. Le caractère cumulatif de l'altérité prend effet d'abord à travers le genre puis la visibilité ou la non-visibilité de l'interlocuteur. Le caractère évolutif sera davantage exprimer par les distinctions de visibilité ou de non-visibilité, et ce, notamment dans le relations avec l'environnement familial et social. Nous observerons aussi que l'identité linguistique donne des visages différents du rapport à l'autre selon qu'elle est relevée dans la sphère familiale ou la sphère économique.

CHAPITRE 1

CONSIDÉRATIONS THÉORIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

L'objet de ce mémoire est la perception du rapport d'altérité dans les relations interethniques en milieu régional. Le rapport d'altérité fait ici référence à la relation du «même» et de «l'autre» telle que vécue par des porteurs d'identités différentes. En ce sens, nous adoptons l'angle d'une "construction dynamique des identités dans le contexte des rapports sociaux d'inclusion et d'exclusion" (McAll, Piché et Fortier, 1992: 6) pour aborder L'importance de l'environnement social dans le «procès d'identification» (Gallissot, 1987) suppose également que le phénomène de l'immigration en région puisse nous révéler des aspects importants du rapport à l'autre.

Pour ce faire, nous posons l'hypothèse que les situations de contact interethnique mettent au jour les éléments significatifs du rapport d'altérité. Dans le but de mieux comprendre d'où jaillissent ces éléments et comment ils s'établissent, nous devons trouver un objet méthodologique qui permette de les atteindre. La situation de contact interethnique qui nous semble la plus révélatrice des différences et ressemblances identitaires est le mariage mixte. En effet, "Dans le couple mixte, les conjoints n'ont pas grandi dans un contexte culturel semblable. Dans le vécu quotidien de leur union intervient un contact constant entre des cultures différentes" (Bensimon et Lautman, 1974; 34). La recherche exploratoire présentée dans ce mémoire porte donc sur le rapport d'altérité tel que vécu au sein de couples mixtes du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Dans ce premier chapitre, nous ferons d'abord une brève mise en situation du contexte régional, permettant ainsi de justifier notre position théorique par rapport au problème de recherche qui nous intéresse, à savoir le rapport d'altérité qui caractérise les relations ethniques. Nous aborderons ensuite les questions théoriques relatives à l'altérité ainsi qu'autour du concept d'identité, pendant dialectique de l'altérité. Ces premiers éclaircissements nous permettront de mieux définir ce que nous entendons par l'identité ethnique dont il sera question dans ce mémoire. Ensuite nous verrons comment l'objet

méthodologique des unions mixtes est révélateur du rapport d'altérité propre aux relations interethniques, quelques éclaircissements autour de la définition de la mixité et une revue de littérature traitant du sujet. Nous terminerons ce chapitre par une présentation de l'approche méthodologique privilégiée dans cette recherche sur le rapport d'altérité au sein des couples mixtes dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

1.1 LA PROBLÉMATIQUE DE L'IMMIGRATION DANS LES RÉGIONS

L'intérêt pour l'immigration dans les régions du Québec va, à notre avis, en grandissant puisque depuis déjà quelques temps le Ministère des Communautés culturelles et de l'immigration (MCCI), notamment dans son *Énoncé en matière d'immigration*, se demande comment pallier à l'inégalité de la répartition spatiale des immigrants et comment favoriser leur intégration. Cherchant à contrer les effets «pervers» d'une concentration dans les grands centres, à savoir la ghettoïsation des communautés ethniques sur le plan social et sur celui de l'insertion économique (Vatz Laaroussi et al., 1995), la politique d'immigration se tourne vers la régionalisation de l'immigration.

Pourtant, la répartition spatiale de la population immigrante favorisant les métropoles ne se fait pas au hasard. Elle est le fruit de différents facteurs économiques, démographiques et culturels. En 1991, le MCCI avec la collaboration de l'OPDQ effectuait une enquête pour connaître les différents facteurs d'installation des populations immigrantes à Montréal et ailleurs au Québec (Laroche, 1993). Les résultats démontrent que ce qui attire à Montréal est la présence de membres de la famille ou de la communauté ethnique ainsi que les bonnes opportunités d'emploi. L'emploi est d'ailleurs le facteur principal qui inciterait les immigrants à s'installer en région. D'autres indicateurs démontrent que les aspects de la vie communautaire (facilité à s'approvisionner en produits importés, présence de pairs, activités de loisir, etc.) sont des facteurs qui retiennent les immigrants à Montréal. La présence de multiples organismes de soutien à l'établissement et d'insertion économique et communautaire facilite la satisfaction de ces besoins.

De plus, en comparant avec des expériences étrangères de dispersion de l'immigration (Séguin, 1993; Dumont, 1991), il devient clair que la constitution de réseaux communautaires impliquant la population de souche et immigrante est un facteur important pour l'établissement permanent des immigrants en région. Mais pour que ces réseaux soient

efficaces, il faut évidemment que la communauté ethnique soit de taille suffisante, ce qui n'est pas nécessairement le cas dans les différentes régions du Québec.

Aussi, au-delà des effets d'attraction, de répulsion et de rétention, il est pertinent de se demander si l'intégration des minorités immigrantes dans une région où l'immigration est un phénomène marginal doit être abordée de la même façon que dans les régions urbaines comme Montréal. En effet, dès l'abord le phénomène est différent dans les milieux régionaux. La concentration de la population immigrante n'est pas assez forte pour constituer des groupes ethniques «types» comme c'est le cas dans les métropoles. On parle plutôt d'immigrants disséminés à travers la population régionale.

En accord avec les affirmations précédentes, on observe au Québec, depuis les années 80, une répartition très inégale des immigrants. En effet, ils s'installent à Montréal dans une proportion de 88,1%¹. Les autres villes qui accueillent les populations étrangères sont Québec (3,5%) , Hull (2,0%) , Sherbrooke (1,7%) , Trois-Rivières et Chicoutimi (chacune 0,2%). De plus, cette concentration de la population immigrante se confond avec la répartition de la population québécoise qui, elle aussi, à cause des ressources dont bénéficie Montréal, s'installe de plus en plus dans la région métropolitaine (Leclerc et al, 1989). Suivant Côté (1991) ce déplacement se fait au dépend des régions qui se désintègrent, c'est-à-dire qu'elles se vident de leurs jeunes en âge d'assurer une reproduction de la société; la population vieillit, l'emploi et les subventions deviennent rares et le taux de chômage grimpe.

Dans le cas de la région Saguenay-Lac-Saint-Jean, la population de 15 ans et plus dite de "souche"² compte pour 96,75% du total. La population autochtone représente 1,12% de la population régionale et les individus d'origine ethnique étrangère 2,13% ³. Qui plus est,

¹ Dumont, Johanne, Distribution spatiale de la population immigrante et régionalisation de l'immigration: Bilan des expériences étrangères, Juin 1991, p.41.

² Population de "souche" signifie des individus nés au Québec qui ont des origines ancestrales françaises ou britanniques.

³ Dugas, Renaud, Statistiques régionales. Région Administrative du Saguenay-Lac-St-Jean, Québec, Bureau de la statistique du Québec, 1990.

les immigrants se concentrent principalement dans la région métropolitaine de recensement de Chicoutimi-Jonquière dans une proportion de 0,7% (MAIICC, 1993).

On peut tout de suite saisir les écarts possibles entre l'intégration des immigrants en région, qu'ils soient nouveaux arrivants ou au Québec depuis quelques années, et l'intégration dans la région métropolitaine. Le faible nombre d'immigrants en région suppose qu'on ne retrouve pas de communautés ethniques à proprement parler. L'absence de regroupements ethniques et de l'important apport qu'ils représentent pour l'insertion économique et communautaire des immigrants tend à démarquer davantage les individus. L'immigrant en région, et c'est là le cœur du problème, devient l'étranger qu'on remarque, qui incite à la curiosité mais aussi à la méfiance.

Or, dans une région au prise avec des problèmes de sous-emploi, d'exode, de pauvreté, la venue «d'étrangers» soulève plusieurs questions de la part de la population locale: "avant d'offrir des emplois à des étrangers, il faut penser à nos jeunes", "ces gens -là ne vivent pas comme nous, il faut qu'ils s'adaptent", "ils sont tellement peu nombreux, ce n'est pas un problème qui nous concerne", etc. Plusieurs préjugés et stéréotypes guident de telles réflexions qui peuvent avoir un impact non négligeable sur l'intégration des immigrants dans les milieux régionaux.

Dans l'optique que la décentralisation va se poursuivre, il devient important de bien comprendre la perception qu'ont les groupes les uns des autres, de bien comprendre les relations qui découlent de ces perceptions pour les conséquences que cela peut avoir sur l'intégration des immigrants en région.

Nous situons la problématique de la recherche en fonction du rapport d'altérité. Ce dernier implique la perception de l'autre et la construction des identités autour d'éléments significatifs dans une relation entre groupes ethniques différents. La section suivante élaborer les aspects théoriques du concept d'altérité. Nous verrons par ailleurs que pour que cette notion soit pleinement opératoire, il faudra analyser l'altérité dans sa dimension identitaire, c'est-à-dire utiliser le concept d'identité.

1.2 AUTOEUR DU RAPPORT D'ALTÉRITÉ

Vouloir traiter du rapport d'altérité, c'est d'emblée avoir pour objet la relation au différent, à l'hétérogène. Mais différent en fonction de qui? Différent selon quels critères?

Quelles sont les implications de cette différenciation? Nous verrons dans ce qui suit des éléments de réponse à ces questions.

1.2.1 L'altérité

Premièrement, le principe du rapport d'altérité suppose que toute identité s'exprime par rapport à un autre. Ici, le raisonnement semble redondant: *je suis moi parce que je ne suis pas toi*. Parce qu'en effet, le rapport à l'«autre» et au différent du soi, caractérisant au mieux l'altérité, ne se fait que par opposition à l'identique (Lorretye, 1988; Vincent, 1986). Cela suppose dès lors qu'il est nécessaire d'avoir une entité de référence pour y déceler un élément étranger.

Par ailleurs, si l'autre est différent, cette différence s'établit en fonction de la définition que le groupe dominant se donne de lui-même, son identité. Le rapport d'altérité dépend de l'assignation ou des représentations qu'on peut avoir de l'identité d'un individu, et non de la construction identitaire de l'individu et de sa propre représentation de lui-même. L'altérité est un construit qui nous permet de nous distinguer d'un autre et dès lors que l'on veut faire parler l'autre de son rapport à l'altérité, nous voilà dans une définition de son identité.

Ces pratiques identitaires comportent donc l'exclusion de l'Autre dans l'identification de la collectivité et l'exclusion cognitive de l'altérité, car l'image de l'Autre est une construction basée sur la constitution de différences établies à partir de l'autoreprésentation (souvent idéaliste) du Même, ce qui rend impossible toute ouverture vers l'apport d'une perspective véritablement autre exprimée par des voies marginales. La conceptualisation de ce qui est différent chez l'Autre ne correspond nullement à l'autoreprésentation et aux opinions de l'Autre lui-même (Chanady, 1994: 168).

On comprend qu'il nous faudra faire un détour vers la notion d'identité pour être en mesure d'atteindre le rapport d'altérité. En effet, l'identité se définit par le sentiment du même qui permet une reconnaissance mutuelle entre les membres d'un groupe. Et pour ce faire, elle doit se distinguer d'un «autre». Tout centre a besoin d'une marge et d'une limite (ou frontière, ou distance) pour définir sa propre identité. Mettant l'emphase sur l'aspect hiérarchique de l'interaction, Camilleri (1993: 26) avance que la construction des identités, tout comme le rapport d'altérité, se pose dans un rapport d'inclusion et d'exclusion, dans une logique de stigmatisation où le groupe dominé voit son identité dévalorisée de façon à

affirmer un «nous» dominant fort. Notre approche vise davantage à cerner les marqueurs identitaires dans le processus d'interaction.

L'enjeu réel des rapports sociaux entre «autochtones» et immigrés est un jeu complexe d'inclusion et d'exclusion (ou auto-exclusion), d'auto-définition et d'assignation identitaire, d'intégration et d'extériorisation auxquels les uns et les autres participent dans l'interaction (De Rudder, 1985: 47).

Alors que l'identité dominante suppose l'inclusion des membres qui correspondent à ses critères de définition, l'identité dominée en est exclue et représente l'autre. Suivant ce point de vue, les relations ethniques révèlent un rapport de sens dont le rapport à l'autre est l'expression ultime (Elbaz, 1990); "(...) l'intégration sociale dépend en premier lieu de leur (*les immigrants*) inscription symbolique dans l'espace national" (Taboada-Leonetti, 1994: 100).

À ce sujet, Montminy (1986) propose deux approches pour une sociologie de l'altérité dont l'une serait le lieu de la parole phénoménologique, l'autre, que nous verrons plus loin, se rapportant à la typologie au sens webérien du terme. Selon l'approche phénoménologique, "le fait de dire ou de penser «Je» infère une distance entre le «Je» collectif ou individuel et le «Tu» collectif ou individuel" (Montminy, 1986: 99). Dans cette optique les différents procédés de nomination et de catégorisation suffisent pour créer l'*«autre»*. Ils sont exclusifs par définition.

Étudier le rapport à l'*«autre»* permet ainsi de mettre en évidence le poids des stéréotypes et des perceptions dans la dynamique des rapports ethniques (Vasquez et Apfelbaum, 1985). D'ailleurs pour Goffman (1975), "le «normal» et le stigmatisé ne sont pas des personnes mais plutôt des points de vue socialement produits lors de contacts mixtes, en vertu de normes qui influent sur la relation" (Goffman, 1975: 152). Nous comprenons qu'il s'agit d'un rapport aux formes dominantes de définition de soi qui est en cause (Guillaumin, 1993; Vincent, 1986) pour aborder le rapport d'altérité.

1.2.2 Les approches de l'altérité

Les différentes approches développées pour aborder l'altérité dépendent en effet du point de vue privilégié, c'est-à-dire en fonction du dominant ou du dominé. On remarque par ailleurs l'étroite relation établie entre les notions d'altérité et celle d'identité.

Aussi, lorsqu'il est question des réactions face à l'altérité, des auteurs tels De Rudder (1985), Vincent (1986), Lorreyte (1988), Elbaz (1990), etc., s'entendent pour distinguer deux types de stratégies à adopter: la stratégie differentialiste et la stratégie d'assimilation. De façon analogue, Camilleri (1993: 24-25) emploira les termes de "traitements spontanés face à la différence". On comprendra ici qu'il s'agit de la position du groupe dominant vis-à-vis de l'*«autre»*. Or la stratégie differentialiste consiste à *affirmer* la différence pour la *dévaloriser* et mieux la *dominer*. Elle se traduit dans les comportements par un *rejet* ou une *indifférence* de l'*«autre»*. Dans la seconde stratégie, celle de l'assimilation, la différence est soit *niée au point de vouloir l'engloutir*, soit *reconnue pour ses qualités dans la construction d'un «Nous»*.

On peut faire un certain parallèle avec la typologie de Montminy (1986: 101-103) qui établit trois types de comportements collectifs face à l'altérité. Il y a d'abord *l'accueil*, qui est *positif* s'il y a une reconnaissance des qualités de l'altérité pour le devenir collectif, ou encore qui est *possessif* lorsque cet accueil sert à accomplir, réaliser ou accroître le *«Je»*. Le comportement de type *rejet* s'exprime lorsque l'*«autre»* apparaît comme une *menace* et que les traits retenus comme différents le sont pour *valoriser «Je»*. *L'indifférence* représente le troisième type de comportement et consiste à *nier le différent* ou, si l'*«autre»* est perçu comme différent, il n'entre pas *dans les préoccupations* du *«Je»*.

D'autres stratégies, développées par Taboada Leonetti (1985: 121-141), tout en adoptant le point de vue dominant face à l'altérité, mettent l'accent sur la dimension culturelle de l'identité des immigrants dans le processus d'assignation identitaire. Ainsi, l'insistance sur les cultures immigrées et leurs spécificités peut, dans un premier temps, justifier et masquer un traitement différencié et discriminatoire envers les immigrants. Ou encore, la revalorisation des cultures immigrées peut avoir pour effet de rappeler leur extranéité, c'est-à-dire leur lien avec le pays d'origine et le caractère temporaire du séjour. Le refus de la différence culturelle suppose, comme troisième stratégie, que le groupe dominant dénigre les cultures immigrées dans le but de maintenir et d'édifier sa propre culture.

Lorsqu'il est question du point de vue dominé pour expliquer les réactions à cette position d'altérité, on parle de stratégies en fonction des facettes de l'identité. DeRudder (1985; 29), s'appuyant sur les écrits de Touraine, avance que l'appel à une identité culturelle commune peut adopter deux contenus possibles. L'identité prend un *aspect défensif* lorsque le groupe est exclu du rapport social qui le définit et qu'elle reste enfermée dans une

catégorie de l'idéologie dominante. Les jugements portés sur le groupe sont intérieurisés et servent alors à affirmer les spécificités pour assurer la cohésion du groupe. Ou encore, l'identité prend un *aspect offensif* lorsque le groupe qu'elle définit manifeste une capacité d'action et de changement au nom de cette identité. L'identité est défendue par un refus de la différence qui sert d'alibi à un traitement différentiel et discriminatoire. Les jugements sont alors soit vidés de leur sens, soit réappropriés pour revaloriser l'identité.

Une autre approche consiste à déterminer les stratégies d'ajustement identitaire suite à l'infériorisation d'un statut. Les bases de cette approche, exposées par Camilleri (1993; 24-27) s'appuient sur la théorie du choix rationnel de Banton (1983). Son point de vue est que lorsque l'édification de l'être n'est plus en harmonie avec l'environnement social, comme c'est le cas lors de la rencontre de deux modèles culturels suite à une migration, il peut en résulter une crise identitaire. Les valeurs et l'idéal qui construisent l'identité ne correspondent plus aux représentations et aux valeurs sociales. Le réajustement de l'identité se fait en réponse à l'environnement social (Camilleri, 1993; 24-25) en fonction des avantages à articuler certaines valeurs selon la situation et les interlocuteurs.

D'autre part, lorsqu'il est question des stratégies identitaires relatives aux troisième et quatrième générations d'immigrants, les auteurs ayant traité du sujet l'abordent à partir de l'identité ethnique, ou du concept d'ethnicité. L'utilisation de ces concepts survient à la suite de la constatation de l'échec du creuset américain, réfutant ainsi en partie les thèses assimilationistes qui prédisaient la disparition des cultures immigrantes. Glazer et Moynihan (1975) seront les premiers à constater cet échec à partir d'études réalisées à New York. L'échec est partiel en ce sens que malgré une certaine uniformisation culturelle, les distinctions ethniques persistent et deviennent source de mobilisation collective. Cazemajou et Martin (1983), Del Balzo (1984), Labelle (1994) et plus récemment l'excellent ouvrage de Poutignat et Streiff-Fenart (1995) tracent un portrait des différents courants théoriques mis de l'avant pour expliquer le phénomène.

Nous ne cherchons pas à revoir de façon exhaustive ce que ces auteurs ont fait avec beaucoup de précision. Nous retenons pourtant que lorsqu'il est question des troisième et quatrième générations d'immigrants, on parle davantage de l'ethnicité comme catégorie

sociale de défense d'intérêts économiques et politiques⁴, ou encore d'une revalorisation de la culture ethnique malgré l'abandon de certaines traditions culturelles⁵. Pour Gans (1979), qui combine en quelque sorte ces deux courants au sein d'une approche socialisante, l'identité ethnique chez ces générations est le produit d'une nouvelle étape du processus d'assimilation et d'acculturation. Il distingue l'ethnicité traditionnelle de l'ethnicité symbolique selon que cette dernière se manifeste par une allégeance volontaire et nostalgique à la culture de la première génération. Mais pour Gans l'ethnicité représente avant tout un choix stratégique et politique dans une réalité de différenciation sociale basée sur les inégalités économiques et la division du travail social.

En résumé, le rapport d'altérité, c'est la façon dont nous définissons l'autre à partir de nos propres critères de référence identitaire. Ce faisant, nous excluons l'autre de notre groupe en fonction d'un jugement de la différence. Exclusion qui infère également un traitement hiérarchique de cette différence. On le remarque, entre autres, par les différentes stratégies adoptées par le groupe dominant face à l'altérité, puis, en contrepartie, par les stratégies développées par le groupe dominé pour réagir à cette position d'altérité.

Pour mieux saisir les éléments significatifs dans une relation interethnique, il nous faudra prendre en considération les processus identitaires qui établissent inévitablement un rapport à l'autre. Nous considérons en effet que la mesure du rapport d'altérité repose sur la distance entre deux identités (Barbara, 1986; Vasquez, 1986; Park, 1974; Van den Berghe, 1972). Lorsque des groupes aux identités différentes se rencontrent, que le sentiment de la différence soit partagé ou non, les éléments de convergences et de divergences identitaires sont mis au jour (Camilleri, 1993; Barbara, 1986). Voyons maintenant quelques notions autour du concept d'identité qui nous permettront d'opérationnaliser par la suite l'atteinte de l'objet d'étude: les éléments significatifs de l'interaction dans la perception de l'«autre» .

⁴ Les auteurs ci-haut mentionnés l'abordent selon des courants théoriques dits politistes, instrumentalistes, mobilisationnistes ou encore néo-marxisants. Ils réfèrent à des auteurs tels: Glazer et Moynihan (1975), Bell (1975), Van den Berghe (1976), Breton (1964, 1983), Banton (1983) pour ne nommer que ceux-là.

⁵ Courant également nommé culturaliste avec comme représentant notoire Novak (1979).

1.2.3 L'identité

"(...) l'identité c'est «un sentiment d'être» par lequel un individu éprouve qu'il est un «moi», différent des «autres»" (Taboada-Leonetti, 1990: 45). Cette définition de Taboada-Leonetti nous permet de mieux comprendre comment l'altérité et l'identité représentent les deux versants d'une définition de l'identité. Elle suppose également un processus d'interaction nécessaire à toute identité.

Le statut théorique de l'identité relève d'une double appartenance (Taboada-Leonetti, 1990). Il est à la fois un fait de conscience subjective, donc individuel, et à la fois issu d'un rapport à l'autre, d'une interaction sociale. En accord avec ces affirmations, Galissot (1987) avance que l'identité se pose comme un double processus ayant sa source dans la nature des relations avec les autres. D'une part il y a le sentiment d'appartenance qui nous permet de nous identifier au groupe, mais d'autre part il y a le regard des autres posé sur nous et qui nous définit par le fait même.

Il existe donc une distinction entre l'identité individuelle et l'identité sociale. Outre la construction de la personnalité grâce à laquelle un individu se reconnaît par rapport à ses valeurs et ses idéaux, l'identité est fortement influencée par l'interaction sociale (Camilleri, 1993: 23-24). En fait, l'identité individuelle se projette dans des formes d'identification collective autant par adhésion volontaire que par assignation sociale (Gallissot, 1987; Oriol et Hily, 1982). Dans cette dernière affirmation, on perçoit la part subjective de l'identité, donnant un choix à l'individu de se définir selon ses aspirations. Elle laisse également une large place à la catégorisation sociale et aux effets qu'elle peut avoir sur l'individu.

De ce point de vue, on peut aborder l'identité comme étant issue des procédés de catégorisation des personnes et des attributs estimés ordinaires chez les membres de chacune de ces catégories. Pour Kaufmann (1994), cette conception de l'identité, plus statique et classificatoire peut remplacer le terme de rôle. Elle influence la place et le statut d'un individu au sein d'une société. De même, Doraï (1991) dans ses recherches sur les stéréotypes et les préjugés ainsi que les travaux de Goffman (1975) au sujet des stigmates, avancent que ces phénomènes sont issus d'un processus de catégorisation qui fige l'image du groupe et fixe les attitudes anticipées. Anticipation impliquant également des contraintes et

des types de rôles qu'un individu peut jouer en plus des attentes envers les partenaires avec lesquels il peut entrer en interaction.

L'identité sociale pourra prendre plusieurs formes selon le type d'interaction, selon les acteurs en présence et particulièrement en fonction des traits caractéristiques retenus pour définir la personne. Ce qui fait dire à Kaufmann (1992) que l'identité est multiple ou, selon les termes de Chanady (1994), polymodale ou cumulative. Kaufmann avance également que le sentiment d'appartenance peut être simultané à plusieurs groupes et relève d'un choix, donc d'une volonté de l'individu de s'identifier à un ensemble.

Si l'identité est multiple ou plutôt à géométrie variable - il s'agit de l'identité personnelle -, l'inscription dans des formes collectives s'effectue sous un mode d'identification historiquement dominant; il peut devenir exclusif, servir jusqu'à exercer une sorte de monopole identitaire, comme pour les temps contemporains, l'identité nationale (Galissot, 1987: 18-19).

Cette citation soulève le caractère primordial de certaines identités sociales. Et puisque l'interaction est fondamentale dans l'identification, Galissot (1987) distingue deux types d'identification collective: l'identification d'appartenance et l'identification de référence. La première porte sur les solidarités entretenues et recherchées qui permettent l'affirmation collective et la perpétuation des signes de reconnaissance⁶. Ainsi, le groupe d'appartenance est celui avec lequel les relations sociales sont fréquentes et continues. Cette première identification implique davantage l'adhésion volontaire des individus.

Les critères qui permettent une telle identification au groupe se rapportent, entre autres, au sentiment d'appartenance au groupe, au partage d'un ensemble de valeurs et de croyances maintenu par tradition, à une religion et une langue communes (Chanady, 1994), voire même en fonction de traits phénotypiques comme la couleur de la peau (Dhoquois, 1989).

L'identification de référence dont parle Galissot repose quant à elle sur l'assignation catégorielle qui inscrit l'individualité dans une collectivité. Celle-ci influence particulièrement

⁶ Voir également les travaux de Michel Oriol et Marie-Antoinette Hily (1982), *L'identité, signifiants et dimensions*, qui traitent de l'identité collective autour du terme d'appartenance.

les pratiques sociales puisqu'elle réfère à une communauté plus large et à des allégeances globales comme l'origine, la religion et la nation, "les trois ordres historiques de référence communautaire" (Galissot, 1987: 18-21). À l'appui de l'histoire des formations collectives, l'identité de référence se fonde largement sur l'appartenance nationale. Plus encore, ce sont l'origine nationale et sa culture qui justifient cette identité.

La culture joue en effet un rôle facilitateur dans le processus identitaire. Elle donne un sens et des valeurs socialement partagées permettant un univers de référence dans laquelle construire l'identité (Camilleri, 1993; 24). Dans les rapports ethniques, la différence culturelle devient à la fois la marque identitaire, la référence autour de laquelle s'organise le découpage du groupe et la raison du traitement social de la différence. L'identité ethnique catégorise les individus et les groupes en fonction des origines nationales et la culture qui s'y rattache.

Partant de ces acquis, nous emploierons les termes d'identité ethnique pour définir les groupes au cours de notre étude. En ce sens, l'identité ethnique est à la fois une catégorie établie par le groupe majoritaire pour démarquer les origines nationales des individus et une appartenance qui organise le comportement sur la base de certaines valeurs culturelles.

L'approche conceptuelle de l'identité ethnique qui se montre la plus appropriée pour notre étude est celle développée par Barth (1969) autour de l'idée des frontières ethniques. Partant du constat que l'identification des groupes ethniques persiste et se maintient malgré les générations d'immigrants, sa théorie cherche à expliquer et mettre au jour les processus sociaux qui génèrent les groupes ethniques. Il aborde la problématique en fonction du processus d'identification, à savoir que d'une part les groupes ethniques s'identifient et, d'autre part, qu'ils sont identifiés à partir de leurs origines. De ce point de vue, l'ethnicité représente une catégorie sociale dont les frontières dépendent de l'interaction:

(...) dans la mesure où l'existence des groupes ethniques dépend de l'entretien de leurs frontières, la question est de savoir comment les dichotomisations entre membres et *outsiders* sont produites et maintenues et de cerner leur effet propre sur les comportements effectifs. Dans cette perspective, le problème fondamental posé par l'ethnicité est celui des conditions génératives d'émergence des distinctions ethniques et de l'articulation de ces distinctions avec la variabilité culturelle (Poutignat et Streiff-Fenart, 1995; 123-124).

Le contenu culturel de l'ethnicité relève d'une part des signes et symboles qui démontrent les frontières sociales des groupes, et d'autre part il s'observe à travers les valeurs des groupes qui organisent le comportement et les relations sociales. Le rôle que jouent les contrastes culturels doit être pris dans ses manifestations identitaires, dans des temps et des lieux donnés, en fonction de critères d'appartenance et d'exclusion. Nous chercherons donc à saisir les dimensions identitaires manifestées par les répondants dans un contexte de relations ethniques.

En somme, nous retenons que l'identification a sa source dans la nature des relations avec les autres. La recherche d'appartenance et de correspondance qui lient un groupe crée cette incontournable dichotomie «Nous-Autre» (Park, 1974). Le rapport d'altérité, qui s'exprime d'abord et avant tout à travers la construction identitaire du groupe marginalisé, devient un lieu privilégié d'observation des procédures de construction de sens social. L'intérêt de ce phénomène repose sur la formation et le maintien des groupes, c'est-à-dire la nature des éléments qui unissent et séparent un ensemble de l'autre. L'altérité s'affirme à travers ces processus.

Avant de passer à l'étape de la description de la méthode utilisée dans cette recherche, il nous faut aborder l'objet méthodologique privilégié pour atteindre la perception du rapport d'altérité. La figure typique des relations ethniques choisie pour cette recherche est l'union mixte. Cet aspect est traité dans la section suivante.

1.3 LES COUPLES MIXTES EN REVUE

Dans cette section, nous démontrerons en quoi le mariage mixte nécessite une désignation de la différence et comment il représente un terrain privilégié pour l'observation de contacts interethniques. Ensuite, nous passerons en revue les principales publications sur les couples mixtes.

1.3.1 À propos de la mixité

Dès le départ, une question s'impose: qu'est-ce qui fait la mixité d'un couple ? En effet, la mixité dont il est question ne se réfère pas qu'à la différence sociale entre un homme et une femme, puisque tous les couples seraient alors mixtes et donc sans une nécessaire désignation de leur spécificité. Bensimon et Lautman (1974) ont proposé une remarquable étude sur le sujet visant entre autres à clarifier la définition d'un tel concept, à définir les

différences ayant un sens sociologique pour l'étude des couples mixtes. Elles soulignent qu'en général, les unions conclues entre personnes de religions, de couleurs, de nationalités ou d'origines ethniques différentes sont désignées comme mixtes. On le remarque par les différentes études sur le sujet; par contre les critères retenus pour définir la mixité peuvent différer selon les auteurs.

Alors que les critères préconisés par Hollingshead (1950; 619-627), et repris plus tard dans l'étude de Nye et Bérardo (1973), se rapportent à la race, l'origine ethnique, la religion, la classe d'âge et la classe sociale comme déterminants la mixité, Albou (1957; 3-40) désigne les couples mixtes selon les différences de nationalité, d'ethnie, de race et de religion. Par ailleurs, Girard (1964; 57-96) utilise le concept de «distance sociale» entre les groupes pour mesurer le processus du choix des conjoints en se basant sur les critères de distance géographique, milieu socio-professionnel, niveau d'instruction ainsi que celui d'appartenance et pratique religieuse. Dans un souci de simplification, Barbara (1987; 113-115) distingue la mixité culturelle de la mixité sociale, séparant ainsi les critères de différence nationale, de religion, de couleur de peau, de langue et ceux relatifs à la classe sociale.

La complexité d'une définition de la mixité s'avère d'autant plus grande que différentes combinaisons sont possibles, si bien, comme l'affirme Barbara (1987), que les critères de mixité peuvent se cumuler et même se renforcer:

Les combinaisons interviennent aussi sur le plan de la culture, de la couleur, de la religion mais dans un milieu social analogue, quelquefois à l'avantage de l'homme quand sa culture est jugée supérieure dans la hiérarchie des cultures (hypergamie culturelle). Ainsi, simultanément ou séparément et de façon souvent alternative, le milieu social et culturel occupera selon les cas des positions dominantes ou des positions dominées, elles-mêmes accentuées selon le sexe du partenaire. Cet ensemble de combinaison sera encore plus complexe si on l'enrichit d'autres critères de différenciations tels l'âge, l'état matrimonial antérieur (célibataire, veuf, divorcé, mère célibataire) ou les handicaps physiques (...). (Barbara, 1987; 114)

Plus encore, on ne peut considérer la mixité des couples comme une donnée en soi, immuable en tout temps et en tout lieu⁷. Tout comme le processus d'identification, la mixité dépend plutôt de l'environnement social à travers lequel elle évolue et de ce qui est considéré comme un «fait normal» (selon la signification qu'en donne Durkheim, 1968; 64), c'est-à-dire la norme de mariage pour le groupe social dominant à un temps donné. Cet état de fait explique en grande partie le manque d'homogénéité conceptuelle des recherches sur les mariages mixtes. Ainsi, Bensimon et Lautman (1974) retiennent que ce sont des cas d'*exception*, marquant les groupes suffisamment structurés pour exercer un certain contrôle sur les normes de mariage, qui déterminent la mixité des couples. D'où la définition sociologique qu'elles en donnent:

(...) le sociologue peut considérer comme mariage mixte toute union conjugale conclue entre personnes appartenant à des religions, à des ethnies et à des races différentes, si ces différences provoquent une réaction de l'environnement social. (p.20)

Une telle définition circonscrit davantage le mariage mixte comme objet d'étude puisque la réaction de l'environnement social en constitue le point focal. De ce point de vue en effet, la mixité suppose une désignation de la différence. Elle dépend du processus de catégorisation sociale. Comme nous l'avons vu dans les sections précédentes, c'est l'effet de cette désignation qui est soumis aux variations du sentiment d'appartenance, effet lié également à des stéréotypes, à une idéologie dominante (Bensimon et Lautman, 1974).

Les études de Lévi-Strauss (1949) sur les règles régissant le système de parenté donnent des premiers indices sur les interdits face à certaines unions. Il apparaît que par un souci de survie et de reproduction du groupe, les attitudes face au tabou de l'inceste rejoignent les interdits de l'union mixte (Krzywkowski & Djaoui, 1974; Lévi-Strauss, 1949). Le fait d'être trop loin socialement peut nuire tout autant qu'être trop proche pour avoir l'accord de contracter un mariage.

⁷ En mesurant l'état de mixité d'une population (ou d'un système culturel identifiable) qui s'homogénise, Jacques Périgaud (1974) conclut que l'évolution de la mixité tend à faire disparaître la communauté culturelle au bout de quatre générations.

À ce titre, la famille joue un rôle particulier en regard des questions d'alliance et de filiation (Fox, 1972; Lévi-Strauss, 1949), c'est-à-dire respectivement l'officialisation de l'union entre lignées différentes et les enjeux de la transmission culturelle aux enfants. Pourtant première à élever des obstacles à un mariage mixte, la famille est aussi la première à se réconcilier (Barbara, 1986; Guyaux, Delcroix, Rodriguez et Randane, 1992).

Malgré que le mariage puisse faire réagir l'environnement social dans un lieu donné, il peut également passer sans remarque dans un autre. C'est la distinction que font certains auteurs entre le concept de mixité et d'hétérogénéité. Les unions entre membres d'un même groupe sont nommés endogames par les anthropologues et homogames par les sociologues. De même que les termes utilisés pour les mariages conclus avec un membre extérieur au groupe sont l'exogamie ou l'hétérogamie (Girard, 1964; Gordon, 1964; Poirier, 1974; Giladie-McKelvie, 1986; Barbara, 1986; Stevens et Schoen, 1988, etc.).

L'utilisation de ces concepts permet de déterminer les possibilités de mixité au sein d'une société donnée. Ainsi, on considère comme mixte le mariage hétérogame lorsque la norme de mariage dans l'un des groupes de référence est le mariage homogame; "le mariage mixte est en réalité un mariage qui couple deux éléments que le modèle culturel du groupe dominant estime ne pas être appariables." (Poirier, 1974; 9) La démarcation entre la mixité et l'hétérogénéité se détermine en fonction des réactions du milieu social⁸. Certains critères, par exemple l'âge ou la classe sociale, représenteront des cas d'hétérogamie alors que l'union entre anglophones et francophones pourront être considérés comme des cas de mixité.

La tendance politique actuelle au Québec est de prôner une convergence culturelle avec comme base commune la langue française (Labelle, 1994), instituant ainsi de nouveaux «nationaux» ou néo-québécois. Par contre, bien qu'ils soient instrumentalement intégrés au pays d'accueil, on ne peut dire qu'ils le soient sur le plan symbolique (Elbaz, 1990). L'identité ethnique des immigrants demeure première et modèle les interactions avec la société québécoise. Or, puisque nous cherchons à connaître le rapport d'altérité dans un contexte d'immigration en milieu régional, nous avons choisi de nous limiter au groupe dominant de la

⁸ Bensimon et Lautman (1974; 23) dressent un tableau présentant des cas possibles de mariages considérés comme mixtes ou comme hétérogènes selon les éléments de différences des couples et selon les milieux sociaux où les unions se produisent.

société étudiée pour la détermination des couples mixtes. *Nous abordons dès lors le mariage mixte comme l'union entre individus d'origines ethniques différentes, dont l'un des partenaires sera originaire de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.* Le but visé par ce choix étant de mettre en évidence le rôle de l'interaction ethnique dans le couple, mais également le rôle de l'environnement social.

C'est surtout au niveau sociologique que surgissent les obstacles aux unions mixtes: non pas entre les deux membres du couple, qui ne demandent qu'à se découvrir et s'aimer, mais entre les communautés d'appartenance qui se sont mutuellement "découvertes" depuis longtemps et qui ne s'aiment pas forcément de manière immodérée. (...) Pourtant, mieux comprendre ces réactions sociologiquement prévisibles, c'est se préparer à mieux les affronter. (Guyaux, Delcrois, Rodriguez et Randane, 1992; 15)

1.3.2 Les couples mixtes comme objet de recherche

Des chercheurs de tous horizons s'accordent pour affirmer que le mariage mixte est un lieu privilégié d'étude sur les relations interethniques et interculturelles (entre autres Albou, 1957; Carisse, 1966, 1969; Bensimon et Lautman, 1974; Barabra, 1982, 1985, 1986; Pascoe, 1991; Guyaux, Delcroix, Rodriguez et Randane, 1992; Heller et Lévy, 1992; etc.). L'intérêt d'un tel sujet tient du fait qu'il couvre plusieurs espaces de contacts entre la population majoritaire et les minorités étrangères, permettant d'atteindre une compréhension des rapports sociaux qu'ils sous-tendent.

Pour Barbara (1982) ces espaces de contacts peuvent se rapporter aux niveaux professionnel, territorial, culturel, démographique et affectif. Ses études ne traitent toutefois que des trois derniers domaines mentionnés. L'hypothèse de travail qu'il préconise dans sa thèse de doctorat est d'un très grand intérêt pour notre objet de recherche puisque l'auteur aborde le problème en mettant l'accent sur la notion d'écart: "Nous faisons l'hypothèse que ce mariage s'offre comme un lieu privilégié de la manifestation d'un système d'écart, qui nous sert à voir la réalité objective derrière l'apparente fusion." (Barbara, 1986; 4) L'écart se définit selon ce dernier comme des distances entre individus d'une part, entre groupes d'autres part, puis entre l'individu et le(s) groupe(s). Ces distances mettent en lumière la problématique de l'altérité et de l'identité comme nous le proposons puisque:

Cette dynamique de la différence institue là aussi des spécificités et des identités culturelles, convertibles en enrichissements dans notamment les

cas d'interculture et de multiculture. Donc cette distance, cet écart est un domaine riche en événements dans le rapport à l'autre (Barbara, 1986; 57).

Guyaux, Delcroix, Rodriguez et Randane (1992) soulignent quant à elles trois niveaux d'interaction au sein d'un mariage mixte: celui des relations entre États, celui des relations entre communautés humaines d'appartenance et celui des deux personnes elles-mêmes et de leurs relations interpersonnelles. Elles avancent à cet effet que "dans la mesure où les deux conjoints sont originaires de cultures différentes, ils portent en eux sans même le savoir des conceptions différentes sur à peu près tous les sujets" (Guyaux, Delcroix, Rodriguez et Randanne; 1992; 17). Parce que ce type d'union mixte représente la rencontre de deux personnes issues de groupes nationaux différents, il révèle également ce qui distingue les communautés d'appartenance, la distance sociale, et les relations qu'elles entretiennent entre elles. C'est sur ces distances que travaillent les membres des unions mixtes.

Comme nous l'avons souligné précédemment, le fait d'assigner les individus à des groupes différents suppose aussi qu'ils sont porteurs d'identités différentes. Ainsi, unir deux identités dans le mariage mixte n'assure plus la reproduction d'une identité unique, du Même. Pour Barbara (1982), cette union illustre plutôt la «destruction» d'un social existant par la construction d'un social différent. La condition de conjugalité mixte, où deux identités se rencontrent, fait apparaître la négociation effectuée entre ce qui unit et sépare dans la formation de l'identité du couple (Barabra, 1986: 65). Le cas des mariages mixtes s'avère dès lors un terrain privilégié pour aborder la problématique du rapport d'altérité.

1.3.3 État des connaissances sur les couples mixtes

En dépit de la pertinence affirmée par plusieurs d'étudier les couples mixtes pour mieux comprendre les relations interethniques, les recherches sur le sujet sont à tout le moins limitées. Plus nombreuses aux États Unis et en France, elles ont fait l'objet de peu d'études au Canada et au Québec, en particulier. Malgré cela, des acquis importants permettent de mieux connaître le phénomène.

Nous pourrions classer en deux catégories les objets d'étude appréhendés par la problématique des couples mixtes⁹. On remarque d'abord que dans de nombreuses études les auteurs cherchent à connaître qui marie qui. Ils visent alors à déterminer les facteurs qui influencent la propension aux mariages mixtes. La deuxième catégorie d'études examine le processus d'ajustement à une différence culturelle. On traite alors des relations en jeu dans l'union entre porteurs de cultures ou d'identités différentes. Par ailleurs, dans chacune de ces deux catégories les approches théoriques se distinguent. On retrouvera davantage d'ouvrages se référant aux théories de l'assimilation, de la distance sociale, des échanges compensatoires dans la première catégorie, alors qu'il sera plutôt question de théories de l'ethnicité, de l'identité, des rapports de domination et du comportement de l'acteur dans la seconde. Voyons maintenant plus en détail quelques-unes de ces études.

A. Qui marie qui ?

Malgré les études qui confirment que les principes de l'endogamie demeurent pour les choix maritaux (Heer, 1974; Leon, 1975; Monaham, 1976), on observe un changement social important, notamment aux États-Unis et en France, dans les liens traditionnels, incluant ceux de l'ethnicité (Alba, 1976; Lieberson, 1986). Un grand nombre d'études sur le sujet cherchent à voir comment les frontières entre les groupes s'effritent ou disparaissent en mesurant la fréquence des mariages mixtes entre les groupes. On pourrait croire que les études américaines sur l'assimilation plaçant le mariage mixte au titre d'indice ultime de fusion des populations ont fortement inspiré l'orientation de ce type de recherche (voir entre autre Bogardus, 1925; Gordon, 1964; Merton, 1941; Park, 1924). Quoiqu'il en soit, les résultats nous renseignent sur les groupes plus propices à ce type de mariage, leurs caractéristiques et les conditions qui favorisent les rencontres.

Dressant une typologie qui ne se veut pas exhaustive, Albou (1957) propose trois différents facteurs favorisant les couples mixtes. Il mentionne les facteurs sociologiques

⁹ Paul R. Spickard dans *Mixed blood: Intermarriage and Ethnic Identity in Twentieth-Century* fait une typologie des études traitant des mariages mixtes en quatre catégories. Selon l'auteur il existe des études cherchant 1) l'influence des facteurs sociaux et économiques dans les mariages mixtes; 2) qui marie qui selon la distance sociale entre les groupes; 3) qui marie qui selon le genre et le groupe d'appartenance; 4) le choix de l'identité ethnique dans le couple et chez les enfants. Nous considérons que les trois premières catégories visent un même objet: les facteurs qui influencent la propension au mariage mixte: qui marie qui.

objectifs, les forces agissantes ainsi que les facteurs individuels. Pour les facteurs sociologiques objectifs, il cite d'abord ceux relatifs à la démographie comme "le déséquilibre numérique des sexes" (Albou, 1957: 22) ainsi que l'influence du volume des groupes d'origines (Simpson et Yinger, 1953: 509, dans Albou, 1957: 22). On comprendra qu'à cet effet, moins le groupe ethnique est nombreux, plus ses membres devront choisir à l'extérieur du groupe pour contracter un mariage (voir aussi Meng Chee Lee, 1988; Périgaud, 1974). La remarque s'applique également aux hommes et aux femmes puisque, dans un contexte de migration récente, les hommes seraient plus nombreux que les femmes et donc plus portés à l'exogamie. Albou souligne par ailleurs que «dans les "minorités", les hommes se marient plus fréquemment que les femmes hors de leur groupe» (Albou, 1957: 22). Cet état de fait serait principalement dû, selon Périgaud, aux règles d'alliance qui prescrivent l'échange des femmes (Périgaud, 1974: 41).

Un autre facteur sociologique objectif serait la proximité (Albou, 1957: 23), renvoyant ici à la proximité locale, ou la localisation territoriale (Périgaud, 1974: 42) des différentes communautés. Les possibilités de rencontre selon les lieux de résidence influencent donc les possibilités de contracter un mariage mixte.

Comme dernier facteur sociologique, Albou mentionne rapidement la proximité économique et sociale comme déterminant les choix du conjoint. En ce sens, des gens de même classe sociale, de même niveau d'éducation seraient portés davantage à s'unir ensemble malgré les différences d'origines ethniques qui peuvent être présentes. Nous verrons plus loin comment d'autres recherches alimentent les connaissances sur cet aspect du phénomène.

En parlant des forces agissantes, Albou fait référence à la notion de *distance sociale* telle que développée par Bogardus en 1925 et dont le point essentiel est de mesurer les attitudes envers les étrangers qui permettraient de connaître les dispositions d'un sujet en fonction du groupe ethnique. Plus tard, Bachi (1952: 430 dans Albou, 1957: 24) développera des indices mathématiques d'attraction et de répulsion dans le mariage permettant de mesurer la distance sociale entre les groupes selon la fréquence de telles unions. Il en ressort que les ressemblances culturelles, c'est-à-dire une langue commune, le type d'éducation, l'affiliation religieuse, voire même le choix politique, représentent des conditions favorables pour les mariages mixtes. Albou souligne également le contrôle social exercé par les familles et les communautés religieuses sur les choix du conjoint. Il mentionne

par contre que ces éléments sont à modérer selon la génération d'immigration: plus les générations d'immigrants sont vieilles plus les mariages mixtes sont nombreux et moins les pressions sociales du groupe de référence sont fortes.

La dernière série de facteurs mentionnée par Albou est celle des facteurs individuels qui varient "pour chaque individus avec son statut, son rôle dans le groupe, sa personnalité, son «passé vécu», son niveau d'aspiration, les circonstances, et la situation où il se trouve" (Albou, 1957: 27). À cela s'ajoutent d'autres éléments relatifs à l'attrait sexuel de l'étranger ou l'étrangère. Ou encore l'inadaptation sociale de certaines personnes au sein de leur groupe d'appartenance qui les ferait fuir vers d'autres groupes plus accueillants.

Cette typologie a été enrichie depuis par des recherches dont les conclusions soutiennent les premières intuitions d'Albou. Bensimon et Lautman (1974), appuyées par Guyaux, Delcroix, Rodriguez et Randane (1992: 92) également par Richard (1991), mentionnent aussi que le choix du conjoint dépend des possibilités de rencontre. Elles précisent que les milieux intellectuels et étudiants ainsi que les milieux ouvriers sont plus propices à ce type de rencontre (Bensimon et Lautman, 1974: 30). Les premiers parce qu'ils ont davantage tendance à contester les valeurs reçues, les seconds parce que l'immigration pour des raisons d'études est fréquente. Pour sa part, le travailleur immigré aura plus de chance de croiser des partenaires potentielles n'appartenant pas à son groupe d'origine en milieu de travail. Richard (1991) ajoutera à ces résultats que les milieux urbains, probablement à cause de la forte concentration d'immigrants, sont plus conservateurs que les milieux ruraux face aux unions mixtes. À l'appui de cette dernière affirmation, Hasting (1990: 208) souligne que l'isolement géographique a tendance à diminuer la résistance à la mixité.

S'inspirant du concept de *crosscutting social affiliation* de Simmel (1955 dans Blau, Beeker et Fitzpatrick, 1984: 586), Blau, Beeker et Fitzpatrick (1984: 597) ont cherché à en tester l'implication dans le cas des couples mixtes. Selon leur théorème, la structure sociale d'une société complexe implique des affiliations entre les groupes qui la composent par des chevauchements de frontières et, de ce fait, l'intersection des différences sociales favorise les relations intergroupes. Ils concluent que plus les dimensions sociales (classe sociale, niveau d'éducation, affiliation religieuse, âge, etc.) entre les membres de groupes différenciés se ressemblent, plus la propension au mariage mixte augmente. Les auteurs ajoutent que les différentes dimensions de distances sociales sont cumulatives. Ainsi, seraient plus distants un

homme Noir ouvrier de religion musulmane et une Blanche de classe moyenne anglo-saxonne qu'un Noir de classe moyenne et de religion protestante avec la même femme.

Par ailleurs aux États-Unis, ce sont les études sur les mariages entre Blancs et Noirs, les mariages interraciaux, qui retiennent l'attention des chercheurs. Pour ne citer que les principales conclusions tirées notamment des études de Porterfield (1978, 1982) dressant un portrait complet des mariages Noirs-Blancs, on sait que ce type de mariage rencontre des restrictions importantes. D'une part, il y a les restrictions en relation avec la discrimination économique et sociale subie par les Noirs Américains. D'autre part, ces inégalités s'accentuent selon les États qui imposent des restrictions formelles et informelles à ce type de mariage. L'augmentation du nombre des mariages Noirs-Blancs au cours des années serait due à une amélioration du statut socio-économique et du niveau d'éducation des Noirs en plus d'un relâchement de la ségrégation (Heer, 1966: 262-273).

La théorie des échanges compensatoires fut largement utilisée pour les cas de mariages interraciaux mais également pour d'autres perspectives théoriques tant par des chercheurs Américains (Davis, 1941; Merton, 1941; Heer, 1974, etc.) que Français (Bensimon et Lautman, 1977; Thako, 1982; Varro, 1984, Barbara, 1977). Selon cette théorie, les personnes qui s'unissent hors de leurs groupes cherchent à le faire avec des partenaires qui maximisent les bénéfices du mariage. Les femmes auront tendance à considérer les caractéristiques économiques des époux alors que les hommes considèrent les avantages des caractéristiques sociales des femmes (Schoen et Wooldredge, 1982 dans Schoen et Thomas, 1989: 365). Kalmijn (1993: 125) remarque qu'aux États-Unis, à partir de 1968, les mariages Noirs-Blancs deviennent plus fréquents particulièrement chez les hommes Noirs de statut socio-économique élevé avec des femmes Blanches à faible statut.

Nous retenons de cette brève revue de littérature des particularités propres aux groupes ou personnes en union mixte qu'il existe de nombreux facteurs influençant une telle union. Ces facteurs seront, selon les termes d'Albou, de nature sociologique objective, en fonction des forces agissantes ou en fonction de facteurs individuels. Ainsi les caractéristiques démographiques des groupes ethniques en présence joueront un rôle important sur les possibilités de rencontre. L'importance du groupe, la répartition des sexes au sein du groupe ainsi que la localisation géographique permettant des contacts avec la population majoritaire auront une influence sur les choix du conjoint. D'autres éléments tels le prestige reconnu aux groupes ethniques, ou les ressemblances culturelles entre les groupes

- souvent fonction de l'histoire des générations d'immigrants - ainsi que les questions de contrôle familial et religieux sur les choix de conjoints, agiront sur les relations à s'établir entre la population majoritaire et les groupes ethniques.

Par ailleurs, malgré l'hétérogénéité des couples sur certains critères (ex.: origine ethnique, religion, langue), on remarque une tendance à l'homogamie sur des dimensions sociales (ex.: classe sociale, niveau d'éducation, langue, religion). On dira alors que plus les distances sociales sont grandes, moins fortes seront les chances de contracter un mariage mixte. Ou encore lorsque ces distances sont grandes, il y a compensation en terme de prestige ethnique échangé contre un statut social entre les hommes et les femmes. Ainsi, les mariages mixtes favorisent pour certains auteurs l'assimilation, pour les autres l'effritement des frontières, mais ils se manifestent inégalement selon les groupes culturels, selon les groupes sociaux et selon les générations d'immigrations.

L'objet de notre étude vise davantage à comprendre les propriétés des rapports sociaux au sein des couples mixtes. En ce sens, ce sont les dimensions du rapport d'altérité entre porteurs d'identités différentes qui nous intéressent particulièrement. La prochaine section aborde les études ayant traité les couples mixtes sous une telle approche.

B. AJUSTEMENTS À LA DIFFÉRENCE ET IDENTITÉ ETHNIQUE

La plupart des recherches rapportées dans cette section appréhendent l'étude des mariages mixtes comme un lieu révélateur des distances sociales entre les groupes dont sont issus les individus en contact et donc comme lieu révélateur de la nature des relations entre la population majoritaire et la population minoritaire (Barbara, 1985: 38). Nous tracerons un bref portrait des principales questions abordées ainsi que quelques-unes des conclusions qui présentent un intérêt pour nos propres analyse et conclusions.

C'est sans contredit Barbara, notamment dans son livre *Mariages sans frontières* (1985), qui a dressé le portrait le plus exhaustif des différentes caractéristiques dans l'échange culturel au sein des couples mixtes. Il aborde en effet les éléments relatifs à l'évolution de la rencontre et les différentes réactions qu'elles provoquent. À cet égard il souligne plusieurs nuances à apporter selon le sexe, la nationalité et la couleur, la religion et le statut social du conjoint étranger (p.37). Aussi, contrairement à ce qui a pu être mentionné précédemment, Barbara relève que le milieu rural imposera un contrôle social

plus fort que le milieu urbain sur le mariage mixte (p.58). Il traite ensuite de la relation de couple d'où jaillissent une série d'écart au niveau des perceptions économiques, religieuses, sur les conceptions de la famille et des statuts et rôles des hommes et des femmes (pp.67-72). L'enfant, en tant qu'enjeu pour les parents d'une part et pour la société d'autre part, tient une grande place dans son analyse (pp.164-210). Au sujet de la distinction à apporter à la mixité culturelle du couple et sa mixité sociale, Barbara insistera pour affirmer que c'est la mixité culturelle qui est révélatrice des distances sociales propres aux groupes de référence des époux. Il note en effet que ce type de mariage obéit à des règles sociales communes aux mariages «simples», à savoir: il y a plus de chance qu'il se contracte lorsque ses membres sont d'un même milieu social et qu'il existe des stratégies d'ascension sociale adoptées par l'un ou l'autre des conjoints (pp.243- 264).

L'étude de Guyaux, Delcroix, Rodriguez et Randane (1992) trace également un portrait complet de l'évolution de la relation au sein d'un couple mixte. Partant des premiers contacts et de la rencontre, les auteures traitent aussi de la fête du mariage, de l'influence des familles ainsi que de la question des enfants. Cette évolution du questionnement, semblable à notre approche d'entrevue, permettra de faire des liens intéressants avec nos observations.

Bensimon et Lautman (1977), outre l'apport théorique important de leurs travaux (Bensimon et Lautman, 1974), ont travaillé sur les couples formés par des chrétiens et des juifs afin d'analyser la confrontation des traditions culturelles, les facteurs favorisant la réussite conjugale, la perception qu'ont les couples d'eux-mêmes ainsi que les questions religieuses et celle des enfants (Bensimon et Lautman, 1977). Entre autres conclusions, elles affirment que certaines tensions surgissent au sein même des couples, parfois même au point de provoquer un échec conjugal, lorsqu'interviennent des courants discriminatoires véhiculés par l'environnement social. Elles remarquent également une tendance dans l'environnement familial des couples étudiés à être dans la même situation de mixité, atténuant ainsi les réactions négatives et les pressions familiales sur ces unions (Bensimon et Lautman, 1977: 30).

Le mémoire de maîtrise de Catherine Passereux (1989) nous sera également utile. En effet, elle tente de voir comment interviennent différents facteurs dans la relation conjugale d'une part et dans le rapport du couple à la société d'autre part. Ces facteurs sont le statut socio-économique des conjoints, l'état des relations interraciales, l'intensité du sentiment d'appartenance ainsi que l'état des rapports hommes-femmes dans les deux sociétés (p.64).

Malgré que l'approche privilégiée soit centrée sur les rapports de domination et les rapports hommes-femmes, plusieurs des hypothèses et conclusions de son étude éclairent nos propres observations.

Cherchant à apporter de nouveaux éléments aux débats entre les assimilationnistes et les tenants du pluralisme, Cookie, White et Walter (1989) étudient l'identité ethnique des enfants issus de mariages mixtes afin d'explorer quels en sont les antécédents mais également quelle identité ou traits identitaires sont affirmés par ces «héritiers d'une identité mixte» (p. 507). Se basant sur différents travaux sur le sujet, les auteurs reconnaissent trois caractéristiques à l'identité ethnique «simple» (p.508). Elle est d'abord subjective, c'est-à-dire qu'elle dépend du sentiment d'appartenance et de l'auto-identification à un groupe. Ensuite l'identité ethnique est souvent instable, en ce sens qu'elle dépend de la situation d'interaction et des groupes en contact. Puis, l'identité ethnique rend compte d'un processus de réunion par lequel le groupe ou l'individu s'identifie et est identifié par les autres à un groupe ethnique. Cette dernière caractéristique oriente l'étude des chercheurs qui affirment que "puisque l'identité ethnique est sélectionnée plutôt qu'assignée, la meilleure façon de déterminer l'identité d'un individu est de lui demander" (p.509). Ils concluent que, contrairement aux dires des assimilationnistes et des pluralistes, les individus à "héritage mixte" (*mixed heritage*) ont souvent une identité multiple. De ce point de vue, le mariage mixte diminue l'identification à une identité minoritaire et donc réduit le pluralisme. À l'appui des travaux de Weber (1961) pour qui l'identification à un groupe ethnique dépend du sentiment d'appartenance (p.509-510), Cookie White et Walter suggèrent que les facteurs qui influencent l'identification sont les mêmes que ceux relatifs à l'identité «simple», c'est-à-dire l'exposition et la socialisation aux coutumes et aux éléments culturels du groupe ethnique, la proximité géographique ainsi que les avantages de statut reliés à cette identité (p.518). D'autres éléments seraient aussi à considérer, soit la ressemblance physique et les pratiques religieuses.

Dans son livre sur les mariages mixtes et l'identité ethnique aux États-Unis, Spickard (1989) présente différentes études sur le sujet en distinguant celles centrées sur les facteurs structurels (démographiques, classes, génération) de celles basées sur les facteurs culturels. Son point de vue est que les bases de l'action dépendent autant de la structure que des idées. Parlant des patterns de mariage mixte expliqués par les facteurs structurels, il démontre qu'ils sont aussi influencés par des facteurs culturels. Pour étayer son point de vue, l'auteur

divise les études sur l'ethnicité en 4 dimensions de l'ethnicité: la culture, les réseaux sociaux, les intérêts de groupe et l'identité de groupe.

Les trois premiers types d'études se concentrent particulièrement sur la formation, le maintien et la disparition des frontières au sein d'un processus linéaire de désintégration sociale vers une intégration à l'ensemble de la société. Elles évacuent la relation des individus à leur ethnicité, ou encore l'ethnicité au sens d'identité. S'attardant aux couples mixtes dans cette dernière perspective, l'auteur avance que la perte de l'identité ethnique minoritaire dans un couple mixte dépendra de 3 types d'action. En plus de l'action individuelle et de l'action du groupe ethnique, il y a l'action de la société majoritaire (le rapport à l'autre) sur les différentes facettes de l'ethnicité, soit la culture ethnique, le réseau ethnique, les intérêts ethniques et l'identité ethnique.

D'autres travaux valent la peine d'être mentionnés, notamment celui de Streiff-Fenart (1989) qui étudie les réactions de l'environnement, les échanges culturels au sein du couple et la question du choix du prénom des enfants issus des mariages mixtes entre Français et Maghrébins en France. Elle fait valoir que chez les couples à statut socio-économique élevé, la mixité est perçue comme une richesse tant pour les membres du couple que pour les enfants qui possèdent une double culture (Streiff-Fenart, 1989: 91).

Mentionnons également l'étude de Varro (1984) auprès de couples Américaines-Français qui analyse la relation entre les femmes et les enfants en fonction des rôles sexuels et de l'éducation bilingue des enfants. Varro met en évidence la situation conflictuelle des femmes sur trois points: elles sont étrangères, elles forment un couple mixte et elles tentent de transmettre leur culture à leurs enfants dont l'appartenance est double.

La thèse de doctorat en psychologie sur les mariages interethniques (entre Américains et étrangers identifiés autrement que par la race) de Giladi-McKelvie (1986) apporte également des conclusions intéressantes. Elle dira entre autres que les membres des couples avaient déjà, depuis leur enfance pour certains, des prédispositions au phénomène de la différence, ce qui les rend curieux face aux étrangers et leurs cultures. Par ailleurs, les couples mixtes, pour qui les valeurs familiales et religieuses sont d'une très grande importance, centrent leurs activités autour de la vie familiale.

Finalement l'étude statistique de Carisse (1966, 1969) analyse les types d'accommodations résultant d'un processus d'ajustement à une différence culturelle au sein de couples anglophones- francophones au Québec. Situant la problématique sur les liens entre la famille et le réseau social (parents et amis), elle pose l'hypothèse que ces liens sont le prolongement du système social et permettent de révéler les points forts et les points faibles de chacune des deux cultures. Les conclusions de la recherche démontrent que la culture du conjoint français domine dans les structures communautaires (habitat, parenté, culte, école, amis) à base de relations primaires, assises traditionnelles des Canadiens-français (p.483). L'orientation vers la culture anglaise est prédominante lorsqu'il s'agit de choisir les moyens de communications (revues, télévision, journaux) et les associations formelles, secteurs que l'on peut dire modernes et axés sur le pouvoir (p.483).

Plusieurs éléments des études dont il vient d'être question s'apparentent à notre propre recherche. D'abord elles appréhendent l'étude des mariages mixtes sous l'angle des relations entre populations majoritaire et minoritaire en terme d'ajustement à une différence identitaire. À ce titre, Spickard (1989), et dans un même ordre d'idée Cookie White et Walter (1989), soulignent l'importance de l'action de la société majoritaire sur l'identité ethnique. Cette action joue sur plusieurs facettes de l'ethnicité, soit la socialisation et les contacts avec la culture ethnique, le maintien d'un réseau ethnique favorisé par la proximité géographique, les avantages de statut reliés à l'identité ethnique, la défense des intérêts du groupe, puis l'effet de l'interaction sur l'identité ethnique.

Barbara (1984) invoque les nuances à apporter selon le sexe, la nationalité, la couleur, la religion et le statut social des individus en couple mixte. Cette remarque s'applique à nos observations où l'on perçoit bien les différences entre les hommes et les femmes, entre les couples visibles et non-visibles, mais également en fonction du statut social relié à l'emploi des répondants. Nous remarquerons à cet effet que les éléments significatifs du rapport d'altérité sont multiples et cumulatifs, parallèlement à l'idée que l'identité est multiple et se façonne selon les types d'interaction.

Par ailleurs, plusieurs de ces recherches invoquent les niveaux d'interaction dans l'étude des couples mixtes. À cet égard, nous aborderons l'objet de recherche en visant trois niveaux du rapport à l'autre, c'est-à-dire les relations interpersonnelles entre les membres du couple, les relations avec le groupe d'appartenance par le biais de la famille, ainsi que le rapport à la société régionale majoritaire. Certains constats des ces études s'appliquent à nos

observations. Entre autres, nous verrons que les relations avec les familles évoluent rapidement, que l'environnement social influence également les relations au sein même du couple. Nous constaterons pourtant certaines distinctions à faire s'il s'agit de couples visibles ou non, selon que les femmes ou les hommes sont immigrants.

La prochaine section traite de la méthodologie adoptée pour la réalisation de notre recherche. Il sera donc question de la stratégie de recherche, de la constitution de l'échantillon, du recueil des données et de l'opérationnalisation conceptuelle du rapport d'altérité.

1.4 ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES

La recherche qualitative que nous avons menée cherche à saisir le rapport d'altérité dans une relation ethnique par l'analyse d'une figure typique de ces relations: le cas des couples mixtes. La mixité des couples est ici établie en fonction de la différence d'identité ethnique des répondants tel que définie précédemment avec l'approche de Barth. C'est la mise en relation de ces deux identités à travers leurs parcours de vie commune qui nous permet d'atteindre de façon opérationnelle les éléments significatifs du rapport d'altérité.

Nous nous sommes inspirée de la théorie ancrée (*grounded theory*)¹⁰ pour élaborer notre échantillon et procéder à l'analyse de nos données. En ce sens, nous ne cherchions pas à connaître la distribution ou la description statistique de la population en mariage mixte, nous visions à mettre au jour les propriétés des rapports sociaux de l'objet d'étude et la logique qui les sous-tend.

Nous avons privilégié l'entrevue semi-dirigée comme technique de cueillette de données. Souvent utilisée dans le cadre de premières recherches sur un objet donné, cette méthode permet une ouverture de l'entrevue à la logique et l'ordre de succession des faits de l'interviewé. Il s'agit donc d'une recherche exploratoire dont la représentativité est théorique.

Il importe de noter, enfin, que cette description de la réalité des couples mixtes du Saguenay-Lac-Saint-Jean est relative au *rapport* que ces derniers ont établi avec l'altérité. En effet, peu importe la réalité sociale étudiée, nous y avons toujours accès de façon médiate,

¹⁰ Cette méthode de recherche prend ses bases du livre de B.G. Glaser et A.L. Strauss, 1967, *The Discovery of Grounded Theory*, Chicago, Aldine.

c'est-à-dire essentiellement à travers les significations que les acteurs sociaux attribuent à leur propre réalité sociale (à ce propos voir Houle, 1987 et Ramognino, 1989). Si bien que dans le cas de la présente recherche, c'est le rapport d'altérité chez les couples mixtes tel qu'il s'y trouve défini au sein des *verbatims* qui est analysé.

1.4.1 L'échantillon

Conformément aux exigences de la méthode privilégiée, notre échantillon devait présenter une diversité de positions concernant les relations ethniques dans une situation de mixité. Nous avons choisi de contrôler deux variables pour guider la construction de cet échantillon: d'abord l'alternance du partenaire d'origine étrangère dans le couple (l'homme ou la femme) ainsi que la visibilité du partenaire d'origine étrangère (visible ou non-visible).

À l'instar des études féministes nous ayant initié aux rapports de pouvoir à l'intérieur du couple (Vandelac, 1985), nous pouvons penser que le partenaire dominant de la relation va tendre à imposer la forme culturelle à adopter. Par ailleurs, comme nous l'avons vu avec les différentes études relatives aux couples mixtes, une distinction semble s'imposer entre les hommes et les femmes, et ce, tant au point de vue du choix du conjoint que des différentes réactions de l'environnement social. Aussi, de nombreuses études anthropologiques ont révélé que dans les sociétés patriarcales, ce qui relève de la sphère privée est le domaine des femmes, c'est-à-dire que la reproduction de l'unité familiale repose sur la femme. Considérant les divergences qui peuvent en découler, la première distinction analytique est celle entre les hommes et les femmes quant à la perception des relations qu'ils entretiennent entre eux.

La seconde variable considérée, celle de la visibilité ou de la non-visibilité, est un facteur-clé dans la représentation de l'«Autre» et de la différence. Entre autres études, celles de l'École de Chicago ont démontré l'importance de la visibilité dans l'interaction des groupes et dans l'adoption des comportements sociaux. La perspective d'une régionalisation plus importante de l'immigration en région suppose qu'il faille en tenir compte.

Les critères de sélection mentionnés répondent à un ensemble de préoccupations majeures dans notre recherche. Nous nommons couples visibles, les couples où le partenaire étranger est *visiblement étranger* et couples non-visibles ceux où le partenaire étranger est

non-visible. Aussi, l'échantillon respecte les quatre possibilités de mariage mixte qui se présentent:

<u>couples visibles</u>	<u>couples non-visibles</u>
femme locale + homme étranger visible	femme locale + homme étranger non-visible
femme étrangère visible + homme local	femme étrangère non-visible + homme local

Le corpus se compose de 8 couples (deux par possibilité), ce qui devait nous permettre d'effectuer 16 entrevues semi-dirigées auprès de chacun des membres du couple. Par contre, dû à certains problèmes d'horaire, seules 14 entrevues ont été réalisées. Deux hommes, un visible et l'autre d'origine locale n'ont pu être rencontrés. La qualité des informations obtenues auprès de leurs épouses ainsi que la nature exploratoire de la recherche nous permettent de croire que ces manques ne modifient pas trop lourdement la portée des résultats.

L'échantillon ainsi constitué est non probabiliste. Il a l'avantage de nous présenter un éventail des dimensions et des processus dynamiques qui définissent le rapport d'altérité au sein de couples mixtes. Par contre, les différentes appartences ethniques répertoriées supposent également que nous n'analyserons pas en profondeur les caractéristiques culturelles des répondants. C'est pourquoi nous ne donnons que des indications générales sur l'importance relative des tendances recensées. L'échantillon a été choisi non pas en fonction de sa représentativité statistique, mais du fait de son caractère typique.

La représentativité théorique de l'enquête exploratoire menée justifie la technique d'échantillonnage privilégiée. Le but est d'approfondir la réflexion et de formuler des hypothèses pour de futures études. Il pourrait être difficile à cette étape de chercher à élargir les conclusions sur l'ensemble de la population régionale. Pourtant, nous sommes à même de croire que les relations mises en lumière dans ce mémoire ont de bonnes chances d'être vérifiées ailleurs.

C'est par boule de neige que nous avons pu identifier les 8 couples participants. Quoique fort pratique, cette méthode comporte pourtant certaines lacunes. Entre autres, quelques couples nous ont été référencés par les répondants eux-même, il y a donc une légère

tendance à ce qu'ils proviennent du même milieu, qu'ils fréquentent les mêmes personnes et à avoir le même âge. Ces lacunes peuvent cependant représenter des avantages au niveau des comparaisons à faire puisqu'elles offrent une certaine homogénéité à l'échantillon.

Aussi, nous n'avions retenus que deux variables pour élaborer l'échantillon. Certains critères importants tels la durée du séjour en pays d'accueil, l'âge, la classe sociale ou l'appartenance religieuse n'ont pas été contrôlés. Ces variables auraient pu servir à spécifier l'analyse, par contre la complexité d'une telle démarche par rapport à l'objet de recherche nous a incité à les laisser de côté. Il apparaît toutefois que l'incidence de ces éléments puissent servir à des hypothèses intéressantes pour des recherches futures.

Les principales caractéristiques socio-démographiques des répondants sont les suivantes:

Origine	Sexe	Âge	Année d'immigration	Occupation	Religion
Africaine	h	26	1984	étudiant	catholique
Québécoise	f	26	--	étudiante	catholique
Africaine	h	28	1992	étudiant	catholique
Québécoise	f	25	--	enseignante	catholique
Africaine	f	25	1990	étudiante	catholique*
Québécoise	h	37	--	entrepreneur	catholique
Asiatique	f	29	1979	infirmière	catholique*
Québécoise	h	31	--	pharmacien	catholique
Européenne	h	41	1981	chômeur	catholique
Québécoise	f	36	--	chômeuse	catholique
Européenne	h	47	1994	enseignant	protestant
Québécoise	f	33	--	professionnelle	catholique
Européenne	f	37	1982	serveuse	catholique
Québécoise	h	40	--	militaire	catholique
Européenne	f	37	1990	mère au foyer	bouddhiste**
Québécoise	h	31	--	entrepreneur	catholique

* Dans ces cas, il s'agit de conversions au catholicisme parce qu'il y a peu ou pas de pratiques protestantes ou bouddhistes.

Comme on le remarque, les répondants de l'échantillon sont en majorité de religion catholique. Par absence de différences marquantes, cette dernière variable, dont l'influence sur les relations sociales a été maintes fois démontrée, ne devrait pas représenter un facteur marquant les relations au sein même des couples. Et pourtant, cela nous donne une bonne indication des tendances à l'homogamie sur certaines variables sociales telles qu'avancées par Albou (1957) puis Blau, Beeker et Fitzpatrick (1984).

Soulignons également que dans notre échantillon nous retrouvons deux familles reconstituées. Dans le premier cas, la femme immigrante avait un enfant avant la rencontre, mais c'était la mère de celle-ci qui en avait la garde. Depuis leur union ils élèvent ensemble l'enfant . Dans le second cas, l'homme immigrant a une fille issue d'un mariage précédent. Les membres de ce couple considèrent que la venue d'un second enfant aide à la vie familiale et participe à rapprocher la femme et la fille. Sur les huit couples interrogés, six ont des enfants. Les deux autres projettent déjà d'en avoir.

1.4.2 La collecte des données

La collecte des données s'est déroulée d'août à octobre de l'année 1995. Les entrevues s'effectuaient à la résidence des répondants et nous avons rencontré chacun des membres des couples de façon individuelle. L'objectif de cette stratégie était de pouvoir comparer les énoncés entre les hommes et les femmes en plus d'opérer une certaine validation des entretiens au sein d'un même couple. Nous convenons pourtant que des entrevues avec les deux partenaires auraient pu être riches en information, particulièrement en fonction des confrontations d'idées qui pourraient en résulter.

Nous présumons, puisque la collecte s'est effectuée de façon relativement rapprochée dans le temps, qu'aucun événement particulier n'ait pu intervenir pour influencer la perception des répondants. D'autres facteurs sont à prendre en considération pour la validation des résultats. D'abord, sauf une en particulier, les entrevues se déroulaient en français, ce qui a pu nuire aux répondants dont ce n'était pas la langue première pour la compréhension des questions mais également en ce qui a trait à l'interprétation que nous avons pu en faire. Une entrevue s'est produite en anglais parce que le répondant ne maîtrisait

** Cette fois, il est question d'une conversion du catholicisme au bouddhisme par choix personnel.

pas le français. Il est permis de croire que son déroulement ait été dirigé moins rigoureusement que les autres puisque, dans ce cas, il s'agissait de la langue seconde de l'intervieweure. Par ailleurs, malgré que dans le mode d'approche adopté prédominait l'écoute réceptive, la relation inévitable qui s'établit entre l'intervieweur et l'interviewé nous oblige à considérer que l'intervieweur est une femme blanche. Constatons qu'à cet effet certains sujets étaient abordés de façon très approfondie par les femmes alors qu'ils étaient vagues ou inexistants pour les entretiens avec les hommes.

Les entrevues semi-dirigées avaient une durée moyenne d'une heure trente. Elles représentent ce que l'on pourrait nommer une «*histoire de vie de couple*». En ce sens, nous avons demandé aux répondants d'élaborer le plus ouvertement possible au sujet: 1) de comment ils ont rencontré leurs conjoints; 2) du déroulement et des événements entourant le mariage ou l'union; 3) de leur relation avec la famille et la belle-famille; 4) de l'éducation des enfants; 5) de leur appréciation du milieu régional (voir Annexe).

Nous croyons que les deux premiers sujets, rencontre et union du couple, feront ressortir la formalisation du rapport. En ce sens, nous connaîtrons les éléments du privé qui présentaient une certaine divergence sociale et qui ont dû être négociés entre les partenaires. Le thème des relations avec la belle-famille et celui des enfants mettront au jour les dimensions synchroniques et diachroniques du rapport familial, c'est-à-dire respectivement les questions d'alliance et de filiation. En abordant le thème de l'appréciation du milieu régional, nous voulions voir à quel point l'environnement régional et ses particularités contribuent à développer un sentiment d'appartenance, facilitent ou non l'intégration.

1.4.3 L'analyse des résultats

Les entrevues étaient retranscrites sous forme *verbatim*, puis analysées en fonction du contenu à l'aide du logiciel de gestion de données qualitatives Hyperqual. L'approche inductive propre à la méthode ancrée nous permet de découper nos données en unités de sens selon l'expérience des répondants et les similitudes entre elles. Ainsi, les catégories de la description ne correspondent pas nécessairement aux thèmes abordés en entrevues. Et puisque les entrevues se déroulaient avec les partenaires des couples de façon individuelle, cela nous a permis de reconstruire les données sous forme de comparaisons tantôt entre les couples visibles et non-visibles, tantôt entre les hommes et les femmes. La stratégie de recherche que nous adoptons est celle de l'étude de cas comparés entre couples mixtes.

En fait, les entrevues ont été analysées suivant une démarche globale d'analyse qui vise, dans un premier temps, à déconstruire les données, pour dans un deuxième temps, les reconstruire du point de vue de l'objet de recherche¹¹. Sous cet angle, les extraits constitutifs de la déconstruction des *verbatims* ont trait à l'objet des propos tenus par les personnes interviewées et le sens dont ils sont pourvus. Plus précisément, l'analyse a été construite sous deux aspects, soit "de quoi on parle" et "comment on en parle".

La figure suivante donne un aperçu rapide des catégories issues des extraits considérés dans l'analyse. C'est par une opérationnalisation du concept d'altérité que nous avons été en mesure d'élaborer ce schéma d'analyse. Les indicateurs représentent sommes toutes "de quoi on parle" en fonction de la similarité des thèmes retracés dans les entrevues. Le "comment on en parle" permettra, au cours des chapitres qui suivent, d'alimenter la réflexion autour des éléments significatifs composant l'identité des individus.

<u>Concept</u>	<u>Dimensions</u>	<u>Sous-dimensions</u>	<u>Indicateurs</u> (de quoi on parle, comment on en parle)
		identité sociale ----->	• le conjoint
	Identité d'égo	identité individuelle	• la famille
Altérité		identité sociale ----->	• la langue
	Identité d'alter	identité individuelle	• les valeurs
			• l'éducation
			• la religion
			• la région
			• rapport H/F
			• travail, etc.

Les chapitres 2, 3 et 4 abordent les éléments d'analyse de la recherche sur le rapport d'altérité chez les couples mixtes du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Ces éléments sont: l'évolution et les ajustements dans la relation des couples, les relations avec les familles et belles-familles

¹¹ Voir à ce sujet l'ouvrage de Ramognino, Nicole et Marianne Canto-Klein (1974), "Les faits sociaux sont pourvus de sens: réflexions sur l'analyse de contenu", *Connexions*, no 11: p. 65 - 91.

et enfin les relations avec l'environnement régional. Traités sous forme de grands thèmes, chacune de ces sections nous permettent de découvrir les différents indicateurs du rapport d'altérité tels que perçus par les répondants.

CHAPITRE 2

ÉVOLUTION ET AJUSTEMENTS DANS LA RELATION DES COUPLES MIXTES

Les thèmes abordés dans ce chapitre concernent les éléments faisant partie de l'intimité du couple, à savoir les relations interpersonnelles entre les partenaires. Lors des entrevues, nous visions à mieux cerner les marqueurs d'identité révélateurs d'une différence susceptible d'être objet de négociation et d'ajustement en fonction de la dimension diachronique du rapport d'altérité, soit les questions de filiation.

Cette première partie descriptive se divise en cinq sections correspondant aux sujets discutés en entrevues. Ainsi nous aborderons d'abord la rencontre des membres des couples puis le sujet de l'officialisation de l'union. La section suivante traite des éléments de mixité perçus chez les couples non-visibles d'abord, visibles ensuite, puis en terme de rapport homme-femme. Nous enchaînerons avec le thème de la communication et de la langue parlée pour terminer avec le sujet des enfants.

2.1 LA RENCONTRE

Comment rencontrons-nous un conjoint immigrant quand nous sommes originaire d'une région où les immigrants représentent seulement 2,13 % (Dugas, 1990) de la population ? Pouvons-nous percevoir des attitudes ou des conditions de départ influençant le développement d'une relation entre individus aux identités ethniques différentes ? Telles sont les interrogations sous-jacentes avec lesquelles nous avons abordé les étapes de la rencontre auprès des répondants de notre échantillon.

D'entrée de jeu, nous remarquons que le milieu de travail est le plus propice à ce type de rencontre. Dans cinq cas sur huit, notre échantillon présente des individus ayant fait connaissance de leur futur(e) conjoint(e) dans un environnement de travail. Par contre, de ces cas particuliers, deux seulement ont fait leurs premiers contacts ici en région. Deux répondants se sont connus à l'université alors que les autres ont été introduits par le biais de parents, lors d'une réunion familiale. Les autres couples firent connaissance à l'extérieur de la

région, soit à Montréal ou au Canada-anglais, ou encore dans les pays d'origine des conjoints immigrants comme ce fut le cas pour les répondantes du Sénégal et d'Allemagne.

En parlant du moment de leur rencontre, la plupart des couples soulignent l'effet du hasard, du coup de chance, d'un concours de circonstance des événements entourant leur rencontre. En général, personne n'avait pensé ou même désiré rencontrer et s'unir à un étranger. Les raisons invoquées font référence au milieu d'origine qui, du fait de son homogénéité et de son éloignement, oriente les choix du conjoint ou de la conjointe. Malgré qu'on ne soit pas nécessairement fermé, on ne connaît pas les «autres», on n'en voit pas, à tel point qu'une union de ce genre semble impossible et trop loin de nous. Cette remarque s'applique davantage pour les membres de couples visibles.

Ben ça m'avait jamais traversé l'esprit, pis je courrais pas ça non plus, parce que de toute façon il n'y en a pas beaucoup par ici. Disons que à ce niveau là j'ai jamais rien eu contre les étrangers non plus, j'ai jamais eu de préjugés. Mais comme je te dis, on s'est rencontré, c'est un concours de circonstances. (mari, couple f/Asiatique-h/Québécois)

Jamais, j'avais jamais pensé marier une Noire. Pour moi Québec c'était déjà loin, ça fait que quand je me suis ramassé à Douala un soir, j'me trouvais loin de ma mère. (mari; couple f/Africaine-h/Québécois)

Non, non, peut-être avant je connais pas beaucoup votre mode de vie, je sais pas c'est comment les garçons, c'est pour ça je voulais pas sortir avec un Québécois. Moi j'ai toujours pensé sortir avec un Laotien. Y'en a qui restent par ici. (femme; couple f/Asiatique-h/Québécois)

Notons par ailleurs que les femmes locales, maintenant unies à des hommes visibles, en faisaient même un critère de refus de rencontre parce que persuadées des difficultés supplémentaires que cela crée dans une relation.

J'étais célibataire et je m'étais fixée un idéal de gars (...) c'est-à-dire, c'est pas des choses compliquées, tsé, c'est avoir le sens de l'humour, qu'il soit quand même un peu cultivé, après ça le respect, pis, pas l'apparence physique mais quelqu'un qui est propre, pis avoir des valeurs communes. Pis aussi je voulais pas un immigrant. Parce que tous les immigrants que j'avais rencontrés, je me disais, mon Dieu, tous ce qu'ils veulent c'est du sexe. J'me disais, que une relation de couple c'est compliqué, pour que ça marche y faut beaucoup de travail pis je me disais qu'avec un immigrant ça serait plus de travail à cause des différences culturelles. (femme; couple f/Québécoise-h/Africain)

Ben, ça m'embarrassait un peu qu'il soit Noir, mais pas pour moi. C'est parce que je me disais, ben tous le monde vont nous regarder en disant, tsé, qu'est-ce qu'ils font ensemble. Fait que pour ça, ça me tannait un peu. (femme; couple f/Québécoise-h/Africain)

Les membres des couples non-visibles semblent posséder une plus grande attirance vers l'extérieur, par les voyages et les étrangers. Chez ces derniers, la possibilité de rencontrer l'âme-soeur ailleurs dans le monde, ou provenant d'un autre pays, a toujours été de soi.

Je cherchais pas nécessairement une personne d'une autre nationalité pour me marier là, mais j'ai toujours voulu autour de moi des gens d'un peu partout. Je dirais pas à l'exception des Québécoises là, ça s'est jamais adonné. Mais même pour mes parents, je pense qu'ils savaient qu'un moment donné j'arrive avec quelqu'un d'une nationalité différente (mari; couple f/Européenne-h/Québécois).

En accord avec cette première remarque, on observe que chez les couples non-visibles, trois immigrants (deux hommes et une femme) avaient déjà été mariés, soit à des Canadiens ou à une Suédoise. Il semble donc que l'ouverture vers l'autre était acquise chez ces répondants. Par ailleurs, pour les membres des couples non-visibles, c'est davantage l'événement mariage qui est surprenant et pas nécessairement le fait qu'il se conclut avec un «étranger».

J'aurais jamais pensé que je le marie, jamais. J'avais 20 ans, y'a toute sorte de choses qui m'intéressaient, mais pas m'engager (femme; couple f/Européenne-h/Québécois).

À la lumière des résultats observés auprès de notre échantillon, et comme nous aurions pu le déduire d'après les simples statistiques démographiques, le milieu régional présente peu d'opportunités de faire la rencontre d'un conjoint immigrant. L'environnement de travail par contre ouvre une voie privilégiée pour ce type de contact. Ces conditions de «rareté» favorisent des attitudes d'ignorance de l'«autre» et des possibilités de rencontre, particulièrement chez les membres des couples visibles. Également la crainte des réactions de l'environnement social influence une telle attitude. En cas extrême, les femmes locales appréhenderont davantage la fréquentation d'hommes visibles. Une curiosité et une conscience de la possibilité de rencontrer un étranger apparaissent davantage auprès des répondants des couples non-visibles.

Une fois les premiers contacts effectués, la relation évolue vers une plus grande stabilité. Les partenaires concrétisent leurs unions soit par un mariage ou une cohabitation. Voyons maintenant les traits marquants de ce passage vers une vie de couple.

2.2 L'OFFICIALISATION DE L'UNION

Nous avons remarqué quatre éléments particuliers relatifs à l'officialisation de l'union. Les premières observations se rapportent au temps requis puis les raisons invoquées pour conclure une telle union. Par ailleurs, l'influence des familles et de la religion lors de la cérémonie sera abordée dans cette section.

2.2.1 Quand m'épouserez-vous ?

Même si pour la plupart des couples la relation semble débuter de façon anodine, il est à remarquer que la concrétisation de l'union se déroule rapidement. À part deux cas particuliers, nous remarquons en effet qu'il y a mariage ou union de fait cinq à six mois après la rencontre.

Différentes raisons viennent justifier la rapidité des événements: la venue d'un enfant, le statut instable du conjoint immigrant ou de la conjointe immigrante ainsi que le désir d'être ensemble. Ces raisons peuvent se cumuler selon les cas.

Ainsi, dans notre échantillon, nous dénombrons quatre cas où la venue d'un enfant précipite la décision de se marier ou de former une union de fait. Par ailleurs, que les couples attendent un enfant ou non, trois couples accélèrent leur mariage parce que le statut du conjoint ou de la conjointe immigrante n'est pas stabilisé, c'est-à-dire lorsqu'ils sont en attente du statut d'immigrant reçu ou lorsque leur demande est en appel. Dans un de ces cas, la rencontre s'étant produite en Afrique, ce sont les démarches d'immigration et de parrainage qui ont ralenti le processus. Par contre, une fois au Québec, les pressions dues aux démarches d'immigration ont fait en sorte que le mariage a eu lieu trois mois après la date d'arrivée. Par ailleurs, deux couples se sont mariés à l'extérieur du pays pour faciliter l'immigration au Canada ou pour éviter d'être séparés l'un de l'autre. Un couple est encore à prévoir le mariage et nous verrons plus loin que la pression du milieu familial y est pour quelque chose.

2.2.2 Je veux bien mais...

S'il est un premier élément de négociation à soulever, ce sera celui de la décision de se marier. Nous venons de voir différentes raisons faisant en sorte que le mariage se soit conclu rapidement après la rencontre. Mais malgré cela, une telle décision entraîne beaucoup de discussions ou de négociations pour parvenir à une entente.

On remarque des arguments différents entre les répondants immigrants ou immigrantes et ceux originaires de la région. Les femmes immigrantes en attente d'un enfant veulent stabiliser leur statut d'immigrante et leur situation familiale, alors que leurs époux acceptent le mariage par amour. Une entente de cohabitation aurait été satisfaisante dans leur cas.

Pour moi c'est sûr que le mariage je l'ai bien voulu, peut-être plus que pour mon mari, parce que pour lui, c'était plutôt facultatif. Il aurait bien aimé vivre accoté. Mais moi j'ai voulu le convaincre que c'est une belle étape de la vie, et toutes les complications éventuelles, vu que j'étais immigrante, pour peut-être donner à mon bébé un bon départ, pour que sa situation légale soit claire. (femme; couple f/Européenne-h/Québécois).

Chez les couples non-visibles, les éléments invoqués réfèrent davantage au fait qu'ils ne veulent pas être séparé, ils prennent «la chance» de s'unir officiellement:

(...) c'est drôle parce qu'il m'avait demandé en mariage avant qu'il parte pour la Suède (rire). Mais tsé, tu le prends plus ou moins au sérieux. On n'a pas tellement le choix dans des relations à distance comme ça, faut que ça se fasse vite. Tu le sais ou tu le sais pas, ou tu prends une chance, t'as pas le choix. En fait, on voulait être ensemble et ça a marché. (femme; couple f/Québécoise-h/Européen)

(...) Pis là il dit qu'il va être transféré au Canada. Pis là, moi je crois pas tellement au mariage. Je serais restée avec lui mais pas mariée. Mais là vu que c'était trop compliqué avec l'immigration pis avec l'armée, bon, c'est-à-dire qu'on s'est marié pour que je puisse immigrer plus facilement au Canada. (femme; couple f/Européenne-h/Québécois)

Quand aux hommes immigrants visibles, ils n'osent pas impliquer leurs conjointes dans les dédales des procédures de l'immigration. Ce sont les femmes locales qui convainquent leurs conjoints de s'unir parce sans cette union ils pourraient être séparés. Par amour, elles

préfèrent se marier. Ce qui, dans le cas où un enfant est à venir, sécurise également l'avenir familial.

Ça nous est comme arrivé dans la face que y fallait que y'aille des mesures qui soient prises pour qu'il puisse rester au Canada. Moi je voulais pas me marier, tsé, on se connaît pas beaucoup, dans quoi on s'embarque ? (...) Pour moi, l'important c'était qu'on reste ensemble. Pis un moment donné, ben en pensant à ça, si l'important c'est de rester ensemble, ben on est aussi ben de se marier. (femme; couple f/Québécoise-h/Africain)

(...) là, y'avait pu son visa, il était obligé de s'en allé. J'ai dit là, viens on va se marier. Parce que moi je voulais pas qu'il s'en aille, j'avais un enfant qui s'en venait. Mais lui y voulait vraiment pas. Y dit: quand je t'épouserai, ça va être pour d'autre chose que parce qu'on est pressé pour des papiers. Fait qu'on s'est vraiment, ben, lui s'est pas marié pour cette raison là, moi peut-être que je serais pas mariée, mais je me suis mariée par amour aussi. C'est vraiment par amour. (femme; couple f/Québécoise-h/Africain)

2.2.3 La famille et le mariage

Par ailleurs, l'annonce du mariage à la famille peut poser problème pour certains. Remarquons que les individus de l'échantillon dont c'est le cas sont des membres de couple «visible». De fait, la crainte des objections et des mécontentements qu'auraient pu poser la famille à l'annonce du mariage s'observe non seulement dans le cas des immigrants et immigrantes, mais aussi chez les personnes originaire de la région.

On n'en a pas parlé à mes parents parce que je savais qu'ils seraient pas d'accord. Je le savais parce que quand je leur ai dit que je sortais avec lui, le seul conseil qu'il m'ont donné c'est: marie-toi pas avec parce que son but c'est d'avoir sa citoyenneté. Pour eux, tous les Noirs sont comme ça. (femme; couple f/Québécoise-h/Africain)

Je savais ce que ma mère allait dire, je savais qu'elle allait émettre des objections, elle aurait essayé de me faire un lavage de cerveau (rire). Parce que elle aussi, elle avait une autre vision des Blancs et des Blanches quoi. (homme; couple f/Québécoise-h/Africain)

Dans ces deux cas, le mariage s'est produit à l'insu des parents. Chez les autres couples, on remarque un respect des valeurs et règles culturelles familiales. Le mariage se fait de façon officielle, avec cérémonie et en présence des parents.

Ben d'abord, on planifie les fiançailles en respectant les coutumes, et la nôtre et la leur, ça demande une grande participation de ses parents. (homme; couple f/Asiatique-h/Québécois)

J'étais protestante, puis en arrivant ici, vu que j'allais toujours à l'église catholique, et là on fait toute la même chose, alors je suis maintenant convertie. Et pour moi, c'était important un mariage, un mariage qu'il soit religieux, mais ça été religieux. Toute sa famille y était. (femme; couple f/Africaine-h/Québécois)

2.2.4 La cérémonie

Une fois prise la décision de se marier, comment cela se conclut-il? La connotation religieuse conférée au mariage fait ici intervenir la valeur et l'expression symbolique de la religion. Or, comme nous l'avons mentionné dans la partie décrivant l'échantillon, celui-ci est constitué par un seul individu d'ascendance religieuse autre que chrétienne et très peu de répondants sont pratiquants. Aussi, seulement trois couples dont les membres pratiquent donnent une importance au cérémonial du mariage, qu'il soit religieux ou civique. L'accord commun des répondants sur ce sujet suppose une négociation harmonieuse.

Parce que lui il est protestant, tant qu'à moi, moi ça me faisait aucune différence. Que je me marie dans un mariage religieux ou un mariage protestant, ça me dérangeait pas. (femme; couple f/Québécoise-h/Européen)

On a tous les deux la même pensée, on trouve ça louche la religion catholique. On a décidé de faire un mariage civil. (homme; couple f/Européenne-h/Québécois)

L'élément religieux du mariage devient objet de négociation davantage parce qu'il fait intervenir les pressions familiales. En effet, les familles et belles-familles sont déçues des mariages civils, ou des unions conclues à la sauvette, c'est-à-dire dans des lieux où il n'y a pas de contraintes de temps (par exemple dans une église baptiste).

C'était un mariage civil, je pense qu'on a pas mal déçu. Moi j'ai déçu ma mère et lui il a déçu, avec notre décision, il a déçu aussi ses parents. (femme; couple f/Européenne-h/Québécois)

J'imagine, oui, je pense d'ailleurs c'est ça qui l'a le plus choquée quoi. Qu'on se soit marié civilement et en plus sans la présence des familles.

Elle n'était pas là (sa mère). Alors bon, je pense que ça a dérangé un peu. (homme; couple f/Québécoise-h/Africain)

Pour pallier à cette déception, certains couplent entreverraient une fête pour «faire plaisir à la famille», d'autres célèbrent l'union plus tard par un autre événement symbolique et familial.

J'imagine qu'elle aurait aimé avoir une grosse cérémonie de mariage. Mais moi je me dis, si y veut, pour moi ça serait comme un cadeau que je leur ferais. Mais on l'a fait en quelque sorte lors du baptême là. Y'avait toutes les familles, y'avait du monde, ça été comme un ratrappage. Pis après, le soir, y'a eu une fête, tous le monde était là. (homme; couple f/Québécoise-h/Africain)

En résumé, nous constatons qu'il existe des limites au rapport à l'altérité chez les individus participants à une relation de mixité. Alors qu'au départ les membres locaux de notre échantillon, particulièrement ceux unis à des immigrants visibles, éprouvaient des craintes face aux possibilités de fréquentation puis pour l'annonce du mariage, les différences s'atténuent rapidement ou se révèlent inexistantes. À preuve, l'officialisation de l'union apparaît tôt après la rencontre et les conjoints évacuent l'élément religieux pour s'accorder sur le type de mariage ou de célébration qui les unira. Il est intéressant de constater que les répondants situent davantage la relation au plan personnel en mettant l'emphase sur «d'universalité» d'une relation de couple. Par contre, les réactions proviennent de l'environnement extérieur au couple, particulièrement auprès des familles.

Nous venons de voir comment les marqueurs d'altérité pouvaient influencer l'établissement d'une relation de couple. Dans la prochaine section, nous nous attarderons à la perception de la mixité par les membres des couples eux-mêmes.

2.3 LA MIXITÉ PERÇUE DANS LES RELATIONS DE COUPLE

Cette section traite d'abord de la perception par les partenaires de leur relation mixte en tant que couple. Par la suite, nous nous attarderons à des éléments précis des rapports mixtes ayant été mis de l'avant lors des entrevues, d'abord chez les couples non-visibles puis chez les couples visibles. Enfin, nous verrons comment les rapports homme-femme influencent les relations mixtes.

2.3.1 Une relation comme les autres?

Pour tous les membres des couples, la relation mixte diffère très peu d'une relation entre individus de même origine. Pour eux, toute relation implique l'établissement d'un terrain d'entente, d'une vision commune sur certains aspects de la vie et aussi d'une adaptation à l'autre.

C'est pas parce qu'ils parlent un autre langage, qu'ils ont une autre couleur de peau, qu'ils ont pas les mêmes buts dans la vie. Les différences sont tellement minimes que c'est pratiquement la même chose. (femme; couple f/Québécoise-h/Européen)

Mais quand j'y pense vraiment, depuis deux ans qu'on est ensemble là, y'a pas tellement de différences tant que ça entre Blancs et Noirs. C'est la même chose. Un homme blanc il est jaloux, un homme noir est jaloux, une femme blanche est jalouse, une femme noire est jalouse, c'est la même chose tu sais. (homme; couple f/Québécoise-h/Africain)

Je sais pas si c'était le fait que c'était un couple mixte que ça faisait une différence ou ben si c'était juste la rencontre de deux personnes. Tsé, parce que quand tu commences à sortir avec quelqu'un faut établir un terrain commun là. C'est normal, c'est ça une relation de couple, je pense. (femme; couple f/Québécoise-h/Africain)

Je vis avec lui mais je le considère pas comme un Allemand. C'est une personne comme une autre. J'ai jamais dit: il a une culture allemande, je l'ai jamais vue vraiment. (femme; couple f/Québécoise-h/Européen)

Malgré ces affirmations, la mixité semble présenter des particularités puisque les répondants locaux, hommes et femmes, la considèrent avantageuse. Elle permet une plus grande ouverture sur le monde et une meilleure connaissance des sociétés étrangères.

Ça m'a beaucoup ouvert les yeux. C'est fou hein, le fait d'être de différentes cultures ben l'autre apporte un élément que, hop, toi t'avais pas compris (...). Pis mon Dieu, c'est quasiment mieux que finalement être marié à ta même race. (femme; couple f/Québécoise-h/Européen)

Je trouve ça très intéressant pis très enrichissant quand même là. Ça m'a appris beaucoup sur la culture, pis pas seulement la culture Laotienne mais toute la culture asiatique aussi, la façon dont ils conçoivent la vie pis la famille, le respect des aînés, de leur parenté. (homme; couple f/Asiatique-h/Québécois)

Je sais pas, peut-être qu'il m'a apporté davantage une ouverture d'esprit. J'ai appris beaucoup de choses sur d'autres cultures que je connaissais pas, sur les façons de fonctionner dans son pays. Que ce soit des choses négatives ou positives, que j'approuve ou que j'approuve pas, que je comprenne ou pas, peu importe, j'ai appris et c'est un plus pour moi. (femme; couple f/Québécoise-h/Africain)

Chez les conjoints immigrants, cette allusion à la mixité comme permettant une ouverture est moins présente. Ceux-ci auront davantage tendance à minimiser les différences, "la mixité dans le couple, ça n'a pas d'importance", "je vois pas la différence", "nous sommes comme tout le monde."

Malgré la tendance à atténuer les différences et les rendre positives, les conjoints locaux des couples non-visibles mentionneront pourtant qu'il en aurait peut-être été autrement s'ils avaient épousé des immigrants visibles.

Je sais pas si peut-être j'étais arrivée avec un arabe, ou quelque chose du genre, ça aurait été peut-être différent là. Mais, je sais pas si je me serais rendue là, c'est différent (rire). C'est sûr que y'a pas de différences dans nos cultures. (femme; couple f/Québécoise-h/Européen)

Y'étaient peut-être ben contents qu'elle soit blanche. Si j'étais arrivé avec une Africaine ou une Sud-Américaine, ça les aurait peut-être dérangé un peu plus. Une blonde aux yeux bleus c'est sûr que ça passe bien. (homme; couple f/Européenne-h/Québécois)

Au-delà du fait qu'on mentionne que les relations au sein d'un couple mixte s'apparentent à toute vie de couple, chacun des répondants perçoit tout de même des éléments de mixité au sein du couple. Ceux-ci se rapportent à la langue, aux habitudes culturelles propres au groupe d'appartenance ainsi qu'aux rapports homme-femme. Les limites de notre échantillonnage, passant sous silence la variable religion, ne permettent pas de mesurer la religion comme élément de mixité perçue entre les membres des couples. L'échantillon se compose majoritairement de répondants d'ascendance chrétienne (protestante ou catholique) pour qui la pratique religieuse est peu courante. Peut-être aurions-nous observé une plus grande importance de la religion si la composition des couples présentait une mixité religieuse, entre musulman et catholique par exemple ?

Afin de faciliter l'étude en détail des éléments invoqués pour marquer la mixité, nous croyons opportun d'établir une première division. En effet, le traitement du matériau

d'analyse nous a permis d'établir une distinction entre les répondants des couples visibles et ceux des couples non-visibles sur leurs perceptions de la mixité.

2.3.1 La mixité chez les couples non-visibles

Conformément aux variables nous ayant permis d'établir l'échantillon sur la base de la visibilité, donc de caractéristiques physiques, opposées à une non-visibilité soulignant davantage le critère audible des répondants, les membres des couples non-visibles désignent la mixité par les différences linguistiques :

Most people are the same, wherever you travel, they have the same basic needs. The only difference between people often is the language. (homme; couple f/Québécoise-h/Européen)

La langue est quand même une chose signifiante dans les couples de deux nations différentes. Parce que même si tu dis le même mot, tu le comprends et le sens différent. Comme «amour», c'est pas la même chose, même si c'est traduit là, ça se sent différent en Allemand que ça se sent en Québécois, ou même en Canada. (homme; couple f/Québécoise-h/Européen)

Pour les éléments de mixité se rapportant aux modes de vie, on remarque que chez les couples non-visibles ces différences sont à tous le moins minimes. Ce sont des habitudes, des façons de faire, qui ne présentent pas de grandes divergences et ne posent pas de problèmes majeurs d'adaptation. Les femmes des couples non-visibles par contre discutent davantage de ces différences d'habitude perçues au sein du couple:

C'est peut-être des grandes occasions, comme Noël par exemple, ça se déroule différemment. Mais vraiment dans le quotidien quotidien, c'est la cuisine qui est différente. Mais mon mari a une très grande ouverture et une très grande souplesse. Au niveau de la décoration intérieure, au niveau de la cuisine, il s'adapte très bien. Alors il aime tous ce qui est différent et ça me laisse la place pour vraiment aménager comme je veux. (femme; couple f/Européenne-h/Québécois)

C'est tellement minime, je veux dire, des habitudes qu'ils ont qu'on n'a pas, la façon dont ils lavent la vaisselle, des petites choses banales comme ça finalement. (femme; couple f/Québécoise-h/Européen)

Chez les hommes immigrants non-visibles, la discussion tourne autour des différences culturelles des groupes nationaux plutôt que des différences culturelles vécues au sein du

couple. Des éléments du quotidien sont soulevés mais également des modes de fonctionnement propre à chacun des pays, c'est-à-dire le type d'habitation, le transport en commun, les services gouvernementaux, l'économie, etc.

Mais moi je voyais pas vraiment la différence entre les pays, c'est la même chose. On boit café, on prend la bière, c'est la même chose, y'a pas de différence. Y'a peut-être un peu de différence avec les appartements ou ça là, mais ce sont des choses mineures là, mais principalement c'est la même chose. C'est seulement en Europe, quand j'ai entré au Canada, c'était peut-être 20 ans un peu avant-garde. C'est comme un chèque en Europe, on pouvait échanger dans n'importe quelle banque y'a 20 ans, ça commence maintenant ici. (homme; couple f/Québécoise-h/Européen)

Basically it's cheaper to live here. (...) Your accommodation is cheaper. Also the access to nature here is different than in Sweden where there is no private property. (...) I think in Sweden the people are very well informed. I think here the people either they are not informed or they are not interested, or misinformed. There is more red tape here, more bureaucracy, so it's difficult to know how the society functions. (homme; couple f/Québécoise-h/Européen)

En fait, les immigrants et immigrantes non-visibles mettent l'accent sur l'absence de culture québécoise. Cette culture semble difficile à percevoir, à comprendre.

J'ai pas vraiment vu la culture encore là. Je sais pas si je vois mon beau-père manger crème avec confiture après chaque repas et après 60 ans on va lui couper l'intestin, mais pour moi c'est pas culture. (homme; couple f/Québécoise-h/Européen)

Cultural differences ? I don't think it's cultural because sometimes I think there's a lack of culture here. A lot of the culture I see here is basically taken from the american society. The only difference sometimes we have is about referendum. Because it's supposed to be based on culture but it's very much a question of the english and the french. Otherwise, there is no problem with the culture, you live basically the same way. (homme; couple f/Québécoise-h/Européen)

Je regarde les Québécois, j'ai lu un peu sur leur histoire et je vous dis c'est vraiment pas évident. Je vois pas, je comprends pas au fond le peuple, le sens de l'humour, je saisi pas la culture. (femme; couple f/Européenne-h/Québécois)

Nous pouvons également remarquer que plusieurs couples non-visibles se considèrent comme marginaux, éloignés de leurs cultures d'origine par leur mode de vie, leurs croyances et leurs attachements au groupe national. Ce qu'ils vivent en tant que couple les distingue déjà de l'ensemble et contribue à minimiser à leurs yeux l'impact de la mixité du couple.

Je pense qu'on a une manière de vivre qui est très alternative, fait qu'on est un peu loin tous les deux de nos origines culturelles à ce niveau là. Que ce soit au niveau de l'alimentation, de la conception de, je sais pas moi, les habitudes de vie dans la maison. (homme; couple f/Européenne-h/Québécois)

Il est né en Allemagne, un point c'est tout. Comme moi, je ne me considère pas comme une Québécoise, tsé, c'est plutôt universel. Nous sommes des êtres humains qui vivons sur la planète. C'est notre vue d'ensemble, notre philosophie. Mais c'est triste parce que c'est dur d'être marginal (...) (femme; couple f/Québécoise-h/Européen)

Ce qui se démarque dans la perception de la mixité chez les membres des couples non-visibles est l'emphase mis sur les différences linguistiques. Il apparaît en effet que seule cette altérité marque les couples suffisamment pour créer un écart entre les partenaires. Les quelques différences mises de l'avant se rapportent aux modes de fonctionnement (administratifs, politiques, etc.) propres aux pays d'origine.

Par ailleurs, on perçoit que les couples se définissent eux-mêmes comme marginaux, donc différents des autres. Ils opposent dès lors l'identité du couple avec l'extérieur plutôt que de se référer à une altérité perceptible au sein du couple. Ces couples auront aussi tendance à minimiser les différences culturelles. Ils le font d'abord en soulignant le fond d'humanité commune à chaque individu. Mais aussi, ils annulent les différences possibles en remarquant l'absence de particularité québécoise, l'absence de culture québécoise.

Voyons maintenant ce qu'il en est de la perception de la mixité pour les couples visibles.

2.3.2 La mixité chez les couples visibles

Les éléments mentionnés par les membres des couples visibles en rapport à l'altérité perçue au sein du couple diffèrent de ce que l'on a pu observer chez les couples non-visibles, quoique certaines similitudes s'en dégagent.

D'une part, les partenaires d'origine locale des couples visibles cibleront l'influence des communautés de référence de leur conjoint comme élément de mixité. En ce sens, les répondants locaux comparent l'individualisme de la société québécoise à l'importance de la communauté pour leur partenaire. La famille et les amis prennent donc une très grande importance dans les habitudes et les réseaux du conjoint.

Les Africains en général sont habitués à une vie de solidarité, à une vie de communauté où nous autres ce qui compte c'est notre noyau familial, notre mari, nos enfants. Eux autres c'est les chums, la grosse famille. Fait qu'y passe beaucoup de temps avec ses amis, pis je trouve ça dur. (femme; couple f/Québécoise-h/Africain)

Sont beaucoup attachés à leur famille. Nous autres on est plus indépendants, tsé, quand on part de la maison on part. Eux autres, c'est sûr qu'ils partent faire leur vie mais leur famille ça demeure quand même très important. (...) Pis j'veux dire, y vivent beaucoup entre eux, socialement ils restent entre Laotiens. C'est sûr que c'est culturel; ils se reconnaissent entre eux, ils ont les mêmes habitudes, ils sont bien entre eux. (homme; couple f/Asiatique-h/Québécois)

À une seule exception près, lorsque ce réseau de relations est absent, les répondants locaux le perçoivent comme un manque pour leur conjoint

La famille pour eux c'est très important pis c'est aussi très large. C'est les petits-cousins, les cousins du cousin du cousin là. Nous autre, c'est la famille restreinte. C'est certain que ça lui manque. Elle a pas personne qui peut la comprendre directement. (homme; couple f/Africaine-h/Québécois)

À l'inverse pour une immigrante visible, malgré que les liens familiaux demeurent très prégnants, elle invoque que l'absence de contrôle social par la communauté d'appartenance lui permet une plus grande liberté.

On est beaucoup mieux ici qu'à Montréal parce que là-bas y'en a beaucoup d'Asiatiques, beaucoup de personnes âgées, beaucoup de traditions, y faut que tu respectes beaucoup les traditions pis y fait juste te regarder, te juger. Ben ici, c'est des Québécois. (femme; couple f/Asiatique-h/Québécois)

Cette influence du réseau social peut poser problème dans la mesure où la langue de communication est différente, par exemple dans le cas du couple f/Asiatique-h/Québécois:

"Quand on va dans des réunions ou dans sa famille, ça parle toujours Laotien, ça fait que j'en perd des bouts". Certaines frictions peuvent également survenir dans le cas où le réseau social influence les comportements du conjoint. L'exemple de la femme mariée avec un Africain et qui "ne peut côtoyer les mêmes personnes que son mari parce que pour lui, ça ne se fait pas" est éloquent en ce sens.

Les partenaires visibles percevront davantage la mixité comme un élément «gênant»: ils deviennent source de curiosité, ce qui a tendance à les intimider. Dans un cas extrême, cela engendre un sentiment d'infériorité:

2 races différentes, c'est drôle, tsé, quand je vois la face à mon mari pis moi, c'est contraire, ça fait drôle. Quand je marchais dans la rue, tous le monde regarde, t'as l'air, c'est gênant des fois. Des fois je me suis dis que moi je vas pas avec lui. Il est plus supérieur que moi. Dans le sens immigrante, tsé, pas une Québécoise. (femme; couple f/Asiatique-h/Québécois)

La mixité vécue au sein du couple ne se fait pas sans heurts pour certains. Plusieurs d'entre eux réfléchissent d'ailleurs aux incertitudes reliées à leur mariage. Généralement, on remarque que ces questions se réfèrent aux valeurs familiales des groupes d'origines. Dans le cas des immigrants et des immigrantes visibles, on invoque le taux de divorce élevé au Québec comme élément d'incertitude face à l'avenir du couple:

Au début j'avais une mauvaise idée du mariage, pour moi ça voulait souvent dire la fin d'une relation. Pis même quand tu regardes ici, le taux de divorce c'est élevé, ça donne pas trop confiance au mariage. Mais là, bon, on a nos petits problèmes, mais on s'en est toujours sorti. (homme; couple f/Québécoise-h/Africain)

J'ai peur que le mariage marche pas, qu'est-ce que je vais faire? Je suis pas capable de décider moi-même de qu'est-ce que je vais faire. Si je reste avec mes enfants, j'ai peur de pauvreté, j'ai peur d'être dans la misère. Ça peut arriver, y'a tellement de monde qui s'aiment avant mariage pis après ça marche pu.(...) C'est rare les Asiatiques se séparent. Dans mon pays c'est très rare, mais quand sont rendus ici, sont pas mal plus de liberté pis y divorcent beaucoup, parce que les femmes ont beaucoup de droits. (femme; couple f/Asiatique-h/Québécois)

Par contre, pour certains répondants locaux, contrairement à ce qui a été soulevé par les répondants visibles, ils jugeront leur union plus stable puisque les valeurs traditionnelles

de leurs conjoints ou conjointes s'apparentent aux traditions familiales de la société québécoise d'antan:

Probablement que si j'avais été avec une Québécoise, y'a des chances que ça aurait duré moins longtemps. (...) Les Africains y'ont un petit peu plus de fidélité dans leurs engagements je pense que les Québécois. Ben, c'est un peu comme nous autres y'a 20 ans, y'avait moins de divorces qu'aujourd'hui. C'est peut-être dans leur mentalité, dans leur culture, dans leur religion, je sais pas. (homme; couple f/Africaine-h/Québécois)

À la lumière de ce qui vient d'être souligné chez les couples visibles, il apparaît que l'influence du groupe de référence des membres immigrants, particulièrement sous l'aspect des valeurs familiales, s'avère marquant. Cette particularité, contrairement à ce qui fut le cas chez les couples non-visibles, ne démarque pas l'identité du couple des autres, mais soulignent une altérité au sein même du couple en fonction d'identités ethniques différentes. Le marqueur d'altérité physique, la visibilité, représente également un élément particulier souligné pour démontrer une différence à la fois au sein du couple et une différence du couple avec l'extérieur.

Les rapports entre les hommes et les femmes constituent également l'objet de différences au sein des couples. La prochaine sous-section souligne l'importance de cette variable dans les relations ethniques.

2.3.3 Les rapports homme-femme comme élément de mixité

Les propos relatifs aux rapports homme-femme traitent du partage des tâches, particulièrement de la cuisine et des habitudes alimentaires ainsi que des perceptions du rôle et responsabilités des hommes et des femmes. Dans l'ensemble des cas, la répartition des tâches nous permet de voir que les femmes s'occupent davantage des tâches domestiques, des repas et de la cuisine. Une distinction apparaît évidente entre les perceptions des hommes et des femmes. Mais nous pouvons également constater une différence de perception entre les femmes immigrantes et les femmes d'origine locale.

En terme de partage des tâches, nous observons que les femmes d'origine étrangère, particulièrement les femmes non-visibles, apprécient la plus grande équité au sein du couple. Elles considèrent les hommes québécois plus ouverts face aux tâches domestiques.

Les hommes Canadiens y font plus à la maison que les hommes du pays d'où je viens. Là-bas, les hommes c'est plus: Woman, is the food ready ?, tsé. Quand j'ai connu mon mari, il se gêne pas, c'est lui qui promenait avec la poussette la petite dehors, c'est lui qui accrochait le linge sur la corde. Chez nous ils trouvent pas ça masculin. Mais moi je trouve que vous êtes plus légers là-dessus, pis y se trouve pas moins masculin parce qu'il fait la vaisselle. (femme; couple f/Européenne-h/Québécois)

Les femmes visibles quant à elles ne perçoivent pas de grandes différences entre les hommes Québécois et ceux d'une même origine qu'elles.

En tous cas là, y'a vraiment pas de différences, j'ai dit mon Dieu: il a la peau blanche mais il est Africain (rire), c'est ça. Ah oui, y ramasse pas, y fout rien, il fait même pas la vaisselle, c'est la même chose, comme mon père ou mes frères, je vois pas la différence. (femme; couple f/Africaine-h/Québécois)

Nous remarquons également que certaines tâches domestiques, particulièrement en ce qui a trait à la préparation des repas, deviennent un moment d'affirmation des appartenances culturelles chez les femmes immigrantes.

Je puise beaucoup et je modifie les recettes. Mon mari il aime ça et je suis contente. Les Polonais, ils jouent beaucoup avec les épices. Donc je fais la cuisine, mais je le fais pour moi et pour mon mari, mais j'aime pas le faire pour les autres. J'aime pas qu'on goûte comme une grande bizarrie. (femme; couple f/Européenne-h/Québécois)

Moi je cuisine Québécois. Oui, pis si je prépare les plats Africains il les mange pas. Alors j'en profite quand il ne mange pas à la maison, je me fais mes plats épics, je prépare de la bouffe Africaine pour moi et ma fille. (femme; couple f/Africaine-h/Québécois)

Chez les femmes locales une différence est perceptible entre celles mariées à des hommes visibles et celles unies à des hommes non-visibles. D'abord pour les femmes des couples visibles, leur vision du rôle et du partage des tâches est différente de celle de leur mari. Elles abordent davantage le sujet en terme de fusion du couple, de respect mutuel, de fidélité et de participation commune à l'éducation des enfants. Cette vision des choses diverge des façons de faire de leurs conjoints.

Lui, c'est l'homme. Y'est pas plus macho qu'un autre là, mais c'est l'homme, c'est lui qui doit s'occuper de la maison, il doit payer le loyer.

Mais tsé, pour moi depuis qu'on est marié, j'me dis mon argent c'est ton argent pis ton argent c'est mon argent, on fait un pot. Dans ma tête c'est un pot, pis dans sa tête c'est un pot mais y faut que ça vienne de son porte-feuille pour payer le loyer et d'autres factures. (femme; couple f/Québécoise-h/Africain)

Aussi lui dans sa tête, c'est que les pères avaient aucune importance. L'éducation, ça revenait à la mère. Que les hommes c'était fait pour tromper les femmes parce que les femmes c'était pas sexuel. Ben là on a fait beaucoup de compromis tous les deux. Comme moi j'ai dit la fidélité ou non. Ben là je l'ai eu. Bon, lui le ménage c'est non. Fait que ça me tanne mais je le fais. Pis l'enfant, on s'en occupe vraiment 50-50. (femme; couple f/Québécoise-h/Africain)

Les ajustements qui découlent de ces divergences varient selon l'harmonie développée au sein des couples et de leurs familles respectives. Ainsi, il y a des frictions constantes sur le sujet dans le cas où la famille du mari est très présente et tente d'imposer son mode de vie. Pour cette femme:

Ce qui se passe c'est que les garçons noirs qui viennent de l'Afrique particulièrement sont déresponsabilisés. C'est que les gars y sont pas habitués de prendre aucune responsabilité, c'est toute leur mère qui fait tout à leur place. Pis la mère à coupe pas le cordon. (femme; couple f/Québécoise-h/Africain)

Quant aux femmes locales mariées à des hommes non-visibles, elles trouvent que leurs maris ne participent pas assez activement aux tâches familiales. On invoque la barrière linguistique comme frein aux activités du mari hors de la sphère domestique, ou encore des activités de loisirs incompatibles avec les exigences du mode de vie familial comme éléments ajoutant aux responsabilités des femmes.

Y'a toujours peur à cause de la langue. Tsé, il ira pas à la banque tout seul, y fera pas des affaires de même. Il est pas très indépendant, ça fait un an qui se soutien sur moi, ça commence à être temps là. J'ai hâte qu'il me laisse lousse un peu parce que je suis pas obligé de tout faire. (femme; couple f/Québécoise-h/Européen)

Je me sentais délaissée un peu parce qu'il était toujours sorti pour faire ses activités. Pis moi j'étais toute seule à la maison avec les enfants. Tsé, pis on trippe granola fait que c'était des couches de coton, les enfants, je leur faisais la petite école. C'était trop, j'étais épuisée (femme; couple f/Québécoise-h/Européen)

Dans ces deux cas, les ajustements nécessaires ne font pas l'objet d'éléments précis: "Ça va venir avec le temps, avec du français là", "Même si ça été dur, comme une rupture là, on a envoyé les enfants à l'école." Les conjoints s'entendent sur les problèmes rencontrés et s'ajustent d'un commun accord.

Malgré les quelques différences soulevées par les femmes, nous pouvons établir un parallèle entre les perceptions des femmes et celles des hommes, car les éléments de différences soulevés par les femmes trouveront écho dans le discours des hommes.

Ainsi, pour les hommes visibles, la femme est plus vulnérable que l'homme, elle doit être protégée. Il sera alors normal pour eux de penser qu'elle sorte moins que l'homme, qu'elle doive s'occuper de la maison et des enfants. Aussi, c'est l'homme qui doit subvenir aux besoins de la famille. Ils comparent leurs façons de voir avec le mode de vie des Québécois autrefois alors que les tâches domestiques étaient du ressort des femmes. Aujourd'hui, ils trouvent que les Québécoises sont trop indépendantes et cela cause plusieurs problèmes familiaux.

Y'a rien de mal à rester à la maison et de s'occuper des enfants. C'est dur et ça demande beaucoup de temps. Je sais pas pourquoi vous êtes comme ça ici au Québec. Les femmes sont devenues trop indépendantes, mais c'était comme ça avant, vous étiez comme ça, et les familles s'en portaient peut-être mieux. (homme; couple f/Québécoise-h/Africain)

Du côté des hommes immigrants non-visibles, les sujets du partage des tâches, du rôle et de la place des femmes ainsi que des habitudes alimentaires sont à tout le moins absents de leurs discours. La raison de cette absence tient probablement du fait que, pour ces hommes, les sociétés dont ils proviennent et celles de leurs femmes se ressemblent. Dès lors ils ne perçoivent pas de différence de mode de vie en terme culturel.

Chez les hommes locaux par contre, que ceux-ci soient mariés à des femmes visibles ou non-visibles, on remarque qu'ils laissent une très grande place à leur femme en ce qui a trait à la sphère domestique. Que ce soit parce que la femme elle-même se soit imposée à la cuisine, ou encore parce que leur travail les occupe toute la journée, ils ne semblent pas y voir là une source de divergence importante. Au contraire, l'exotisme culinaire est généralement fort apprécié.

Chez elle, y'a des relents de matriarcat, tsé, ça fait que elle s'arrange pas mal pour prendre les décisions, directement ou indirectement. Mais de toute façon, moi la maison, j'ai pas beaucoup de temps à y consacrer. Ça fait que c'est elle, c'est son bébé là, c'est à elle de s'en occuper. (homme; couple f/Africaine-h/Québécois)

C'est quand même des gens qui vivent complètement différemment, qui mangent différemment aussi. C'est un petit peu exotique mais c'est l'fun. C'est bon. Ben moi j'aime bien ça. (homme; couple f/Asiatique-h/Québécois)

Au point de vue de la nourriture je trouve ça ben intéressant. Elle a pris beaucoup le contrôle de la cuisine, alors c'est beaucoup plus Polonais que Québécois. C'est soit des mets traditionnels polonais ou de la cuisine saine, végétarienne. (homme; couple f/Européenne-h/Québécois)

La mixité conçue en terme de rapport homme-femme distingue d'emblée les perceptions des hommes et des femmes. Par contre, la concordance des éléments mentionnés suppose que les différences réfèrent à une altérité de genre qui n'est pas surprenante en soi. Ce qui nous intéresse davantage ici est l'écart que l'on remarque entre les perceptions des femmes locales et celles des femmes immigrantes, et plus encore les différences entre les conceptions des femmes formant un couple visible ou non-visible.

Or, il apparaît que les femmes immigrantes non-visibles apprécient la plus grande participation des hommes aux tâches domestiques et aux responsabilités familiales. Ce qui ne semble pas être prégnant chez les femmes visibles qui, elles, considèrent les rôles similaires à ce qui est vécu dans leurs pays d'origine. Par ailleurs, la sphère domestique joue un rôle important pour l'affirmation des spécificités culturelles des femmes immigrantes. On peut supposer que de ce fait la place leur est laissée mais qu'elle la prenne également.

Chez les femmes locales, ce qui démarque celles mariées à des hommes visibles de celles unies à des hommes non-visibles réfère à la valeur donnée aux rôles des hommes dans la vie familiale. Ainsi, les femmes unies à des hommes non-visibles espèrent un plus grand partage des tâches et les ajustements nécessaires impliquent un accord commun du couple. Alors que les femmes mariées à des hommes visibles perçoivent une différence dans la conception qu'auront leurs maris face à leur rôle familial. Les ajustements dépendront de l'ouverture de l'un et l'autre à une adaptation des modes de fonctionnement.

La prochaine section aborde le thème de la langue comme mode de communication au sein du couple. Nous venons de voir son importance pour marquer l'altérité chez les couples non-visibles, mais il importe de mesurer son influence dans les rapports quotidiens des couples mixtes en général.

2.4 LA COMMUNICATION ET LA LANGUE PARLÉE

Comme mentionné précédemment, les membres des couples sont sensibles au fait que la langue est un élément important de l'«autre», de sa culture. À la lumière des éléments de mixité perçus chez les couples, nous sommes à même de croire que la langue parlée influencera particulièrement la façon d'aborder la mixité. Mais avant de traiter spécifiquement du sujet, nous nous attarderons à la langue de communication utilisée chez les membres des couples.

L'importance de la langue étrangère reconnue chez les membres des couples les incite-t-elle à l'apprendre? En effet, lorsqu'interrogés sur le sujet, les répondants locaux disent envisager l'apprentissage de la langue de leur conjoint pour se rapprocher d'eux et faciliter la communication au sein de la famille.

Peut-être que ça m'aiderait à mieux comprendre la culture là. Des fois,
quand t'apprends la langue t'apprends aussi un peu l'histoire, un peu la
culture, ça m'intéresserait. (homme; couple f/Asiatique-h/Québécois)

Par contre, dans seulement un cas de notre échantillon, la conjointe d'origine locale a appris la langue de son époux. Ce dernier ne parle que l'anglais malgré sa présence en région depuis un an au moment de l'entrevue. À l'inverse de sa femme qui a appris rapidement l'anglais alors qu'ils demeuraient en Suède, "Il me l'a montré, et puis tous le monde parlait anglais là-bas, c'est pas trop dur quand t'es dans le bain (...)", l'environnement social de cet homme cherche à communiquer avec lui en anglais. Son cercle social ainsi que ses activités, tant de travail que de loisir, sont de nature anglophone. Il fait son apprentissage de façon plus graduelle: "French is difficult. But I'll learn, in 3 or 4 years." À l'intérieur de ce couple, l'anglais est perçu comme une langue dominante, permettant l'ouverture au monde et, de ce fait, une plus grande liberté: "the english language is basically used all over the world (...)." L'anglais a donc été adopté comme langue d'usage à la maison et a été transmis d'abord aux enfants.

Par ailleurs, un autre couple adopte l'anglais comme langue de communication à la maison. Dans ce cas, l'anglais sert de pont entre les conjoints qui ne maîtrisent pas la langue de l'autre.

Depuis qu'on est au Québec on parle un peu plus le français à la maison. Mais entre moi et Jürgen on se parle pas mal en anglais. Parce que moi je parle pas l'Allemand et lui maîtrise pas trop le français. On s'est connu comme ça aussi. (femme; couple f/Québécoise-h/Européen)

À part les cas ci-haut mentionnés, la langue française sert de langue de communication entre les conjoints. Les répondants locaux ont une connaissance faible, sinon nulle, de la langue de leur conjoint.

Nous pouvons dégager une première distinction chez nos répondants en rapport avec la langue. Cette distinction se rapporte au fait que les conjoints immigrants n'attacheront pas tous la même importance à leur langue d'origine. D'une part, on observe que tous les répondants veulent la conserver et la transmettre à leurs enfants. Mais l'importance accordée à l'utilisation courante de la langue et à l'échange culturel qu'elle permet sera plus prégnante chez les immigrants et immigrantes non-visibles que chez les immigrants visibles.

En effet, nous constatons que pour les répondants immigrants non-visibles, la langue marque un trait spécifique à leur culture qui permet d'affirmer leurs appartenances et de mieux les partager.

Il y a une bonne gang de mon pays ici. C'est l'fun parce que je me retrouve avec eux. On parle notre langue ensemble. (...) La langue, c'est super important, je trouve ça très important, c'est l'héritage tsé. (femme; couple f/Européenne-h/Québécois)

Language is so important, not just to communicate but to understand people, the humour, the irony and sarcasme, the politics. My wife has learned good. She's basically bilingual now, so our communication is good. (homme; couple f/Québécoise-h/Européen)

La transmission de la langue, tant aux enfants qu'aux conjoints, prendra de ce fait une plus grande importance. Les immigrants non-visibles recherchent un meilleur échange, une meilleure communion au sein du couple et cet échange passe par l'acquisition de la langue.

Moi j'aimerais que ma maison soit moitié francophone et moitié ma langue. Je trouverais que ça serait plus équilibré. Là, c'est injuste, c'est

toujours moi qui dois aller vers lui. Ça fait trois ans qu'il vit avec moi et c'est ridicule ce qu'il connaît de la langue. Il apprend des petites choses, mais c'est rien. (femme; couple f/Européenne-h/Québécois)

J'aurais déjà pensé que ça serait le fun si on se parlait un peu plus dans ma langue à la maison parce que mon mari il le perd quand il parle pas et les enfants aussi commencent un peu à le perdre. Mais il faut toujours que je sois, c'est comme une négligence de ma part, faudrait que ça soit plus équilibré. (femme; couple f/Européenne-h/Québécois)

Mais puisqu'une seule femme a appris la langue de son conjoint, la question peut régulièrement devenir source de conflit et d'incompréhension.

On pouvait avoir quelque fois des problèmes de ça, seulement par ce que on se mal comprend. C'est pas méchant ou quelque chose, mais ça arrive pis seulement parce que il y a des différences dans la compréhension des mêmes mots. (homme; couple f/Québécoise-h/Européen)

Because the communication was difficult. Sometimes she would write in French, because it's easier to understand when you write. But, we had to develop a language which we could both communicate. I'm English, so we developed English as a common language. And I think it has been good for her. (homme; couple f/Québécoise-h/Européen)

Parfois j'ai des journées que je bloque mon français parce que je trouve ça injuste par rapport, je trouve ça déséquilibré dans le couple. Parce que pourquoi je dois tous le temps parler français ? Pourquoi il peut pas faire un effort apprendre ma langue ? (femme; couple f/Européenne-h/Québécois)

Malgré le fait que très peu de conjoints locaux connaissent la langue de l'autre, ils partagent les mêmes préoccupations vis-à-vis la nécessité de la transmettre aux enfants.

Je trouve c'est une richesse que ma fille va avoir deux nationalités et j'espère qu'elle va parler les deux langues. J'y tiens beaucoup, je pense que je vais y tenir autant que ma femme. (homme; couple f/Européenne-h/Québécois)

Dans un cas seulement, la langue d'origine du conjoint immigrant non-visible n'a pas été transmise aux enfants par crainte de les exposer à de la discrimination. Ici, la femme locale fait valoir l'intérêt pour les enfants de posséder une part de la culture de leur père.

Mais là c'est le temps là, mes enfants parlent pas sa langue mais j'aimerais qu'ils l'apprennent. J'essaie de pousser ça un peu. Il a eu un blocage, y voulait pas que ses enfants parlent sa langue pour ne pas que les gens sachent de quelle origine sont, préjugés, tsé. Mais c'est important pour eux aussi, s'ils vont voir sa famille, s'ils veulent parler avec leur père, ça serait bien. (femme; couple f/Québécoise-h/Européen)

L'utilisation de la langue, ainsi que l'aspect de transmission et d'expression culturelle qui s'y rattache, apparaît moins dominant chez les immigrants visibles. Ceux-ci reconnaissent l'importance de la langue mais pour une utilisation restreinte à la famille, à des mots d'usage:

J'aimerais que mon fils commence à parler le français pis l'anglais, puis peut-être après comprendre quelques mots de ma langue. Au moins quelques mots pour qu'il sache si quelqu'un parle de lui ou pas. (homme; couple f/Québécoise-h/Africain)

Ma fille là elle le perd. Moi je lui dis c'est important, il faut garder la langue. Si tu peux c'est bon. Maintenant, si on a un autre enfant qui n'a pas connu l'Afrique, ben il faudra qu'il se débrouille, je sais pas, dire bonjour et des choses comme ça. (femme; couple f/Africaine-h/Québécois)

Moi j'aimerais ça que eux autres y soient capables de parler ma langue parce que si y vient voir mes parents, eux autres sont Asiatiques, y faut qu'y comprennent aussi. (femme; couple f/Asiatique-h/Québécois)

Conformément à ces propos, plusieurs conjoints locaux des immigrants visibles jugent important de transmettre des éléments de base de la langue étrangère aux enfants. Par contre, à l'inverse de ce qui se présente chez les couples non-visibles, certains conjoints locaux n'insisteront pas sur la nécessité de maîtriser la langue étrangère:

Je pense pas que ça donnerait grand chose d'apprendre un dialecte. Une langue qui est parlée dans un pays qui a peut-être 200 langues pis bon, y'a peut-être 100 000 habitants qui le parlent. C'est pas un gros plus là. D'abord, là-bas tous les gens parlent le français. (homme; couple f/Africaine-h/Québécois)

Y'apprendront ben une couple de mots. Mais j'aimerais mieux qu'ils parlent un peu plus d'anglais que de ma langue, c'est plus pratique. Mais au moins qu'ils aillent un peu la base, au moins bonjour comment ça va, des choses utiles peut-être pour voir sa famille. (femme; couple f/Québécoise-h/Africain)

Les membres des couples visibles soulignent d'ailleurs l'utilité familiale de la langue puisque, mis à part l'anglais, ce n'est qu'à la maison et pour communiquer avec les parents qu'on la parle. Ainsi, les immigrants visibles ne soulèveront pas de problèmes reliés au fait que leurs conjoints locaux ne maîtrisent pas leur langue.

Lui il veut apprendre, c'est moi qui veux pas lui montrer. Il est pas obligé, et quand on oblige les gens à quelque chose des fois c'est plus difficile. Quand on parle entre nous autres, il le sait, il reconnaît le ton, quand le ton est fort, c'est comme on est fâché. Faut qu'il apprenne lui-même pis lui montrer à mesure. (femme; couple f/Asiatique-h/Québécois)

À travers les discours des répondants, tant des couples visibles que non-visibles, nous pouvons dégager une constante en ce qui a trait aux enfants. Puisque la langue est considérée comme un élément culturel important à transmettre, les premières années de vie des enfants sont cruciales pour l'apprentissage. Aussi, on estime que l'environnement social imposera de lui-même la langue française, la sphère domestique représente le lieu privilégié pour maintenir cet élément culturel vivant.

Oui, la première chose ça va être ma langue. De toute façon, il va jouer avec des amis Québécois, il va apprendre là, il va parler français. Parce que y vont aller à l'école y vont parler français. (femme; couple f/Asiatique-h/Québécois)

Je parle strictement ma langue à ma fille. C'est très important, parce que la langue c'est la clé d'une culture. Je suis très consciente que ça va être peut-être pas facile parce que je suis toute seule mais je vais persévérer. Elle est moitié de mon origine et j'aimerais que cette moitié soit vivante. (femme; couple f/Européenne-h/Québécois)

Je sais, c'est dur à apprendre. Mais crime, c'est l'héritage, tsé. Là, faut que je pousse. Aussitôt qu'ils commencent l'école, ils disent ok on parle français. Mais moi si je parle français, c'est pas bon parce que mon français est même pas bon, alors ils apprennent tout croche. (femme; couple f/Européenne-h/Québécois)

I like the idea that my kid is learning French. At home, we speak English, but he is tough because he plays here with his friends all day. So now he is getting by quite well with his French. (homme; couple f/Québécoise-h/Européen)

Ainsi, les conjoints immigrants parleront leur langue d'origine aux enfants, et les conjoints d'origine locale parleront le français. Par le fait même, ceci permettra aux conjoints locaux d'apprendre la langue étrangère, du moins des rudiments de base.

Ce que l'on retient de cette partie traitant de la langue est qu'elle marque de façon différente les couples selon qu'ils soient visibles ou non-visibles. Ainsi, conformément à ce qui avait été soulevé par ces derniers, l'altérité linguistique qui caractérise leur identité doit se cultiver et se transmettre aux enfants. La langue représente le trait culturel spécifique par lequel l'échange entre les membres du couple s'effectue.

Par ailleurs, chez les couples visibles, la langue prend son importance essentiellement dans la sphère familiale et le groupe d'appartenance. On invoque la langue comme outil de communication avec les pairs plutôt que comme porteur d'identité et marqueur culturel. L'importance accordée à la transmission aux enfants pour pouvoir communiquer avec les parents illustre bien cette conception.

Pour clore sur l'aspect interpersonnel des relations ethniques chez les couples mixtes, nous aborderons le sujet des enfants. Par ce thème, ce sont tous les aspects relatifs aux éléments de filiation entre générations, c'est-à-dire les enjeux de la transmission culturelle d'un parent à ses enfants, qui seront traités.

2.5 LES ENFANTS

La venue d'enfants apporte beaucoup de discussions qui apparaissent très tôt dans la relation des couples. Les éléments qui font objets de discussion sont ceux du nom et prénom donnés aux enfants, de la langue qu'ils vont parler et de l'éducation qu'ils recevront. Ce dernier point inclu également l'éducation religieuse. Bien entendu, le sujet des enfants fait également intervenir les relations avec les familles et belles-familles. Ce point sera traité plus loin.

2.5.1 Le choix des noms et prénoms

En ce qui a trait au nom de l'enfant, les répondants n'y donnent pas tous la même importance. Alors que pour certains, il est le reflet des origines et doit dès lors permettre une certaine visibilité de celles-ci, pour les autres, le sujet est à peine abordé. La discussion autour du choix du nom ne représente pas d'enjeux majeurs sujets à négociation.

Dans les couples où la femme est d'origine locale le choix du nom n'a pas posé de problème. À part un cas particulier, les femmes s'entendent avec leurs conjoints dès les débuts que le nom de famille sera celui du père. Les raisons évoquées sont que la combinaison des deux noms leur semble trop compliquée ou encore que le nom est le gage d'une reconnaissance de la paternité.

Y'ont pas mon nom de famille. C'était un choix. Moi, je pense que une mère tu peux toujours la reconnaître, personne ne peut dire que c'est pas mes enfants. Tandis que le père, c'est presque juste ça que les enfants peuvent vraiment avoir de lui comme identité. Pis je trouve ça long aussi quand ils ont les deux noms, après ça leurs enfants quel nom ils vont avoir ? (femme; couple f/Québécoise-h/Européen)

L'emphase est davantage mis sur le choix du prénom qui, lui, devra avoir une bonne consonnance dans les deux langues et bien s'accorder avec le nom du père.

On se fait des idées. Y'a pour le prénom d'une petite fille qu'on s'entend vraiment. Mais pour celui d'un gars, on discute encore. Pis on a une grosse difficulté c'est que le nom de famille à mon mari c'est pas évident. Tu mets pas n'importe quel prénom devant ça, faut que ça fit. (femme; couple f/Québécoise-h/Africain)

Dans un cas particulier le choix du nom et prénom a posé problème. La femme, mariée avec un immigrant visible, n'a pas pu participer à la décision. C'est la mère de son mari qui a dicté le nom et le prénom, en l'occurrence le sien et celui de son fils.

Ma belle-mère a décide tout, c'est vraiment l'enfer. C'est comme le nom de famille de mon fils, il porte le nom de mon mari et celui de sa mère. Ben c'est elle qui a décidé. Moi j'ai crié, j'ai pleuré, j'ai fait tous les temps pendant 9 mois, rien à faire. L'autre jour, elle nous dit: j'ai hâte que vous nous fassiez ma petite Delphine. Tsé, jusque le prénom, tout. (femme; couple f/Québécoise-h/Africain)

Chez les couples dont les femmes sont immigrantes, on remarque qu'une plus grande importance est attribuée au nom de la part des femmes. Dans un cas en particulier où la femme est non-visible, le nom représente une part des origines qu'il faut permettre à l'enfant de posséder. Ainsi, les deux noms lui sont donnés afin qu'il aille la possibilité de choisir celui qu'il utilisera.

Je me suis dit, si un jour elle veut porter mon nom, qui est un nom Polonais hein, il faut que sur son acte de naissance il apparaisse. C'est pour ça elle porte mon nom et celui de mon mari. On va lui proposer qu'elle utilise une abréviation. (femme; couple f/Européenne-h/Québécois)

Aussi, une femme visible juge essentiel que le nom de son enfant soit celui du père et le prénom québécois pour ne pas que l'enfant soit mis de côté par ses camarades. Par contre, son surnom proviendra de la langue d'origine de la mère pour qu'il ait une correspondance auprès de sa famille et que l'enfant reconnaissasse son appartenance à une langue et une culture différente.

Ben c'est sûr que ça va être un prénom Québécois. C'est parce que ils vont porter le nom de mon mari. Si y portent un nom de mon pays d'origine, ça marchera pas. Non, je trouve c'est beau. Mais le surnom ça va être un nom de mon origine, le vrai nom ça va être Québécois. (femme; couple f/Asiatique-h/Québécois)

Soulignons par ailleurs qu'en général, une attention particulière est portée par chacun des membres des couples afin que les prénoms aient une consonnance qui respecte l'environnement social, c'est-à-dire qu'il ne doit pas trop être démarquant par rapport à l'ensemble pour l'enfant. On veut des prénoms québécois ou qui s'adaptent bien aux deux origines. Les membres des couples, on le remarque, visent ainsi à adoucir les différences.

C'est pour l'enfant en réalité que ça me dérange un peu. Les jeunes entre eux autres, tsé, quand y'en a un qui est différent, il peut être source de sarcasme, c'est juste ça. Mais en réalité je pense pas que ce soit assez pour dire que y va avoir un prénom québécois, un prénom ordinaire pour qu'il se fonde dans la masse (rire). (homme; couple f/Asiatique-h/Québécois)

C'est sûr qu'il m'est arrivé avec des prénoms qui avaient aucun bon sens pour moi. Mais on s'est bien entendu. En fait, ça a adonné que les prénoms qu'on a choisi avaient presque tous une correspondance avec nos propres familles. (femme; couple f/Québécoise-h/Européen)

Nous constatons donc que le nom et le prénom comme marqueur d'identité, quoiqu'importants, ne soulèvent pas d'enjeux majeurs chez les couples mixtes. Les femmes locales reconnaissent l'intérêt pour leurs enfants de porter le nom du père. Les femmes immigrantes manifesteront davantage leur désir de voir apparaître une reconnaissance dans

le choix des noms pour que l'enfant puisse sinon choisir, du moins pouvoir trouver une correspondance avec les origines étrangères des mères.

Ce qui semble plus frappant dans les remarques retenues est la considération apportée pour minimiser l'impact social de la marque identitaire. De fait, on attache une attention particulière à choisir des prénoms avec une consonnance dans les deux langues.

2.5.2 L'éducation des enfants

Lorsqu'il est question d'éducation des enfants, la distinction entre les couples visibles et non-visibles est perceptible sur deux points: les valeurs et la langue. En général, l'analyse ne démontre pas de divergence entre les hommes et les femmes sur leur perception de l'éducation des enfants.

D'abord, chez les couples où l'un des conjoints est visible, la transmission des valeurs familiales et culturelles prend toute son importance dans l'éducation des enfants. Lorsqu'on demande aux conjoints immigrants quels sont les éléments culturels qu'ils voudraient transmettre à leurs enfants, les répondants visibles invoquent le respect des liens familiaux, le respect des aînés.

Oui, des valeurs comme le respect là, respecter les parents. Parce que chez nous là un enfant qui dit à sa mère t'es folle, ou encore va chier, c'est des choses que nous on a jamais fait. (femme; couple f/Africaine-h/Québécois)

Le respect, des autres, qui soient honnêtes là, pas aller briser des choses. Mais aussi, c'est sûr, le respect des parents, la famille. Pis le partage, partager les idées, des choses que tu peux partager pis la famille. Y'a aussi le respect des grandes personnes, des ancêtres pis des gens qui sont morts, on a ça nous, on croit un petit peu. (femme; couple f/Asiatique-h/Québécois)

Pour moi, tout ce qu'il y a c'est le respect des aînés. C'est tout ce qu'il y a de vraiment important. C'est ça les valeurs africaines en fin de compte. Mais ici là, je trouve que c'est difficile parce que les jeunes ils deviennent de plus en plus durs avec leurs parents. (homme; couple f/Québécoise-h/Africain)

De ces couples visibles, le seul endroit où il semble y avoir un problème quant à l'éducation des enfants se retrouve dans le cas où l'homme est immigrant et dont la culture

d'origine fait une grande distinction entre les hommes et les femmes. La divergence d'opinion sur le sujet entraîne souvent des discussions entre les partenaires. Pour l'homme, un garçon recevra une éducation *d'homme*, c'est-à-dire qu'il aura plus de liberté et ne devra pas recevoir d'instruction ayant trait à la sphère domestique, considérée comme le domaine des femmes. Pour la femme, il s'agit davantage d'outiller ses enfants pour l'avenir et de leur inculquer le respect, particulièrement envers les femmes si c'est un garçon.

La dimension de l'éducation des enfants chez les couples non-visibles prend un autre visage. Puisque ces répondants considèrent qu'en général les valeurs de chacunes de leurs origines se ressemblent, les enjeux de l'éducation reposent d'avantage sur la transmission de la langue. Toute la richesse culturelle et l'ouverture sur le monde prend vie à travers la langue. On vise donc à leur donner une éducation bilingue et plusieurs d'entre eux envisagent faire des échanges scolaires dans leurs pays d'origine.

J'aimerais un jour que ma fille va aussi à l'école en Pologne. J'ai ma soeur en Pologne qui a un garçon, on pourrait faire un échange pis que ma fille fasse ses débuts à l'école francophone. Mais c'est normal, elle est moitié polonaise et j'aimerais que ça soit vivant. (femme; couple f/Européenne-h/Québécois)

On a quand même les mêmes principes, le milieu est pas très différent. On a les mêmes idées sur comment on veut éduquer nos enfants pis on les soutient beaucoup. Mais moi Kevin, j'aimerais ça qu'il aille dans une école anglophone. (femme; couple f/Québécoise-h/Européen)

Comme mentionné précédemment, on remarque également que plusieurs des couples non-visibles se considèrent comme des marginaux; ils ont un mode de vie alternatif, n'ont pas fait baptiser ni vacciner leurs enfants et tentent d'éviter de leurs transmettre des automatismes culturels. Chez ces couples, ce qui prime dans l'éducation est l'ouverture sur le monde et la curiosité d'esprit.

Je trouve pas le système scolaire adéquat pour les enfants. C'est un système qui est trop brimant. Les enfants, moi je trouve que c'est très créatifs pis je trouvais que c'était peut-être plus avantageux de leur faire faire peut-être deux heures de français et de mathématiques, des travaux académiques, mais après de les laisser faire quelque chose de créatif, du dessin, du jardinage, du bricolage. (femme; couple f/Québécoise-h/Européen)

Je trouve qu'il y a beaucoup d'automatismes qui se transmet d'une génération à l'autre. La façon dont on parle à nos enfants reflète notre bagage et moi j'aimerais être consciente des miennes avant. Je veux pas faire des choses qui brisent la spontanéité, il faut plutôt éveiller la conscience des enfants. (femme; couple f/Européen-h/Québécois)

Ici encore, la distinction perceptible entre les couples visibles et les couples non-visibles démontre que l'altérité linguistique domine chez les couples non-visibles alors qu'elle se rapporte aux valeurs culturelles chez les couples visibles. La langue considérée comme permettant une ouverture sur le monde et un échange culturel au sein des membres du couple non-visible sera l'élément marquant à transmettre aux enfants. Pour les couples visibles, l'accent est mis sur le respect des aînés et de la famille, le groupe de référence des partenaires immigrants.

2.6 CONCLUSION PARTIELLE SUR LES RELATIONS AU SEIN DU COUPLE

Ce que nous pouvons retenir de ce premier chapitre sur les relations interpersonnelles vécue au sein des couples, permettant un certain regard sur le rapport d'altérité, est de deux ordres. D'abord, nous constatons que les marqueurs d'identité sont variables et évolutifs, mais que ces mêmes marqueurs peuvent également être cumulatifs.

On observe en effet une évolution de la perception de l'«autre», particulièrement chez les individus en union avec des immigrants ou immigrantes visibles. Après les craintes et les appréhensions de départ, les partenaires s'ajustent rapidement pour former un couple, une famille. Par la suite, les membres des couples souligneront une absence de différence dans la vie de couple mixte par rapport aux couples homogames. On perçoit pourtant des marqueurs identitaires soulignant alors des éléments du rapport d'altérité au sein des couples.

Aussi, on remarquera que pour les couples non-visibles, l'accent repose sur l'altérité linguistique qui prend sens tant au sein du couple, en terme de communication et d'échange culturel, qu'en fonction de la transmission d'une appartenance culturelle aux enfants. Les différences culturelles étant perçues comme minimes, on retrouvera très peu de divergences en terme de valeurs et de mode de vie.

Chez les couples visibles au contraire, l'altérité physique devient un marqueur identitaire important puisqu'elle soulève une différence au sein même du couple, en plus de

distinguer le couple des autres. Mis à part ce premier écart, l'influence du groupe de référence, et donc la reconnaissance d'une appartenance culturelle à des valeurs et des habitudes de vie, souligne également une altérité vécue au sein du couple.

Cette distance culturelle prendra davantage de sens pour les couples composés d'hommes visibles et de femmes locales. Nous le remarquons particulièrement lorsqu'il est question des rapports homme-femme alors que ce qui marque la relation relève de la conception divergente du rôle et de la place des femmes dans la sphère domestique. À l'inverse, les femmes visibles s'acclimeront mieux de leur rôle considéré comme semblable à ce qui est vécu dans leur pays d'origine.

Les éléments que nous venons de mentionner soulèvent des marqueurs d'altérité qui opposent parfois les membres des couples entre eux mais tendent davantage à les distinguer des autres, en ce sens l'identité du couple prend forme. La tendance des couples non-visibles à se considérer comme marginaux par rapport aux autres en témoigne. Notons qu'à cet égard les membres des couples tiennent à souligner la similitude entre une relation de mixité et une relation de couple homogame. Nous devons donc prendre pour effet, à l'instar de la définition de mixité adopté au début de ce mémoire, que *la mixité ne se vivra pas tant au sein du couple qu'en fonction de l'environnement social*. Cette citation nous rappelle avec éclat la définition de la mixité telle que décrite par Bensimon et Lautman, mais également telle que vécue par les membres des couples:

Quand on s'est marié, on a eu à surmonter beaucoup de choses. Pis on l'a fait ensemble. Pis les problèmes qu'on a eu jusqu'à date, c'était pas des problèmes entre nous. C'était des problèmes qui venaient de l'extérieur, avec mes parents pis tous ça, ça toujours été des problèmes de l'extérieur. (femme; couple f/Québécoise-h/Africain)

Il semble en effet que les «problèmes» des couples dépassent largement le cadre de la relation entre deux individus. La prochaine section abordera un premier aspect de l'environnement social, soit les rapports à l'environnement familial, c'est-à-dire avec les familles et les belles-familles des membres des couples. Nous verrons comment ont évolué les relations avec les familles suite aux premiers contacts ainsi que l'influence des enfants sur ces relations.

CHAPITRE 3

L'«AUTRE» ET LES RELATIONS AVEC LA FAMILLE

Les relations qu'entretiennent les membres des couples mixtes avec leur famille sont très révélatrices des éléments sujets à négociation dans une relation interethnique. En effet, la famille représente l'environnement social premier auquel les couples font face dans les différentes étapes de leur vie de couple. Spickard (1989: 18) soulignera d'ailleurs que la famille est la première à réagir à l'union mixte mais, suite au mariage ou à la venue d'enfants et contrairement à la communauté, elle est également la première à se réconcilier.

Partant de ces acquis, nous avons posé l'hypothèse que les réactions des familles et belles-familles mettent au jour les enjeux de l'alliance, entre autre par le mariage entre deux individus aux origines ethniques différentes, ainsi que les enjeux de la filiation, perceptibles notamment avec la venue d'enfant. De même, nous croyons que les éléments de négociation soulèveront certaines propriétés du rapport d'altérité vécu chez les couples mixtes.

Nous aborderons les thèmes de ce chapitre sous l'angle des relations avec les familles des conjoints et conjointes locales, que nous appellerons les familles locales, ainsi que sous l'angle des relations avec les familles des conjoints et conjointes immigrants, les familles étrangères. Nous avons procédé à cette première distinction afin d'évaluer l'influence du rapport à la famille chez les couples mixtes.

On remarquera par ailleurs qu'il s'opère une différence marquante selon que les familles sont présentes ou absentes de l'environnement immédiat des couples, c'est-à-dire en fonction des fréquentations rendues possibles par le lieu de résidence des familles. Or dans notre échantillon seules trois des familles étrangères, toutes trois parentes de couples visibles, ont la possibilité de rencontrer régulièrement les couples. Nous verrons comment ces familles influencent la relation des couples de façon plus marquante.

Les thèmes traités dans ce qui suit passent en revue les différentes étapes des relations avec les familles des membres des couples mixtes. Nous observerons d'abord les premiers

contacts et les réactions face à l'annonce du mariage. Ensuite nous verrons comment se développent les relations entre les familles et les couples une fois la glace brisée. Puis nous regarderons comment la présence d'enfants chez les couples peut influer sur ces relations.

3.1 LES PREMIÈRES RÉACTIONS

Une des étapes importantes dans la vie d'un couple est bien celle où l'on présente son ou sa partenaire à ses parents. Épreuve déjà mémorable pour la plupart des couples homogames, elle n'est pourtant pas garante de l'évolution des relations à s'établir entre les conjoints et leur belle-famille. En effet, les premiers contacts se déroulent habituellement dans un état de gêne et d'ouverture, chacun voulant plaire à l'autre. Ce n'est qu'après un certain temps ou après un événement particulier que les divergences ou les affinités s'affichent vraiment.

Dans le cas de nos répondants, nous avons vu précédemment à quel point la concrétisation de l'union s'est produite rapidement chez la plupart d'entre eux. Les premières réactions des familles concerneront dès lors les premiers contacts mais également le mariage.

3.1.1 Les familles locales

Plusieurs des répondants locaux, malgré certaines appréhensions de départ face aux réactions de leurs parents, mentionneront le respect de leur famille pour leur choix personnel. Ils diront de leur famille qu'elle est ouverte et pas raciste, qu'il n'y avait donc pas de crainte à y avoir.

Je leur ai raconté l'histoire que c'était une Asiatique, qu'elle venait de tel pays pis qu'elle travaillait au même endroit que moi. Je leur ai conté comment ça s'est passé. Mais pour eux autre y'avait pas de, j'veux dire que y'ont pas de préjugés de race ou quoi que ce soit. Là y'étaient ben contents pour moi. (homme; f/Asiatique-h/Québécois)

Cette assurance envers l'ouverture des parents n'est pas généralisée. Nous avons pu le remarquer dans la section traitant de l'officialisation de l'union alors que les femmes locales en couple avec des immigrants visibles se sont mariées à l'insu de leur parents. De fait, ces femmes craignaient davantage les réactions de leurs parents.

Ça été dur d'en parler avec ma mère, j'avais peur qu'elle me critique. Là j'étais, ah mon Dieu, elle va me traiter de folle, tout ça. Mais à m'a tout

simplement dis: je te comprends, c'est l'amour, pis y va s'en aller, je te comprends. Fait que y'a pas eu de problème. (femme; couple f/Québécoise-h/Africain)

Pour ce qui est des premiers contacts des immigrants avec les familles locales, la plupart d'entre eux indiquent à quel point l'accueil était chaleureux. Événement empreint de nervosité et de curiosité, la rencontre permet aux répondants immigrants et aux familles locales de se découvrir mutuellement et de mettre au jour certains stéréotypes.

Quand y m'ont vu, je sais pas, je pense qu'ils m'ont accepté tout de suite parce que sont toujours enchantés avec moi. Sont gentils, sa soeur, sa belle-soeur, tous ça, son père surtout. Son père m'aime beaucoup. (femme; couple f/Asiatique-h/Québécois)

C'est surtout sa mère là, ça elle m'a bien accueillie, y'a pas eu de problème. Mais mois j'étais gêné, j'étais très gêné, surtout avec ses frères, je sentais qu'ils me regardaient. Je sais pas, probablement de la curiosité quoi. Mais c'était correct, j'étais seulement gêné. (homme; couple f/Québécoise-h/Africain)

J'étais toute heureuse, j'avais tellement hâte de voir Québec pis Canada, d'arriver chez eux, pis j'ai dit bonjour, pis tsé je pense que ça a marché tout de suite. Mais vu que je parlais aussi. La maison était pleine de monde, toutes les matantes, les mononcles, tous le monde était là pour voir l'étrangère. (femme; couple f/Européenne-h/Québécois)

Le mariage représente un événement important des contacts établis avec les familles locales. Il confirme le sérieux de la relation mais annonce également l'établissement de rapports à long terme avec les familles. En ce qui a trait à l'événement mariage comme tel, nous devons souligner qu'aucune des familles locales des femmes n'étaient présentes lors de la cérémonie de mariage. Les familles locales des hommes, quant à elles, assistaient au mariage.

Généralement, le mariage chez les couples non-visibles représente un événement heureux pour les familles locales qui appuient les démarches et accueillent chaleureusement un nouveau membre dans la famille.

On s'est marié à l'église, pis j'étais habillée en blanc, pis ses parents étaient ben contents qu'on, qu'ils étaient là je pense. En même temps ils en ont profité, on a fait notre voyage de noce avec eux (rire). (femme; couple f/Européenne-h/Québécois)

Ah ben ils ont vu quel genre d'homme c'était. C'est pas comme s'ils ne l'avaient jamais vu avant. Mes frères et soeurs disaient en autant que je fasse pas ça sur un coup de tête, mais non. Ils nous ont bien respectés et ils étaient pas mal heureux pour moi, pour nous. (femme; couple f/Québécoise-h/Européen)

On remarque des réactions plus tendues du côté des familles des couples visibles à l'annonce du mariage. Que celui-ci se soit conclu avec l'accord ou à l'insu des parents, les familles locales s'objectent davantage à cette union.

Ça a fait un chiard aussi parce que j'avais pas l'intention de leur annoncer avant une couple d'années. Tsé, laisser tomber la poussière, pis qu'ils apprennent à le connaître un petit peu, de voir que finalement c'est un bon gars. (...) Mais mon Dieu, les deux bras leurs sont tombés quand ils ont su ça. (femme; couple f/Québécoise-h/Africain)

La perception de ces réactions de rejet chez les membres immigrants en est une de surprise et de déception.

Parce que quand j'étais venue en visite, c'était super le fun. On venait me chercher, on allait magasiner, mais quand c'était le moment du mariage je ne les reconnaissais plus. Tout d'un coup, ses soeurs elles voulaient pas. Elles acceptaient pas que leur frère se marie avec une noire. C'était difficile. Moi ça m'a fait un choc, parce qu'avant on s'entendait bien, mais ça m'a fait un choc. Ça fait que moi je me sentais seule, j'étais malheureuse. (femme; couple f/Africaine-h/Québécois)

Comme nous l'avions anticipé, les premiers contacts se déroulent de manière cordiale et les familles locales sont ouvertes à la rencontre des partenaires immigrants de leurs enfants. L'accueil se prolongera avec l'acceptation heureuse d'un nouveau membre dans la famille lors du mariage. Mais cette remarque s'applique davantage pour les couples non-visibles que pour les couples visibles chez lesquels on perçoit une plus grande résistance des familles.

Il appart aussi que les femmes, locales ou immigrantes, en union visible subiront plus de pression familiale que les hommes. Nous le remarquons d'abord pour les femmes locales dans leurs craintes à annoncer leur union avec un homme visible. Chez les hommes locaux, cette crainte n'est pas présente et si une réaction négative des parents apparaît, elle se manifeste à l'égard de la femme visible.

On pourra aussi se questionner sur le fait que les familles des femmes locales étaient absentes du mariage. Serait-ce plus acceptable d'accueillir une femme étrangère dans la famille qu'un homme étranger? La remarque tient aussi lorsqu'il s'agit de l'officialisation de l'union et du changement d'attitude des familles à l'égard des femmes visibles. Or le fait d'être une femme peut faciliter l'acceptation de la famille locale, mais le fait d'être une femme visible peut également refermer l'ouverture qui avait été manifestée lors des présentations.

Ce que nous retenons des premiers contacts avec les familles locales se réfère d'une part à l'importance de l'altérité physique, la mixité visible des unions, ainsi qu'à l'importance de l'altérité de genre, en l'occurrence le fait d'être une femme. Combiné à ces remarques, on décèle également un changement d'attitude des familles vis-à-vis des conjoints et conjointes immigrants visibles lorsque l'union est rendue officielle.

3.1.2 Les familles étrangères

Il ne sera pas surprenant d'apprendre que les familles des conjoints et conjointes étrangers habitent généralement dans leur pays d'origine. Nous remarquons pourtant une plus grande tendance chez les familles des membres visibles à avoir émigré. De ces familles, une réside au Lac-Saint-Jean alors que les membres de deux autres familles se retrouvent à New York et Montréal. Ces familles ont d'ailleurs plus de possibilités de fréquenter les membres des couples étudiés.

Contrairement aux partenaires étrangers, certains conjoints locaux n'ont jamais rencontré leurs beaux-parents, ou certains d'entre eux. C'est le cas entre autre lorsque les répondants immigrants ont quitté leurs pays d'origine depuis un certain temps (un homme européen) et lorsque le lieu de résidence d'un des parents divorcés ne permet pas les fréquentations (un père européen, des parents africains). Lorsqu'elles sont possibles, les premières rencontres se produisent soit dans le pays d'origine des familles étrangères lors de voyages, soit en région, ou encore dans les lieux de résidence de ces familles, c'est-à-dire aux États-Unis et Montréal.

Les premiers contacts avec les familles étrangères s'apparentent aux situations décrites pour les familles locales. De celles ayant eu lieu, deux des répondants locaux formant des couples non-visibles les vivront de façon chaleureuse et cordiale.

Je les ai rencontrés lors d'un voyage qu'on a fait en Pologne. J'ai été très bien reçu, ça s'est bien passé. J'ai été reçu chez sa soeur, alors ça, c'était très intéressant. Ils sont un couple d'intellectuels, on a beaucoup échangé. (homme; couple f/Européenne-h/Québécois)

On allait rendre visite à son frère qui habite à Calgary, pis en même temps je rencontrais ma belle-mère qui était en voyage. C'est une femme très sensible, très charmante, très attachante. Je pense qu'elle m'aime bien, enfin, y'a pas de problème. (femme; couple f/Québécoise-h/Européen)

Par contre, pour les deux autres cas de notre échantillon les contacts des conjoints locaux avec les familles étrangères soulèvent des frictions. C'est le cas d'une femme et d'un homme locaux formant des couples visibles.

Sa matante, où elle restait quand je l'ai rencontrée, elle a pris ça très mal. Elle m'a menacé de m'envoyer la police au derrière. C'est parce que là-bas y'a des étrangers qui font n'importe quoi. Ils séduisent des filles et après ça ils les laissent enceintes, dans la marde. Sa matante elle voyait ça pour sa nièce, ça fait qu'elle m'aimait pas beaucoup. (homme; couple f/Africaine-h/Québécois)

Premièrement ils avaient pas accepté que leurs fils se marie sans les inviter. Après ça, moi j'en ai vécu du racisme dans sa famille. Quand je suis arrivée, y'avait pas de problèmes, ils étaient tous gentils. Mais plus ça avançait, plus sa mère elle me reprochait tout, c'était fou. Elle me reprochait d'être une Québécoise, elle voulait que je sois une Camerounaise, que j'écoute et serve mon mari sans rien dire, elle trouvait mon appartement trop petit parce qu'il n'y avait pas de chambre pour elle, elle disait que j'étais capricieuse. Je capotais. (femme; couple f/Québécoise-h/Africain)

Généralement, puisque les contacts sont restreints avec les familles étrangères, les immigrants percevront l'accueil réservé à leur partenaire comme un événement qui ne permet pas de statuer sur les liens établis.

Le premier hiver qu'on s'est connu on est allé en Pologne. Il a apprécié je pense l'ouverture de ma famille, mais je sais pas comment ils le trouvent dans ma famille. Je peux pas vous dire s'ils l'ont apprécié ou s'ils le trouvent con. On se voit pas alors, et le contact comme ça a été très court. (femme; couple Polonaise-Québécois)

Par ailleurs, et nous l'avons abordé dans le chapitre traitant du mariage chez les couples, les familles étrangères soulèvent des craintes ou déceptions face au mariage de leurs enfants. Malgré que la préoccupation majeure demeure le bonheur de ceux-ci, ces premières remarques venant des familles soulignent des appréhensions de départ. Remarquons une plus grande tendance des familles des femmes immigrantes à réagir, mais également les familles des immigrants visibles.

Chez les familles étrangères des femmes immigrantes non-visibles, les éléments de déception concernent l'origine du mari, à la fois culturelle et sociale. Certaines familles éprouvent une déception du fait que leur fille ne marie pas quelqu'un de même origine culturelle qu'elle, ou encore parce que le mari occupe une profession moins respectable qu'espéré.

Mon père voulait rien savoir. Quand il a su que je sors avec un militaire, pis en plus un Canadien, il en revenait pas. Pis ma soeur, on est deux filles chez nous, ma soeur a marié un Canadien anglais. C'est-à-dire lui il capotait. Tsé, what's wrong with us ? (...) Ma mère, ça lui dérangeait pas, mais quand elle a vu que c'était sérieux, elle aurait aimé mieux que je mari un médecin. Tsé, pour le standing. Elle est un peu snob. (femme; couple f/Européenne-h/Québécois)

Les familles étrangères des immigrants visibles mettront davantage l'accent sur les différences d'origine culturelle comme élément d'inquiétude face au mariage de leurs enfants, particulièrement dans le cas où la famille étrangère est présente en région. La méconnaissance des moeurs et coutumes des conjoints locaux soulèvent des craintes pouvant parfois amener des frictions au sein même des couples.

Ma mère elle était, elle était perplexe quoi. Parce que, elle aussi elle avait une autre vision des blancs, des blanches quoi. Puis elle a pensé qu'elle allait me dire quoi faire puis tous ça, etc, tout ces trucs là, tu vois ce que je veux dire hein. Mais, finalement au bout d'un certain temps elle a connu ma femme là, pis là ça va bien. Mais au début c'était, c'était un peu, elle était peut-être pas d'accord. (homme; couple f/Québécoise-h/Africain)

Oui, ça été difficile pour eux autre, présentement aussi. Ben, ça écrit pas dans la face quand même (rire), mais mes parents y'ont été obligés d'accepter un peu des traditions québécoises. Comme je te dis, les traditions ça veut dire nous autres on peut pas sortir avec un garçon là,

tu comprends-tu ? Partir sans se marier, ou se fiancer, pis eux autres y'acceptent pas ça. (femme; couple f/Asiatique-h/Québécois)

Le second élément de déception soulevé par les familles se rapporte à la cérémonie du mariage comme telle, lorsque celle-ci ne se déroule pas dans la religion familiale ou lorsque le mariage se conclue sans la présence des parents.

C'était un mariage civil, je pense qu'on a pas mal déçu. Moi j'ai déçu ma mère et lui il a déçu, avec notre décision, il a déçu aussi ses parents.(femme; couple f/Européenne-h/Québécois)

J'imagine, oui, je pense d'ailleurs c'est ça qui l'a le plus choquée quoi. Qu'on se soit marié civillement et en plus sans la présence des familles. Elle n'était pas là (sa mère). Alors bon, je pense que ça a dérangé un peu. (homme; couple f/Québécoise-h/Africain)

Pour les premiers contacts des familles étrangères, on constate une similarité avec les réactions des familles locales lorsqu'il s'agit de couples visibles. Les familles auront en effet tendance à manifester davantage de craintes ou de désaccord dans ces cas. Par contre, les familles étrangères visibles réagiront sur le champ et en fonction des différences d'habitudes culturelles des groupes d'origine. On le remarque particulièrement en ce qui a trait aux inquiétudes face à comment réagiront les hommes et les femmes locales avec les partenaires immigrants après le mariage.

Les éléments marquants des premiers contacts chez les familles étrangères des couples non-visibles concernent les réactions vis-à-vis des choix du conjoint ou de la conjointe. On soulève des déceptions face aux origines sociales et culturelles des nouveaux conjoints, ce qui ne semble toutefois pas affecter l'accueil et l'ouverture des familles.

Les premières réactions des familles étrangères permettent de constater l'importance de l'altérité physique et de l'altérité de genre dans les contacts entre les couples et leur environnement familial. La similitude des réactions perçues avec les familles locales et les familles étrangères souligne de façon notable les attitudes et craintes de départ de l'un et l'autre des groupes de référence. Dans la prochaine section, nous nous sommes attardée à connaître comment ont évolué les relations avec les familles une fois l'union rendue officielle.

3.2 L'ÉVOLUTION DES RELATIONS

Dès l'abord, on perçoit l'importance du rôle des familles selon qu'elles ont la possibilité de fréquenter régulièrement les couples ou non. En effet, la présence ou l'absence de ces familles en région influence la fréquence et la qualité des contacts qu'ils établiront. Mais également l'évolution des relations variera selon l'importance accordée aux valeurs familiales de la part des membres du couple. La présente section aborde cet aspect de l'évolution des relations entre les familles et les couples mixtes.

3.2.1 Les familles locales

L'attitude des familles locales à l'égard des conjoints immigrants influence les rapports établis avec les couples de telle sorte qu'il peut y avoir une coupure des liens lorsqu'il y eut des réactions négatives aux premiers contacts. Mais en général, les relations des couples avec les familles locales sont bonnes. La présence des familles locales en région incite à rendre les liens plus cordiaux. Ils se fréquentent régulièrement et des amitiés se développent entre les conjoints immigrants et des membres des familles locales.

Mes frères pis ma soeur, c'est nos plus grands amis. Y viennent à la maison, pis y restent coucher ici, tous ça. Y'a vraiment pas de problèmes. (femme; couple f/Québécoise-h/Africain)

On se voit pas mal régulièrement, à toutes les fins de semaine ou les deux fins de semaine. Mais elle s'entend particulièrement bien avec ma belle-soeur qui demeure ici, elle est plus à l'aise avec elle. Ce qui fait qu'elles sont pas mal complices. (homme; couple f/Asiatique-h/Québécois)

Chez les familles locales des couples visibles ayant réagi négativement au mariage, les frictions s'atténuent avec le temps. Il y a d'abord eu une certaine cassure des rapports familiaux. Face à la désapprobation des familles locales, les couples cessent de les fréquenter ou diminuent les contacts. On s'aperçoit que le rétablissement des relations plus cordiales nécessitera une certaine mobilisation des réseaux personnels et familiaux. En effet, c'est par l'appui de connaissances ou par l'effort des conjoints immigrants directement auprès des familles que s'atténuent les différends.

Je leur ai écrit chacune une lettre. J'ai dit: écoutez, je sais que je suis noire, mais regardez les bons côtés, regardez ce que j'ai de bon aussi,

des choses comme ça. J'ai dit je viens d'un autre pays, j'ai ma culture, vous pouvez me poser des questions et moi aussi je vous pose des questions, on peut faire l'échange. Oublions la couleur. Pis ça a pris un petit peu de temps, mais là ça commence à changer. (femme; couple f/Africaine-h/Québécois)

Parce que y'a un couple de leurs amis qui sont cousins propres, pis y se sont mariés, pis ils l'ont pas dit non plus. Fait que ça a ben aidé qu'ils connaissent ces gens là parce qu'eux autres ils leurs ont parlé, comment ça c'était passé dans leur famille. Fait que y'ont dit à mes parents, faites pas ce qui nous est arrivé, faites pas durer ça 10 ans. (femme; couple f/Québécoise-h/Africain)

Les répondants locaux soulignent que ce n'est que par méconnaissance qu'il y a pu y avoir des embrouilles par le passé. Ainsi, c'est à force de se côtoyer et d'apprendre à se connaître que les liens se développent et que chacun apprend à s'apprécier.

On a été encore un an à Montréal, pis pendant ce temps là, ben on est venu quelque fois ici, pis mes parents ont appris à le connaître un peu plus comme ça. Pis là ben, c'était des rencontres un petit peu plus amicales, fait que tsé ça a changé. Quand l'ambiance a changé, ça a aidé beaucoup au développement d'une relation, eu, potable avec mes parents. (femme; couple f/Québécoise-h/Africain)

Après le mariage ça été mal, y'a eu du placotage. Je pense c'est une de mes belles-soeurs qui a fait la marde. Pis après, quand ils se sont aperçus que c'était du placotage ben c'était correct. Mais ça a pris, tu peux mettre des années entre chaque. (homme; couple f/Africaine-h/Québécois)

De leur côté, certains immigrants visibles percevront chez les familles locales des différences dans les comportements et les liens familiaux. Ils y réagissent mais doivent s'adapter à ces modes de fonctionnement différents de leurs façons de faire.

Parce que nous c'est pas comme ça. Ils font pas de réunion de famille. Disons Carol a un problème avec son frère, au lieu de régler ça il va continuer de son côté, il s'en fout, c'est pas de ses affaires. Je sais pas, il me semble que c'est normal qu'on se parle entre frère et soeur, de régler nos problèmes. C'est ça, nous, on parlait. (femme; couple f/Africaine-h/Québécois)

Dans sa famille, c'est parce que j'aime pas quand tu manque de respect à quelqu'un. Pis je vais te dire, pour moi, ça se fait pas crier ou parler mal

envers ta mère ou des trucs comme ça. Moi quand j'entends ça, ça me choque, ça je peux pas, j'admettais pas ça. C'est dans la manière de parler aussi, des christ pis des tabarnak à chaque mot, tu dois quand même respecter les autres quoi. (homme; couple f/Québécoise-h/Africain)

Nous avons également vu que les premiers contacts avec les familles locales des couples non-visibles étaient empreints d'ouverture. L'annonce du mariage représente aussi un événement heureux pour ces familles. Mais dans certains cas, et contrairement à ce que nous avons pu observer chez les couples visibles, c'est à force de se côtoyer et d'apprendre à se connaître que des divergences voient le jour. Ces dernières peuvent également être source de conflit, mais les éléments soulevés concernent davantage des différences d'opinion, de points de vue.

Par après ça s'est détérioré (rire) parce que j'ai senti que souvent mes choix sont pas les leurs, hein. J'ai certaines croyances, je suis persuadée et je suis pas bonne en diplomatie. Je dis les choses assez direct. Et je pense les Québécoises en général il aime pas vraiment ça. (...) Parce que maintenant on a un enfant et aussitôt qu'on parle d'éducation on se rend vite compte que j'ai aussi des idées qui sont différentes. (femme; couple f/Européenne-h/Québécois)

Her family is big, and they're very close, they have basically the same ideas which is sometimes annoying. I think it's more difficult for them to accept me, in some respect. (...) I have a problem with one of Linda's brother, he's sovereignist, and I have sometimes problems with her sister, they're so anti-Canada. (homme; couple f/Québécoise-h/Européen)

Des adaptations de part et d'autre deviennent nécessaires à l'établissement des relations entre les couples et les familles locales. Il ressort que le mode d'adaptation visera davantage un respect des différences malgré que les convictions de chacun demeurent. Dans le cas de l'homme non-visible, la famille locale s'ajuste et tente de développer une meilleure communication avec lui en apprenant l'anglais. Quant à la femme non-visible, elle ajuste son comportement pour rester polie, mais les relations demeurent froides, particulièrement entre elle et ses belles-soeurs.

Ils préféreraient peut-être qu'il a épousé une douce Québécoise qui fait les tartes au sucre et la tourtière. Et moi je peux pas et en plus, de un je les fais pas, et de deux je dis que c'est pas bon, je les critique en plus

(rire). Ah, c'est quelque chose qu'ils n'aiment pas entendre. (femme; couple f/Européenne-h/Québécois)

The family is very french, they've never had any real meetings with people outside this area. I came into the family, I'm not from here, we're a little bit different in my culture. I just feel that it made a big difference that having somebody from somewhere else, it shook them around a bit. But I don't think they're negative towards me, it just has been a big change for them. (homme; couple f/Québécoise-h/Européen)

Mis à part ces remarques, les relations avec les familles locales et les couples non-visibles sont excellentes. Les familles locales sont très présentes et les fréquentations nombreuses, ce qui permet d'atténuer quelque peu les frictions lorsque c'est le cas.

Je m'adonne super bien avec sa famille. Si mon mari et moi on se séparait, je voudrais pas perdre contact avec eux, la grand-mère, les marraines, les parrains, sa soeur. C'est comme ma famille. (femme; couple f/Européenne-h/Québécois)

Avec mes soeurs, y'a pas beaucoup de contacts. Ma femme pis ma mère ça va très bien. Avec mon père ça va un peu mieux. C'est comme que mes parents pis elle sont comme obligés de se rencontrer un peu plus (à cause de l'enfant), et puis à ce niveau là, les deux partis, si on peut dire, évoluent plus rapidement. (homme; couple f/Européenne-h/Québécois)

On peut conclure de l'évolution des relations entre les couples et les familles locales que le temps joue un rôle important dans le déroulement des événements, mais également les possibilités de fréquentation dues au lieu de résidence. L'altérité physique et de genre mises en évidence lors des premiers contacts deviennent des critères moins significatifs une fois les relations établies. D'une part, chez les couples visibles, le temps permet une meilleure connaissance et une plus grande acceptation de l'autre. Malgré que l'on perçoit des différences dans les types de rapport avec les familles, les différences s'amenuisent au profit d'une reconnaissance des similitudes. Les ajustements nécessitent une prise de conscience de la part des familles locales qui doivent dépasser leurs premiers jugements.

Chez les couples non-visibles pourtant, la meilleure connaissance permise par le temps fait en sorte qu'on perçoit davantage les différences. Celles-ci réfèrent à des opinions plutôt qu'à des traits culturels particuliers. Les ajustements s'expriment davantage par une reconnaissance et un respect des différences qui, elles, demeurent présentes.

Nous découvrons également que les ajustements impliquent les familles vis-à-vis des couples, mais que ces éléments de divergences n'interviennent pas au sein même des rapports entre les conjoints. Les relations entre les familles locales et les couples se négocient sur la base d'une compréhension du rapport à l'autre qui tend à diminuer les différences chez les couples visibles. À l'inverse, la négociation chez les couples non-visibles s'effectue par la prise en compte de différences perceptibles à la suite de contacts plus étroits avec les familles. Quelques questions s'imposent alors: quelles sont les attentes des familles vis-à-vis les conjoints ou conjointes de leurs enfants? Existerait-il des attentes différentes selon la visibilité ou la non-visibilité des conjoints et conjointes immigrants?

3.2.2 Les familles étrangères

Comme mentionné précédemment, les familles étrangères des couples non-visibles habitent dans leur pays d'origine, alors que celles de plusieurs des couples visibles sont accessibles car elles résident au Québec ou aux États-Unis. Ainsi, l'évolution des relations dépend étroitement des contacts établis.

Chez les couples non-visibles ce sont des contraintes de temps, d'argent et de distance qui minimisent les rapprochements avec les familles étrangères. À part quelques visites sporadiques et des communications à distance, les relations entre couples et familles sont très rares. Aussi, l'évolution des rapports avec les familles étrangères des couples non-visibles est-elle difficile à évaluer puisque les contacts sont restreints. Malgré cela, les conjoints et conjointes locaux ne ressentent aucun désaccord et semblent bien acceptés par les familles étrangères.

Ah ben là, c'est les distances, on peut pas les voir régulièrement. On a des nouvelles régulièrement mais on se voit pas souvent. On s'entend très bien ensemble quand même. (femme; couple f/Québécoise-h/Européen)

Ma soeur c'est ma meilleure chum, ça paraît avec les factures de téléphone. On se voit à Noël, au Jour de l'An, elle va probablement venir à Pâques, je vais aller à l'été. On se voit 5-6 fois par année. (femme; couple f/Européenne-h/Québécois)

Nous notons également que trois des conjoints non-visibles de notre échantillon se sont éloignés très tôt de leurs familles. Les raisons évoquées font référence à des mauvais

rapports avec les parents, ou encore à des parcours de vie qui les amènent à voyager et travailler hors de leur pays.

J'ai jamais vraiment eu un bon contact avec ma famille non plus. Mon père il m'a battu beaucoup et ça a pas vraiment établi une relation de confiance, de durance ou n'importe quoi. Ça veut dire, je ne pleure pas parce que je ne retourne pas dans mon pays, je suis pas attaché, je n'ai aucun sentiment envers mes liens familiaux. (homme; couple f/Québécoise-h/Européen)

J'ai voulu faire un petit voyage de deux mois avant de commencer le marché du travail. J'étais sûre, vraiment je me suis pas sauvée de mon pays, mes intentions étaient pures. (...) Mais voilà, j'ai rencontré un Canadien, on s'est marié et maintenant ça va faire 5 ans que je suis ici. (femme; couple f/Européenne-h/Québécois)

On remarque que l'éloignement physique des familles, en plus des distances prises par les immigrants vis-à-vis de leurs familles, font en sorte qu'elles ont peu d'influence sur les membres des couples non-visibles.

Ben, on aurait pu se marier à l'église pour faire plaisir aux parents, mais c'est carrément un rejet de la religion pour nous. Comme ma belle-mère, elle a bien espérance et elle veut, on pourrait dire, très fortement qu'on baptise notre fille quand elle va venir nous voir. Mais là, elle dit toujours qu'elle va venir mais elle est jamais venue, c'est presque tant mieux parce que ça pourrait créer toute une histoire. (homme; couple f/Européenne-h/Québécois)

En ce qui a trait aux familles étrangères des couples visibles qui résident au Québec ou aux États-Unis, les contacts sont plus fréquents et se concentrent davantage lors des grandes fêtes ou des vacances.

C'est sûr, quand y'a des congés et des vacances j'essaie toujours, j'ai toujours envie d'aller voir ma mère ou mes soeurs. Parce qu'elle a toute l'année avec sa mère à côté. Mais moi c'est les fêtes et les congés où j'ai l'occasion d'aller voir ma mère et mes parents. Alors j'en profite. (homme; couple f/Québécoise-h/Africain)

Bon ben j'ai jamais vu sa mère parce qu'elle est en Afrique. Son père vit à New York, pis une fois de temps en temps il va à Montréal. Fait que dans ce temps là on s'organise pour aller le voir. Pis y'a le temps des Fêtes aussi, on va passer les Fêtes à New York. (femme; couple f/Québécoise-h/Africain)

Enfin, les contacts sont très restreints avec les membres des familles étrangères vivant dans le pays d'origine.

Chez moi ils écrivent pas beaucoup. Dès fois je leur parle aussi, mais ça coûte cher, ça coûte très cher. Pis au téléphone, je peux leur parler mais ça coûte tellement cher, c'est pas possible tous le temps. (femme; couple f/Africaine-h/Québécois)

Nos observations sur les premiers contacts avec les familles étrangères des couples visibles démontrent que des frictions étaient survenues rapidement. La fréquence des contacts, si elle ne permet pas de changer les perceptions du tout au tout, favorise une meilleure connaissance des autres et le développement d'attitudes de tolérance.

Avec mes belles-soeurs, je m'entends super bien, on s'appelle, on se conte tout. Mais c'est avec ma belle-mère. Maintenant, je lui parle directement, je dis ce que je pense, je m'affirme plus. Ça va mieux, ça va même très bien. Y'a des choses que je comprends toujours pas, ben coudonc, faut que j'accepte, mais je tiens mon bout. (femme; couple f/Québécoise-h/Africain)

On perçoit que le rapport à la famille chez les couples visibles prend une grande importance lorsque les familles étrangères entrent en jeu, et ce, particulièrement dans le cas où les familles étrangères sont fréquentées régulièrement. Les différences culturelles perçues impliquent un apprentissage des moeurs et coutumes des familles étrangères et supposent des ajustements et adaptations au sein même du couple. Voici quelques exemples: les répondants locaux percevront des différences dans les modèles familiaux, les codes et les valeurs à respecter, impliquant des adaptations de leur part.

Ben ça a influencé énormément. Là c'est moins pire maintenant, mais ça a influencé, ah oui vraiment parce qu'au moins une fois par semaine y'avait une dispute à propos de sa famille. Ça faisait bizarre parce que même si y sont plus loin, c'est comme si ils restaient ici. (femme; couple f/Québécoise-h/Africain)

Y'ont des traditions, mais y gardent les traditions surtout plus par symbole pis garder un peu de leur culture. (...) mais leur famille ça demeure quand même très important. Pis tsé, y vont tout faire pour pas déplaire à leur famille, pis ça faut accepter ça au départ. Des fois y peut y avoir des circonstances que ça peut amener des genres de petites discussions à ce niveau là. Je m'en rends compte c'est certain, ça

éventuellement y peut y avoir des frictions à ce niveau là. (homme; couple f/Asiatique-h/Québécois)

D'autre part, ces différences perçues sont l'objet d'une certaine défense chez les répondants immigrants visibles qui attribuent une grande importance aux valeurs familiales, au respect des aînés.

Mais on est rendu en 1996 pis les Asiatiques sont encore en arrière. Ben, sont pas encore évolués parce qu'eux autres gardent encore leurs traditions. C'est ça, pis moi je lui ai dit que nous autre on peut pas faire telle telle affaire, moi je peux pas aller vers toi parce que mes parents veulent pas. Lui y comprend pas, mais moi je comprends ma famille.(femme; couple f/Asiatique-h/Québécois)

C'est-à-dire dans la famille africaine, des fois le petit frère il écoute beaucoup le grand frère quoi. C'est-à-dire tu le respectes énormément, il dit des trucs, tu l'écoutes, il peut t'engueuler là puis tu dis rien. Pis elle avait du mal à faire avec ça. Mais moi j'ai essayé de lui expliquer, mais c'est normal tout ça, c'est pas un problème. (homme; couple f/Québécoise-h/Africain)

Dans un cas particulièrement éloquent, le couple négocie les ajustements respectables pour les deux. Dans les relations avec les membres de la famille étrangère on perçoit davantage une reconnaissance des différences sans nécessairement mener à une acceptation de celles-ci.

Je m'entends super bien avec ma belle-soeur là, mais je sens qu'il y a comme un mur. Comme elle a l'accepterait la polygamie aisément. Ensuite de ça, elle a dit qu'un mari qui trompe sa femme, c'est pas grave en autant qu'il s'occupe de la maison. (...) Fait que pour ça, moi je peux pas vraiment être d'accord avec elle, c'est un peu plus dur. Mais avec mon mari, on travaille beaucoup sur ces choses là. (femme; couple f/Québécoise-h/Africain)

Remarquons que les répondants locaux aux prises avec des frictions familiales, qu'ils soient en union visible ou non, sont conscients que la situation serait probablement semblable s'ils vivaient dans le pays de leurs conjoints. En plus des éléments culturels qui changent, ils invoquent les différences de milieu social qui pourraient être source de divergence.

C'est une mentalité différente, ben on pense que c'est une mentalité différente mais c'est pas mal la même chose. C'est des préjugés tous ça tsé. Pis l'inverse va se faire aussi. Si moi je vas là-bas ça va être la même chose, probablement, j'en suis sûr. Parce que quand je l'ai rencontré là-bas, ça a fait pas mal de jalousie pis de bardas. (homme; couple f/Africaine-h/Québécois)

Si j'étais là à long terme, probablement qu'il se vivrait quelque chose d'autre, mais pendant qu'on s'est vu, on s'est vu 2 semaines, tous le monde est beau pis fin. C'est toujours comme ça. Je suis sûr qu'il y aurait des différences comme Tamara les vit ici, avec sa famille, sa soeur, toute sa famille, des intellectuels, c'est sûr. (homme; couple f/Européenne-h/Québécois)

Ma belle-mère a dit: mais si on était en Afrique, y'en aurait même pas d'enfant parce que ce mariage aurait même pas eu lieu. Parce qu'on ne marie pas un prince avec une pauvre et on ne marie pas une Blanche avec un Noir (femme; couple Québécoise-Camerounais)

Dans le développement des relations avec les familles étrangères, il devient évident que le lieu de résidence des familles intervient sur la perception du rapport à l'autre. Les répondants locaux le soulignent à propos lorsqu'ils invoquent comment serait la situation s'ils vivaient dans le pays de leur conjoint. On le remarque aussi en ce qui a trait aux familles étrangères des couples non-visibles qui, de par leur éloignement physique, influencent très peu le comportement des couples. À l'inverse, les familles des couples visibles fréquentées plus régulièrement exercent davantage d'influence, et ce, au sein même des couples.

Chez les couples visibles, les ajustements nécessaires suite aux contacts étroits avec les familles étrangères, loin de minimiser les différences comme ce fut le cas avec les familles locales, se négocient sur la base d'une reconnaissance et d'une certaine acceptation des différences. Ces éléments de négociations affirment une identité qui est défendue par les conjoints immigrants et impliquent également un ajustement au niveau de la relation entre les époux.

3.3 L'INFLUENCE DES ENFANTS

Les enfants des couples mixtes représentent un élément important dans la relation à établir entre les familles et les couples. En effet, la transmission culturelle d'un parent à ses enfants, c'est-à-dire les enjeux de la filiation entre génération, sont mis en évidence avec la

venue d'enfants. En plus de rendre compte de la rencontre de deux cultures au sein du couple, la présence d'enfants soulève un enjeu entre les communautés qui se croisent au sujet de la reproduction sociale et de l'idée d'appartenance à un ensemble de valeurs.

Dans ce qui suit, nous traitons de l'influence des enfants sur les relations avec les familles. Soulignons aussi que même si certains couples n'ont pas encore d'enfants, le sujet souvent clarifié avant la naissance implique tout de même une réflexion sur le rapport à la famille.

3.3.1 Les familles locales

Nous avons vu que la présence des familles locales en région favorise des liens plus étroits avec les couples étudiés. Le support des familles se manifeste d'autant plus lorsque ces derniers ont des enfants.

D'abord pour les unions mixtes avec des femmes locales, le rôle de leur famille est très important particulièrement pour l'accouchement et les relevailles.

J'ai eu le premier bébé au mois de janvier, pis au mois de février je me suis en venue ici pour rester chez ma mère le temps de me remonter un peu. (...) J'étais chanceuse parce que j'étais chez ma mère là, pour m'aider avec le bébé de 2 ans, pis je venais d'accoucher de ma deuxième.
(femme; couple f/Québécoise-h/Européen)

Ma mère est venue passer 3 mois avec nous. Elle a passé 2 mois avec le bébé, ah c'était super. Peut pas demander mieux. Même elle était un mois avant l'accouchement, après ça on avait encore 2 mois pis c'est elle qui m'a relevée comme on dit. C'était super et elle était très contente.
(femme; couple f/Québécoise-h/Européen)

Encore aujourd'hui, les fréquentations sont bonnes, les familles locales aiment voir leurs petits-enfants. On perçoit également un accord des hommes immigrants sur l'influence des enfants dans leurs rapports avec leurs belles-familles. Ils considèrent d'ailleurs ces attachements naturels et le rapprochement créé est bien perçu. Pour ceux qui ont très peu de rapport avec leur propre famille, cette vie familiale leur plaît, ils apprécient la présence de leurs belles-familles et considèrent ces contacts bénéfiques pour les enfants.

Mais on les voit pas mal là. Parce que maintenant, spécialement avec les enfants, y'aiment ça passer un peu de temps. On les rencontre

régulièrement, au moins deux fois par mois, et j'aime ça. (homme; couple f/Québécoise-h/Européen)

I met my wife's brothers, sisters, aunts, and uncles, it is a nice feeling. I wanted to give my son and my daughter the opportunity to have a big family. It's a little bit old fashioned, but it's a bit protective, and it's nice, it's a nice feeling. (homme; couple f/Québécoise-h/Européen)

Les seuls éléments soulevés qui semblent avoir incommodé quelque peu certaines familles locales sont celui du choix du nom ainsi que l'absence de baptême. À ce titre, on peut croire que les liens de filiation, soit la transmission du nom de la lignée et la transmission d'une appartenance religieuse, revêtent une importance certaine pour les familles locales.

Là ma famille était fâchée aussi parce que moi je venais de perdre mon père. Fait que c'était important pour ma famille que tsé, mon enfant aille mon nom aussi. Mais non, c'était pas question, pis c'est le nom de sa mère avec son nom. (femme; couple f/Québécoise-h/Africain)

(...) notre fille n'est pas baptisée non plus. Bon mes parents, je le sens, sont un peu déçus mais ils sont aussi résignés, ils disent rien. Mais ça fait partie aussi de ce qu'ils doivent accepter de ce que l'on vit comme couple. (homme; couple f/Européenne-h/Québécois)

Chez les couples mixtes avec les femmes immigrantes, l'importance accordée aux enfants par les familles locales rassure à plusieurs niveaux, particulièrement auprès des femmes visibles. Elle leur démontre en fait la valeur conférée aux liens familiaux.

Surtout sa famille, sont tous mariés avec des enfants, sont tous allés à l'église tout ça. Pis sont tous encore ensemble. Je sais pas si c'est spécial, parce que maintenant les familles se divorcent beaucoup. Mais moi je trouve ça bien de voir ça. Moi aussi je veux beaucoup d'enfants. (femme; couple f/Asiatique-h/Québécois)

D'autre part, les enfants permettent un rapprochement avec les familles lorsque des frictions sont perceptibles. Les hommes locaux perçoivent la venue d'enfants comme étant un lien unificateur avec leur famille.

Après ça y'a eu l'arrivée du bébé. Ma mère était beaucoup ici pour aider. Ça aide à avoir une meilleure relation, à faire évoluer plus rapidement.

Mes parents aiment beaucoup Camille, ça les rapproche de ma femme.
(homme; couple f/Européenne-h/Québécois)

Dans un cas particulier la femme visible s'explique mal le fait que sa propre fille, tout aussi africaine qu'elle, ait été acceptée dès le début par la belle-famille alors qu'elle en a subi du rejet. Le traitement privilégié donné à l'enfant suppose que la barrière n'est pas tout à fait fermée.

Le plus drôle dans tous ça c'est qu'elles me haïssaient comme ça, elles m'acceptaient pas, mais elles acceptaient Esthel. C'est ça j'ai trouvé bizarre. J'ai dit elle est noire, c'est moi qui l'ai faite, mais pourquoi elle, pourquoi pas moi, je comprenais pas. (femme; couple f/Africaine-h/Québécois)

Le sujet de l'éducation des enfants peut également devenir source de désaccord entre les familles locales et les femmes immigrantes. On invoque entre autre les différences d'habitudes culturelles et du milieu social d'origine des familles locales comme source d'incompatibilité dans les façons de percevoir l'éducation.

Dans sa famille, je trouve à ce niveau là, il y a beaucoup d'amour pour les enfants, o.k., mais il y a beaucoup d'automatismes comme ça. Quand moi j'arrive avec mes principes, ils aiment pas nécessairement ça. (...) Et malheureusement dans sa famille, y'a pas grand chose non plus au niveau culturel à transmettre. Parce que ce sont effectivement un milieu pas très cultivé, et je l'accepte comme un contexte donné, mais bon. (femme; couple f/Européenne-h/Québécois)

L'influence des enfants sur les relations des couples avec les familles locales est perceptible sur plusieurs points. On décèle d'abord que l'intérêt porté aux enfants par les familles permet un rapprochement de celles-ci avec les couples qui partagent les mêmes valeurs familiales. Aussi, la présence d'enfants soulève certains éléments sujet à négociation qui nous renseignent sur les enjeux de la filiation. Il s'agit du choix du nom, permettant d'affirmer l'appartenance à une lignée particulière, du baptême, supposant une appartenance religieuse, ainsi que l'éducation, renvoyant davantage à la transmission culturelle. À cet effet, le rôle prépondérant des femmes auprès des enfants suppose que la négociation visera à protéger les éléments culturels jugés importants à transmettre par les femmes. On le remarque davantage avec les femmes immigrantes chez qui des tensions sont plus visibles, alors que les femmes locales ont l'appui des familles et de leurs conjoints.

3.3.2 Les familles étrangères

L'éloignement des familles étrangères, particulièrement chez les couples non-visibles, fait en sorte que la présence d'enfants influence très peu les relations avec les couples étudiés. On perçoit tout de même un désir de rapprochement de la part des membres immigrants avec leurs familles afin que celles-ci puissent rencontrer leurs petits-enfants. De fait, les communications sont plus fréquentes et des visites sont à prévoir.

Mais ça, c'est sûr que pour les enfants ça me dérange un peu. Ma mère a aussi un cœur exemplaire avec les enfants. Ce serait vraiment drôle là, ils voulaient venir mais mon père a des problèmes de santé. À ce moment, j'aimerais aussi aller vivre avec ma famille dans mon pays d'origine. (homme; couple f/Québécoise-h/Européen)

Nous autres quand on pense aller dans mon pays on rêve toujours de pouvoir louer une maison pour un mois, ou quelque chose, pour fréquenter la famille. C'est ça, mais je préférerais que eux ils voient ma fille ici. On a des contacts téléphoniques et par correspondances. On fait des promesses, mais on se voit pas encore. (femme; couple f/Européenne-h/Québécois)

Les répondants locaux sont conscients des divergences qui pourraient survenir si les familles étaient plus proches.

Ma belle-mère a bien espérance et elle veut, si on peut dire, très fortement que l'on baptise notre fille quand elle va venir nous voir. On sait pas parce que tous les ans elle est supposée venir, elle vient jamais. Mais ça, je le sais, ça risque de créer des frictions. (homme; couple f/Européenne-h/Québécois)

Des couples visibles étudiés, seulement deux ont des enfants dont un fut élevé en Afrique. On remarque pourtant que la présence d'enfants influence les relations des familles avec les couples. En effet, les familles étrangères des couples visibles, généralement nombreuses, accordent une grande importance aux enfants et aux valeurs familiales, notamment au respect des aînés. Ce faisant, les immigrants visibles tiendront compte des interventions familiales au sujet des enfants.

Ma mère, c'est sûr qu'elle aime beaucoup notre fils. Et puis bon, des fois elle nous donne des conseils quoi, comment faire avec lui, des choses comme ça. Mais c'est sûr que l'expérience d'une mère là, tu vas toujours écouter ça d'une certaine manière. C'est-à-dire que ça va toujours rester

dans ta tête. Tu vas l'écouter jusqu'à un certain point là, parce que c'est quand même ton couple. (homme; couple f/Québécoise-h/Africain)

Les différences perçues dans les modes d'éducation peuvent quelques fois amener des frictions avec la famille étrangère mais également au sein du couple. On le remarque particulièrement dans le cas d'une femme locale qui doit négocier avec son mari sa vision de l'éducation des enfants. Dans un autre cas, l'homme local perçoit les différences mais ces dernières l'affectent peu étant donné l'âge avancé de son enfant.

Mais moi mon fils, tant et aussi longtemps que je vais avoir le pouvoir de l'élever, y va faire sa chambre, y va faire à manger, y va s'occuper du ménage, y va respecter les femmes. Là c'est sûr que lui quand il va vieillir, après ça on verra. Mais je vais lui apprendre vraiment le respect des femmes. Ça je trouve c'est un côté que les Africains ont pas vraiment développé. Quand je regarde mon mari avec le ménage, ou encore le fils à ma belle-soeur comment il agit avec les femmes, c'est vraiment pas ça. (femme; couple f/Québécoise-h/Africain)

Ben c'est sûr que sa fille est plus vieille, elle a été élevée en bas âge par sa grand-mère, donc. Parce que souvent, la mère s'occupe des enfants de ses filles. Ça fait toute une tribu. Là-bas, ils ont des grosses familles, les parents s'en occupent pas. Ça fait que les plus vieux s'occupent des plus petits, et les plus petits des encore plus petits. Pis quand je dis occuper, c'est les nourrir, les changer, laver la vaisselle. Sont élevé, moi j'appelle ça en divagation, comme des poulets. Mais ça fait des enfants plus débrouillards. (homme; couple f/Africaine-h/Québécois)

Les frictions soulevées au sujet de l'éducation des enfants apportent des réflexions au sein même du couple et, dans un cas, l'affirmation des convictions de la femme amène un changement de perception chez son mari. Ainsi, la venue d'enfant le sensibilise à l'importance du rôle du père dans l'éducation des enfants.

Tu vois moi surtout ce que ça a changé pour moi un enfant c'est la vision que j'ai. C'est-à-dire une certaine responsabilité, ça m'a responsabilisé. Tu vois aussi ce par quoi tes parents sont passés. Mais c'est sûr que, enfin, comme père ben moi je me sens responsable. (homme; couple f/Québécoise-h/Africain)

Il apparaît significatif que la présence des familles étrangères, permettant une plus grande fréquentation, joue sur le type d'influence qu'elles auront sur les couples avec des enfants. La présence d'enfants chez les couples non-visibles favorise un désir de

rapprochement, mais les familles sont trop loin pour que cela modifie réellement les relations avec les couples.

À l'inverse, les couples visibles seront plus à l'affût des pressions familiales en regard notamment de l'éducation des enfants. Ici aussi, ce sont les femmes locales qui devront négocier avec la famille, mais également avec le conjoint, des ajustements respectant les valeurs qu'elles jugent nécessaire de transmettre.

3.4 CONCLUSION PARTIELLE SUR LES RELATIONS AVEC L'ENVIRONNEMENT FAMILIAL

À l'instar de ce que nous avons observé dans le chapitre traitant de la relation au sein des couples, nous constatons que les marqueurs d'altérité sont variables et évolutifs lorsqu'il est question des relations avec l'environnement familial. Les réactions des familles nous renseignent dès lors sur certains éléments centraux du rapport d'altérité dans une relation interethnique.

Premier constat: l'altérité physique entraîne des réactions plus spontanées et immédiates de la part des familles, et ce, tant chez les familles étrangères que locales. En effet, l'annonce de l'union à un conjoint ou une conjointe visiblement différent inquiète ou choque les familles. Celles-ci craignent des différences d'habitudes culturelles propres aux groupes de référence sur le comportement futur des époux. On le remarque par le changement d'attitude des familles une fois l'union rendue officielle, ou encore par la cassure des relations qu'une telle union entraîne. Les réactions seront toutes autres lorsqu'il s'agit des couples non-visibles. Les familles accueilleront ouvertement la venue d'un nouveau membre dans la famille, quoique les écarts d'origine sociale peuvent ensuite soulever certaines déceptions.

En second lieu, nous constatons l'importance du temps et du lieu de résidence des familles dans l'évolution des relations avec les couples. D'une part, le temps permet que l'on s'adapte à l'autre. Chez les familles des couples visibles, les nombreuses affirmations mentionnant "qu'avec le temps ils ont appris à se connaître" témoignent que les fréquentations favorisent le dépassement des préjugés et des stéréotypes de départ. À cet égard, le lieu de résidence devient un enjeu majeur de l'évolution des relations. Notre échantillon démontre une plus grande présence des familles étrangères visibles et des familles

locales dans l'environnement des couples. Ainsi, si les premières réactions furent plus tendues, le rapprochement spatial favorise de nombreuses fréquentations et, par le fait même, tend à rendre les différences plus acceptables, sinon secondaires.

À l'inverse, chez les familles des couples non-visibles, le temps qui favorise une meilleure connaissance de l'autre soulève les différences. L'influence du lieu de résidence prend effet chez les familles locales puisque, contrairement aux familles étrangères, elles ont la possibilité de fréquenter les couples. Les différences mises à jour opposent les opinions des couples aux familles en regard de l'éducation des enfants ou encore face à des opinions politiques.

En ce qui a trait aux enjeux de l'alliance, on perçoit une plus grande pression exercée chez les couples visibles. Il semble également que ce sont davantage les femmes que les hommes qui subiront les influences des familles. Ainsi, les femmes locales, tout comme les femmes immigrantes, auront à s'ajuster aux réactions des familles. Les ajustements, on l'a vu, impliquent des négociations non seulement auprès des familles mais également au sein des couples. C'est le cas lorsque les répondants immigrants affirment leur identité mise en évidence par les appréhensions des familles.

La présence d'enfants chez les couples souligne également l'importance des femmes dans les négociations autour d'éléments relatifs aux enjeux de la filiation. Les divergences d'opinion sur l'éducation des enfants, perçues chez un couple visible et chez un couple non-visible, nécessitent une affirmation des femmes pour défendre les éléments culturels qu'elles jugent pertinentes à transmettre. Pensons entre autre à la transmission des rôles masculins et féminins aux enfants. Ici aussi, on remarquera un déplacement de la négociation entre les membres du couple visible, alors qu'elle demeurera entre le couple et la famille chez le couple non-visible.

Outre l'environnement familial, les couples mixtes développent leurs relations avec l'environnement régional. Puisque nous avons constaté une certaine importance du lieu de résidence dans les rapports familiaux, il nous semble pertinent de prendre en compte l'influence du milieu régional sur la perception du rapport d'altérité. Le prochain chapitre traite de différents éléments sur les relations des couples mixtes dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

CHAPITRE 4

LES RELATIONS AVEC L'ENVIRONNEMENT RÉGIONAL

La condition de conjugalité mixte nous a permis de constater une certaine évolution du rapport à l'altérité dans une relation individuelle, soit celle au sein même des couples, ainsi que dans les relations avec le milieu familial. Nous avons également vu que des éléments particuliers du rapport d'altérité, tels la visibilité, le genre, la langue, le rapport à la famille, faisaient intervenir une négociation soit au sein des couples, ou encore entre les couples et la famille. Il importe maintenant de mesurer les particularités du rapport d'altérité en mettant l'accent sur le milieu régional comme tel.

Les relations avec la population régionale, les occupations de travail et de loisirs ainsi que les amitiés créées, sont autant d'éléments qui nous renseignent sur la perception du milieu régional mais également sur le sentiment d'appartenance développé face au milieu de vie des couples mixtes. Nous croyons en effet que les particularités régionales en terme d'emplois, de réseaux de sociabilité et d'accès à certains services sont des éléments pouvant intervenir sur le processus d'adaptation et d'intégration des immigrants, mais aussi, et c'est là notre intérêt, sur les éléments mis au jour à travers l'affirmation d'une identité. Nous avons en effet constaté que plusieurs des répondants insistent sur leur *marginalité*, ce qui, nous semble-t-il, rend encore plus intéressante la question de leur appartenance.

Nous débuterons ce chapitre par un rapide survol des raisons et motivations ayant amené les membres de notre échantillon à vivre en région. Nous aborderons par la suite quelques éléments du quotidien nous permettant de voir l'attache à la région développée par les membres des couples favorisant ainsi leur désir d'y demeurer à long terme. Nous verrons donc ensuite l'occupation des membres des couples en terme de travail, puis l'occupation du temps relatif aux loisirs et aux amitiés. La dernière section traitera de la perception du milieu et de l'avenir en région par les membres des couples.

4.1 LES RAISONS DE LA PRÉSENCE EN RÉGION

L'arrivée en région des répondants immigrants dépend très étroitement des conjoints. En effet, six cas sur huit des immigrants, hommes et femmes, sont venus en région parce que leur conjoint ou conjointe y ont de fortes attaches ou parce que ceux-ci y travaillent.

Tsé, mon mari y'est militaire, y'a toute la sécurité militaire qui l'entoure. Alors, quand on est venu ici, lui il vient d'ici ça faisait son affaire, mais c'est les Forces qui décident. Il disent tu vas là, alors tu vas là. Là, je pense qu'on est ici pour un bon bout. (femme; couple f/Européenne-h/Québécois)

On avait décidé qu'on voulait vivre ensemble. Alors au début il a travaillé au Niger, je suis allée avec lui. Après il est revenu travailler ici et il a fait une demande pour me parrainer. Et moi, je suis retournée dans mon pays et j'ai fait une demande comme de quoi je voulais rentrer au Canada parce que mon fiancé était ici. (femme; f/Africaine-h/Québécois)

Les deux autres cas, soit un homme et une femme visibles, résidaient déjà en région avant la rencontre de leur conjoint. L'homme pour des raisons d'étude, la femme parce que sa famille y a immigré et y vit depuis maintenant quinze ans.

Lorsque les rencontres se sont produites à l'extérieur de la région, il était déjà entendu que les partenaires originaires de la région reviendraient pour y demeurer. Les immigrants suivent alors leurs conjoints et les raisons évoquées correspondent aux motifs de leurs partenaires.

Moi déjà en partant d'Alma, je revenais, j'étais pas partie pour toujours. Pis c'est une des choses que j'ai parlé à Dominique tout de suite quand on a commencé à sortir ensemble. J'ai dit si un moment donné j'veux m'en retourner rester à Alma, tu viens-tu avec moi ? Y'a dis pas de problème. Quand j'ai été prête, y'était prêt. (femme; couple f/Québécoise-h/Africain)

On remarque que pour les répondants locaux, la présence des familles en région influence la décision de ceux-ci à y demeurer ou à revenir s'y établir. L'aide que la famille peut apporter auprès des enfants et des contacts pour trouver du travail favorise le désir de demeurer dans cet environnement.

En Suède, j'avais beaucoup d'amis, par contre tu te sens toujours isolé pis t'ennuies, pis tu sais pas ce qui peut arriver, finalement c'est insécurisant. Pis vis-à-vis ma famille, il voyait ben qu'on était quand même des gens assez proches, donc y'a voulu aussi se rapprocher d'un système familial un petit peu plus, c'est aussi pour les enfants, tsé. (femme; couple f/Québécoise-h/Européen)

Bon, ben ce qui est arrivé, y'a aussi le fait que ma mère m'aidait beaucoup avec les enfants. Pis là on voulait avoir une vie familiale peut-être un peu plus stable. Ça fait qu'on a décidé de rester au Québec. On a resté un an chez ma mère dans un logement en haut de chez elle. (femme; couple f/Québécoise-h/Européen)

Un autre aspect également soulevé par les répondants locaux est celui de la qualité de vie retrouvée dans un milieu régional. On oppose alors l'environnement physique (grands espaces, plein air) et la qualité des contacts sociaux en milieu régional à ceux retrouvés dans les grands centres urbains comme attrait à l'établissement de leur propre famille. Ces remarques proviennent d'avantage des membres de couples visibles ayant déjà séjournés à l'extérieur de la région.

De toute façon on a un peu la même vision, moi Montréal j'trouve que c'est pas une place pour aller élever des enfants. C'est rock'n roll pas mal. Pour ça on est pour la qualité de vie, quand tu veux une famille, pis t'as un emploi, t'es pas mal mieux de vivre icitte qu'en ville. (homme; couple f/Asiatique-h/Québécois)

C'est vrai que les gens sont heureux ici. Le monde ont de la misère mais y sont heureux pis y font des jokes, pis la vie est simple. On se complique pas la vie, les gens aiment s'amuser pis les gens sont tous sympathiques. C'est un beau milieu de vie, j'aime ça, pis lui aussi aime ça. Il a jamais vu ça nul part un coin de pays comme ça. (femme; couple f/Québécoise-h/Africain)

Ce qui se démarque de ce premier point est l'influence des répondants locaux sur leur partenaire dans le choix de s'établir dans leur propre région d'origine. Les avantages qu'ils font ressortir pour justifier ce choix est la présence du réseau familial, la qualité de vie et le fait d'avoir un emploi.

Le point relatif à l'emploi est très significatif des perceptions face au milieu régional et à sa population. Il apparaît, en effet, que la condition économique des couples, particulièrement les conditions d'emploi, conditionnent le désir d'établissement à long terme.

4.2 LE TRAVAIL EN RÉGION

Chez nos répondants, on distingue nettement deux types de situations relatives à la situation d'emploi. Celles-ci se rapportent soit aux couples composés d'hommes locaux ou aux couples impliquant des hommes immigrants.

D'abord, pour les quatre hommes locaux de l'échantillon, l'emploi ne représente pas un élément problématique puisqu'ils possèdent chacun, sauf le militaire, leur propre entreprise. Par ailleurs, ils sont tous confiants que leur femmes travaillent également. Selon eux, elles sont débrouillardes et ont toujours travaillé par le passé. On observe aussi que deux femmes immigrantes travaillent à l'entreprise familiale. Pour les autres, encore aux études ou à la recherche d'emploi, elles sont conscientes de la rareté des emplois en région mais conservent un espoir d'y trouver du travail.

Je me dis que si y'a des ouvertures dans mon domaine, j'aurai pas de problèmes, je vais pouvoir travailler. Je dis au pire aller, si j'ai pas de job dans ça, je trouve quelque chose d'autre, une job intéressante. Mais au moins je vais finir mes études que j'ai commencées. (femme; couple f/Africaine-h/Québécois)

Ah j'ai toujours travaillé, tout le temps tout le temps. J'ai toujours eu des jobs, des petites affaires. Lui il a sa job avec l'armée alors c'est pas un problème, mais moi je me trouve des fois un job sur la base, ou une fois dans un super-marché, après pour un bureau de consultant en environnement. Des choses comme ça pour passer le temps et me faire un peu d'argent de poche. (femme; couple f/Européenne-h/Québécois)

Une seule femme immigrante mentionne qu'elle subit une dégradation sociale dû à la non-reconnaissance de ses diplômes. Il devient donc difficile pour elle d'intégrer le milieu de travail dans ses champs de compétences.

Je suis peut-être un exemple de dégradation sociale, qui est souvent le cas quand on quitte son pays d'origine. Il y a des gens qui ont le doctorat et qui lavent la vaisselle, c'est très commun. Alors moi, mon travail c'est vraiment travailler avec le tissu culturel, lié à l'histoire et le contexte géo-politique. Moi, je perdais tout, j'ai tout perdu. (femme; couple f/Européenne-h/Québécois)

Par ailleurs, soulignons que dans le cas ci-haut mentionné le fait que cette femme dit mal maîtriser la langue lui fait craindre d'être nuisible à l'entreprise de son mari. Ainsi,

contrairement aux femmes visibles qui ne perçoivent pas de difficultés majeures reliées à cet élément, l'altérité linguistique de la femme non-visible devient source d'appréhension vis-à-vis les réactions de la population régionale.

Parfois je me demande par exemple si ça peut pas nuire à Luc avec son entreprise. Les gens n'aiment pas nécessairement les étrangers, ils vont dire ah lui avec son étrangère. C'est arrivé une fois que j'ai pas voulu répondre au téléphone quand c'était question de soumission. Je préférerais qu'il y parle, parce que ça peut projeter un ombre, que c'est instable, je sais pas broche à foin, ou votre mari est-ce qu'il est immigrant aussi. C'est pas rassurant, en tout cas, pas au téléphone. (femme; couple f/Européenne-h/Québécois)

Dans le cas des couples composés d'hommes immigrants, il est à remarquer qu'aucun d'entre eux ne travaille présentement dans son domaine ou champs d'intérêt. Deux hommes immigrants sont encore aux études mais ils appréhendent toutefois les possibilités futures face à l'emploi.

Parce que là actuellement je suis en informatique, donc peut-être que j'ai plus de chance que d'autres d'avoir un emploi parce que l'informatique ça bouge quand même. Mais même là on peut pas savoir parce que j'ai un ami qui travaillait à Baie Comeau en informatique de gestion et actuellement il se cherche un emploi, tu vois. (homme; couple f/Québécoise-h/Africain)

Lorsque les hommes immigrants ont un emploi, celui-ci est temporaire ou ne correspond pas à leur champ de compétence. Malgré cette situation, il est intéressant de remarquer que les immigrants non-visibles possèdent un atout, celui-là même qui caractérise leur altérité: la langue. Ainsi, à défaut de travailler dans leur domaine, ils ont toujours la possibilité d'utiliser leur ressource linguistique pour gagner leur vie.

There are 15% of the people living here that are also unemployed. In an area like this, my advantage is that I speak english and also I can teach english. I haven't got a bacc in english, but I can teach english conversation well. I could probably teach privately and exist quite well. (homme; couple f/Québécoise-h/Européen)

Moi je veux travailler dans quelque chose qui brise pas l'environnement, l'agriculture j'aime ça, n'importe quoi qui est bon pour l'environnement. Mais comme cet automne là on va commencer un petit cours ici à la

maison, un cours d'allemand. Je vais donner des leçons privées aussi aux autres gens. Et on verra ça. (homme; couple f/Québécoise-h/Européen)

Ces différentes situations font en sorte que les hommes immigrants s'inquiètent du taux de chômage élevé en région et craignent pour leur chance de trouver de l'emploi. Ils invoquent notamment leur statut d'immigrant comme facteur pouvant leur nuire sur le marché du travail. Ils remarquent qu'en région le bouche à oreille et les réseaux de connaissances, particulièrement les liens familiaux, interviennent énormément lorsqu'il est question de se trouver du travail.

Quelque fois les gens préfèrent plutôt un Québécois, parce que souvent c'est assez. Les jobs, beaucoup de jobs sont pas dans les journaux ou dans les centres d'emploi, mais plutôt du bouche à oreille, par les familles par les gens qui travaillent déjà, ça reste là. Sauf que maintenant, j'ai ma famille, ma belle-famille qui peut me procurer quelquefois des jobs. (homme; couple f/Québécoise-h/Européen)

Les conjointes des hommes immigrants perçoivent le marché du travail régional différemment selon les domaines où elles peuvent travailler. Ainsi, pour certaines, ici c'est plus facile parce que la compétition est moins forte (enseignement) ou parce que leur domaine est très ouvert (massothérapie). On remarque également la forte influence de la famille comme réseau de contact donnant accès à des possibilités d'emploi.

J'aurais peut-être pu travailler à Montréal, mais je voulais travailler dans l'enseignement, pis pour enseigner au secondaire ça prend un diplôme d'enseignement, pis je l'avais pas. Tandis qu'ici, je pouvais travailler en enseignement sans avoir mon certificat pareil. Bon, là je fais de la suppléance, mais en tous cas, je travaille. (femme; couple f/Québécoise-h/Africain)

Plus on est longtemps à une même place, plus on commence à voir les possibilités, tsé, commence à connaître un peu plus les gens, comment ça fonctionne, des contacts que tu peux avoir. Mais moi, j'ai ma famille, comme cet été, j'ai travaillé avec ma soeur. Pis il y a des possibilités pour l'été prochain. (femme; couple f/Québécoise-h/Européen)

Dans le cas des femmes locales, c'est davantage la situation de leur mari qui les préoccupe. Ceux-ci ne travaillent pas encore, à tous le moins pas dans leur champ de compétence. Les inquiétudes se rapportent au fait que les conjoints sont immigrants visibles

et qu'ils puissent être discriminés à cet égard, ou encore que le domaine d'intérêt du conjoint est peu développé en région.

Ben, au niveau de l'emploi, c'est pas terrible ici en région. Mais c'est surtout qu'on est tanné parce que les gens nous regardent, ils nous décrivent, ils ne nous respectent pas assez, c'est vraiment pas plaisant. Pour se trouver du travail, j'aime mieux pas y penser. (femme; couple f/Québécoise-h/Africain)

C'est assez difficile au point de vue de l'emploi aussi. Quand Jürgen se présente ici dans la région pis qu'y disent qu'il a un accent, ou que c'est un étranger. Y'a essayé toute sorte de job, ça a pas été terrible. Je sais pas si c'est parce qu'il est Allemand, mais c'est difficile. (femme; couple f/Québécoise-h/Européen)

Cette dernière citation soulève une inquiétude des femmes mariées à des hommes non-visibles face aux difficultés qu'ils pourront rencontrer à cause de la barrière de la langue. Par contre, et en accord avec les propos de leurs maris, cet élément peut également être rassurant puisqu'il permet une ouverture vers le domaine de l'enseignement des langues secondes.

Il est éducateur spécialisé auprès des enfants. Alors, ça c'est un peu plus difficile à se trouver de l'emploi dans ce domaine. Mais il a des contrats pour enseigner l'anglais, alors il se débrouille bien. C'est pas inquiétant, y'a tous le temps du monde qui parlent anglais, ou qui veulent apprendre. Ça lui fait un bon débouché. (femme; couple f/Québécoise-h/Européen)

En somme, les conditions d'emploi démontrent une plus grande stabilité auprès des couples composés d'homme locaux et de femmes immigrantes, principalement parce que ces hommes possèdent une entreprise. De ce fait, leurs épouses manifestent une moins grande inquiétude face à l'emploi malgré leur conscience des conditions précaires du travail en région. À l'inverse, les femmes locales ressentiront davantage d'incertitude en rapport au travail notamment à cause de la situation de leur mari. Ces derniers ont de la difficulté à se trouver un emploi relié à leurs champs de compétence et ils considèrent que leur condition d'étranger peut représenter une nuisance dans leur recherche d'emploi. À cet égard, nous pourrions avancer que l'état de dépendance économique des femmes immigrantes vis-à-vis de leur mari est un élément à ne pas négliger. D'un autre côté, la dépendance économique

vécue par les hommes rend instable la situation familiale, nous verrons plus loin comment celle-ci affecte la vie des couples.

Pour ce qui est du travail en région, il apparaît que *l'altérité relatives à la visibilité jouera davantage dans le cas des hommes que dans celui des femmes*. On l'observe particulièrement par les craintes manifestées face à l'accueil réservé aux conjoints visibles lors de leur recherche d'emploi alors que ces appréhensions sont absentes au sujet des femmes visibles. Par ailleurs, *l'altérité linguistique* devient, chez les hommes non-visibles une ressource favorable leur permettant de gagner leur vie. À l'inverse chez les femmes non-visibles, cette altérité sera interprétée davantage comme un frein au développement d'activités reliées au travail.

4.3 LES AMITIÉS ET LOISIRS EN RÉGION

Un facteur que nous jugeons important pour favoriser le développement d'un sentiment d'appartenance au milieu régional se rapporte aux amitiés développées ainsi qu'aux activités de loisirs pratiquées. L'occupation du temps et les liens développés avec la population locale permettent en effet de sonder l'adaptation au milieu régional chez les répondants immigrants. Aussi, nous croyons que ces observations nous permettront d'évaluer certaines particularités propres aux relations interethniques, soit les réactions de la population locale vis-à-vis des couples mixtes.

D'abord, chez les hommes locaux, les activités de loisirs sont influencées par le temps de travail. Très accaparant pour la plupart, celui-ci laisse peu de place aux activités de loisirs et lorsque le temps le permet, elles se déroulent en famille, avec les enfants.

C'est sûr que l'été on a le chalet, on va à la pêche. Mais je veux dire on a des horaires assez compliqués aussi là pour les activités. Cette année c'est moins pire pour moi là, je travaille un petit peu moins, je travaille certains soirs, tout ça. Elle aussi travaille pas mal (...) Pis, eu, mais c'est ça, on sort dans ma famille, dans sa famille et des petites activités ensemble là. (homme; couple f/Asiatique-h/Québécois)

Moi j'ai pas le temps, avec le travail, j'ai pas le temps de m'amuser. Ben, m'amuser pour moi là, ok. J'ai des amis qu'on fréquente, un en particulier. Ben lui il a 4 enfants, ça fait que y'est encore plus occupé. Sinon, on fait des sorties en famille les fins de semaine, des choses

comme ça, le chalet, du ski, les restaurants. (homme; couple f/Africaine-h/Québécois)

Malgré que les contacts puissent être ouverts avec les amis de leur conjoint, les femmes immigrantes trouvent difficile de développer de réelles amitiés avec des personnes originaires de la région. Cette situation n'est pas sans les chagrinier et leur faire regretter leur famille et leurs amis éloignés.

Ce qui me manque c'est ma famille parce que là c'est, c'est plutôt difficile. Des amies, des vraies amies là, à peu près de mon âge pour qu'on s'amuse, pour qu'on rie. Parce que la femme dont je te parle, ben elle a 50 ans, c'est pas pareil. (...) Ça, je trouve ça me manque, des vraies amies et ma famille. (femme; couple f/Africaine-h/Québécois)

Ça c'est une histoire triste mais je, j'ai pas vraiment réussi à nouer des amitiés importantes ici. (...) Et ici je me suis rendue compte que c'est moi qui maintient la relation, alors j'ai abandonné. Je trouve l'amitié c'est quelque chose qui marche dans les deux sens et c'est jamais le cas. Alors j'ai des connaissances, des amis de Luc. J'ai pas d'amis. C'est ça la distinction que je fais. (femme; couple f/Européenne-h/Québécois)

Les immigrantes, visibles en particulier, ont développé des relations d'amitiés mais les contacts se limitent au lieu de travail ou d'étude. Ainsi, les loisirs et autres activités se déroulent en famille, lorsque le travail et les études le permettent.

J'ai des amis, je les vois à l'école, mais quand je suis en vacances je les vois pas, on se voit pas. (...) Pis avec mon mari et ma fille, ben on fait des sorties les fins de semaine, mais c'est ça moi je trouve difficile. C'est quand on était en Afrique, on était tout le temps ensemble. Ici, il travaille tous le temps, du lundi au samedi, il n'a jamais le temps. (femme; couple f/Africaine-h/Québécois)

Mais là, depuis que, quand on est rentré au Cégep, ben les amis moi c'est seulement pour travailler avec. (...) Après les études, sont toutes parties à l'extérieur, ou bien y sont mariées, y'ont des enfants, c'est ça on se voit pu. On se voit pas beaucoup. Mais là, j'ai un chum, je suis toujours partie, je travaille tout le temps. (femme; couple f/Asiatique-h/Québécois)

Les femmes locales s'accordent pour dire que leur situation de femme mariée influence les activités qu'elles pratiquent et les personnes qu'elles fréquentent. En général, c'est la

présence d'enfants au sein du couple qui conditionne les groupes de pairs ou les activités de loisirs.

T'es plus porté à fréquenter des gens avec des enfants aussi. Alors automatiquement tu t'organises à rencontrer des gens avec des enfants, faire des soupers, des choses comme ça. Donc notre vie de couple et de famille sont très liées. (femme; couple f/Québécoise-h/Européen)

Les hommes visibles ont développé très peu de relations avec la population locale. Tous deux aux études, les liens se font avec leurs confrères et consœurs d'étude mais ne se développent pas en terme d'amitié.

Généralement, les amis que j'ai ce sont des immigrants, des Tunisiens, ces gens-là quoi. Pis des connaissances québécoises mais pas vraiment, c'est pas des gens proches. C'est surtout des gens que j'ai connus à l'université. (homme; couple f/Québécoise-h/Africain)

Les hommes non-visibles trouvent difficile d'établir des contacts avec la population locale. Ils invoquent leur âge et leur condition familiale comme éléments limitant les groupes de personnes avec qui ils peuvent développer des relations. Les contacts devront alors se faire par le biais des connaissances de leurs épouses (en général des couples avec enfants), ou lors de participation à des groupes sociaux spécifiques (cercle de conversation anglaise, club d'échec, équipe de soccer). Ils estiment les gens curieux à leur endroit, mais cette curiosité ne se développe pas en relation approfondie.

Je me trouve coupé un peu aussi. C'est toujours: tu viens d'où, t'es pas d'ici, qu'est-ce que tu fais ? C'est vraiment ton nom, ton origine, ton job. T'as pas de job, ils sont pu intéressés. Alors actuellement je suis un peu déçu. J'ai été entraîneur de soccer, j'ai fait des choses, comme président d'un club d'échec, mais je suis déçu. C'est jamais gentil et c'est jamais très poussé comme relation. (homme; couple f/Québécoise-h/Européen)

In a way, roles have changed. She was dependent on me in Sweden, now I'm more dependent on her. Basically because of language. But she has a lot of friends, families with children like us, so we meet them. And also, we go to an english conversation group in Chicoutimi, people who want to learn and practice their english, so this is good. (homme; couple f/Québécoise-h/Européen)

Le fait d'être en couple, et de surcroît en couple mixte, modifie les contacts d'amitié de plusieurs des répondants locaux, hommes et femmes. Il en découle que les contacts avec des

amis locaux sont plutôt restreints et, dans certains cas, diminuent passablement suite au mariage. Le cercle d'amis se développe par le biais de la vie familiale.

On a des connaissances communes, mais côté amis, ça a passablement abimé certaines relations que j'avais. Elle est beaucoup plus sélective que moi, et certains de mes amis, elle voulait pas faire le contact. Ça fait que mon cercle est moins grand. Ben c'est peut-être normal aussi parce que quand on fonde une famille ça diminue. (homme; couple f/Européen-h/Québécois)

J'ai des amies qui sortent avec des Noirs, j'en connais deux trois autres qui sortent avec des Noirs. Pis j'ai mes frères et mes soeurs, ça c'est sûr. Mais de mes anciens amis, des amis d'ici, j'en ai plus, presque plus. (femme; couple f/Québécoise-h/Africain)

On remarque également une grande tendance des couples à fréquenter d'autres couples mixtes, ou encore des personnes immigrantes.

C'est très culturel nos amis, c'est des mixtes entre Britanniques, Suédois et on a beaucoup d'amis Français. C'est tout assez culturel. (femme; couple f/Québécoise-h/Européen)

Au point de vue des amis, on a beaucoup de nationalités dans nos amis. Je sais pas si c'est une question de, mais un Américain, des Allemands, des Français, pis après ça j'ai encore des amis qui viennent de Montréal. (homme; couple f/Européenne-h/Québécois)

Si on avait une voiture, on ferait des activités, mais lui une poussette, ça le gêne. Y'a plein d'affaire comme ça, c'est pour ça nos activités sont très restreintes. Mai j'ai des couples mixtes que je connais, je suis amie avec les femmes, lui est ami avec les maris. Mais c'est jamais ensemble. (femme; couple f/Québécoise-h/Africain)

On remarque une très forte influence de la vie familiale sur le développement des activités de loisirs au sein des couples. Le temps de travail, les enfants, le groupe d'âge auquel on se réfère sont autant d'éléments faisant en sorte que c'est en famille que ça se passe.

Nous remarquons également que, indépendamment du sexe, les partenaires immigrants des couples trouvent difficile de lier des amitiés avec la population locale. Malgré que les contacts puissent être ouverts, les fréquentations se limitent aux milieux de travail, d'étude

ou d'activité sociale particulière. Le cercle de relations se développe alors par le biais des connaissances des partenaires locaux et les fréquentations se passent généralement en couple.

Par ailleurs, la condition familiale modifie le groupe d'amis des répondants locaux. Alors que pour certains ce sera le fait d'être une famille qui en est la cause, pour d'autres, les couples visibles en particulier, on invoquera davantage les réactions négatives vis-à-vis du partenaire visible. Il apparaît aussi que les liens d'amitiés des couples mixtes se développent avec des immigrants ou d'autres couples mixtes.

Lorsque repris sous l'angle du rapport d'altérité, on peut retenir des éléments mentionnés que l'âge, le genre, la visibilité ou la non-visibilité ont une certaine signification dans l'établissement de rapports amicaux avec la population régionale. En effet, d'après les différentes situations de chacun des immigrants rencontrés, on remarque une similitude dans l'état des liens développés avec la population régionale. Il semble que *ce soit davantage le fait d'être étranger qui limite l'établissement de rapports d'amitié avec la population locale*. Aussi, si le fait d'être en couple conditionne les activités de loisirs, être un couple mixte influence le réseau de relation fréquenté. Comme si la différence attirait la différence, il est plus facile de développer des liens avec d'autres immigrants ou d'autres couples mixtes.

4.4 LA PERCEPTION DE L'AVENIR EN RÉGION

Comment les membres des couples perçoivent-ils leur avenir en région ? Désirent-ils y demeurer, ont-ils développé un sentiment d'appartenance ? Quelles sont les raisons pour lesquelles ils quitteraient ou resteraient en région ? À ces questions, nous avons associé les éléments du discours relatifs à la perception du milieu régional. Il apparaît en effet que les projets d'avenir dépendent entre autres de l'expérience vécue et des relations établies avec la population.

Chez les couples composés d'homme locaux et de femmes visibles, on remarque que les hommes assurent leur présence en région par une très grande stabilité au niveau de l'emploi. Comme mentionné précédemment, ils possèdent des entreprises établies en région. L'idée d'aller demeurer dans le pays de leur conjointe semble éloigné de leurs possibilités, même si parfois cela peut représenter un rêve.

Son pays, c'est un très beau pays. Mais avoir des sous, j'aimerais ça, disons être riche riche riche pis avoir ben du temps, être retraité, bâtit une villa, ça j'aimerais ça. Pis aller travailler là aussi j'aimerais ça, mais ça prend du pistonnage au niveau du gouvernement ou quelque chose de même. (homme; couple f/Africaine-h/Québécois)

Ces hommes, en parlant de leur épouses, trouvent que celles-ci ont de grandes facilités d'adaptation, soit pour créer des liens d'amitié ou encore pour se trouver du travail. Le fait d'être en région depuis un certain temps garantit une plus grande confiance de l'entourage envers leurs femmes.

Elle connaît quand même beaucoup de monde à l'extérieur des siens, j'veux dire, elle a des amis, infirmières pis tout ça. Ça fait longtemps qu'elle travaille aussi, elle est beaucoup adaptée à la vie jeannoise, à la vie ici là. (homme; couple f/Asiatique-h/Québécois)

Pour ces hommes, le milieu régional représente une qualité de vie qu'ils ne retrouveraient pas à Montréal. «Ici», c'est un milieu sain pour élever des enfants. Ils considèrent également que pour les immigrants «ici» c'est plus facile que dans les grands centres pour se trouver de l'emploi.

Ici, la région, des préjugés envers les étrangers il y en a moins peut-être qu'à Montréal ou à Québec. Parce que les étrangers sont moins nombreux, sont pas perçus comme des voleurs de job, ou machin comme ça. Tsé, des gens d'une autre couleur y'en a pas des masses. En plus elle a une facilité d'adaptation, à se faire des amis. Beaucoup plus que moi. (homme; couple f/Africaine-h/Québécois)

Par contre, ils considèrent qu'il est plus difficile pour leurs femmes de préserver leur culture puisque les possibilités de communiquer dans leur langue d'origine sont limitées et elles ne retrouvent pas les aliments de base pour apprêter la cuisine traditionnelle.

Des familles asiatiques dans la région, y'en a beaucoup moins. Y'en a beaucoup qui retournent à Montréal ou Toronto, pis c'est plus facile pour eux de vivre là-bas aussi parce que y'a rien au niveau alimentaire ici y retrouvent pas tous ce qu'ils ont besoin. Pis, je veux dire là y'ont moins d'amis parce que y'en a moins, ils s'en vont. (homme; couple f/Asiatique-h/Québécois)

On perçoit également que les femmes immigrantes visibles ont développé un sentiment d'appartenance à la région, elles s'y sentent chez elles. Les relations avec la population

régionale sont bonnes, particulièrement dans le cas où l'immigration date de plusieurs années.

Quand tu commences à les connaître là, je trouve le monde est, ils sont quand même facile d'approche, je trouve. Parce que des choses racistes ici moi je les ai pas vues, je les vois pas du tout. Alors je trouve ça plaisant ici pour nous autres. (femme; couple f/Africaine-h/Québécois)

Ces femmes ne considèrent pas vivre de racisme mais plutôt être source de curiosité. Cette curiosité est bien vue en ce sens qu'elle démontre une ouverture à leur culture.

J'ai été chanceuse là, je trouve. C'est parce que mes amies y m'aiment beaucoup, pis moi je suis pas une personne difficile. J'ai pas de misère avec, y'ont pas des idées de racistes. Même eux autres y veulent manger ce que nous on fait chez nous. Ils aiment ça voir comment c'est. (femme; couple f/Asiatique-h/Québécois)

D'autre part, les femmes visibles de notre échantillon aiment la région et veulent y demeurer. Malgré que les possibilités d'emploi varient pour elles, la stabilité de la situation de leur conjoint assure leur présence en région.

Quand je vais à Montréal ou à Ottawa, je m'ennuie de revenir à Jonquière. Ah oui, on dirait que je me sens chez moi ici. Moi partir rester ailleurs, je veux pas. Ici je trouve c'est bien. Et puis mon mari a son entreprise alors, c'est sûr qu'on va rester. (femme; couple f/Africaine-h/Québécois)

J'aime ça ici. Pis j'ai toujours été chanceuse, je trouve je suis chanceuse. J'ai toujours travaillé. (...) C'est sûr quand j'ai des enfants je peux perdre ma place à l'hôpital. Mais je peux toujours travailler à la pharmacie de Guy (rire). (femme; couple f/Asiatique-h/Québécois)

Dans ce dernier cas, du fait de sa présence en région depuis un bon moment, la femme immigrante y travaille, a développé un attachement à l'endroit et considère que la qualité de vie ici est meilleure, particulièrement pour y élever une famille. Cette femme mentionne un élément intéressant vis-à-vis de sa communauté d'origine. En fait, c'est l'absence de communauté en région qui, pour elle, est avantageux. Elle considère avoir plus de liberté puisqu'elle ne subit pas la pression et l'influence des pairs en fonction de leurs us et coutumes.

On est beaucoup mieux ici qu'à Montréal parce que là-bas y'en a beaucoup des asiatiques, beaucoup de personnes âgées, beaucoup de traditions, y faut que tu respectes beaucoup les traditions pis y fait juste te regarder, te juger. Ben ici, c'est des Québécois. Moi j'aime pas Montréal, ça me fait peur une nouvelle place. Dans le sens tu connais personne, pis qu'est-ce qui va penser de toi, pis qui va t'accepter. (femme; couple f/Asiatique-h/Québécois)

Pour ce qui est des couples visibles composés d'hommes immigrants et de femmes locales, nous remarquons que la perception des possibilités de rester en région diffère passablement de ce qui a été mentionné chez les autres couples visibles. En effet, il apparaît que les expériences vécues auprès de la population régionale ainsi que les possibilités d'emploi sont les facteurs déterminant le lieu de résidence du couple dans l'avenir.

Je pense qu'on risque de déménager peut-être l'année prochaine. Ça devient monotone puis avec tous les problèmes là. Pis c'est petit ici, alors quand tu commence à avoir des problèmes, tous le monde te connaît. En plus, y'a pas tellement d'avenir côté emploi alors bon. (homme; couple f/Québécoise-h/Africain)

Pour cet homme en particulier, la très faible présence de population visible en région fait en sorte qu'il se sent ciblé et devient source de curiosité. Cet homme est victime de racisme ici en région alors qu'il n'a jamais subi le même sort ailleurs au Canada. Il considère de ce fait le milieu régional trop petit et fermé aux étrangers.

Je dirais c'est quand même particulier ici. Les gens ils te regardent pas mal. Ça m'est déjà arrivé que des gens sortent la tête de leur voiture pour dire sale nègre, des trucs comme ça. Tu vois, j'ai jamais connu ça ailleurs, jamais. (homme; couple f/Québécoise-h/Africain)

Chez les conjointes des immigrants visibles, la perception du milieu régional dépend de l'expérience qu'elles en ont depuis leur union. Or, pour l'une d'entre elle, suite à son mariage elle est rejetée par ses amis, elle a subi des expériences de racisme et juge inconfortable la curiosité que son couple suscite dans le milieu. La population régionale représente donc pour cette femme un milieu fermé, trop petit et où tout se sait. De ce fait, elle croit que son couple vivra plus aisément dans un milieu urbain puisque la diversité ethnique est plus grande.

Ça m'a surpris qu'en 1990, et même dans un milieu qui est supposé être éduqué comme l'université, les gens ont réagi avec beaucoup de mépris.

Mes amis voulaient pu rien savoir, j'ai pu d'amis comme avant. On m'a isolée. Ici, le monde nous regarde aussi, c'est de la curiosité, mais y'a aussi du racisme (...) Je peux pas rester ici, c'est trop fermé. Moi je voudrais rester, peut-être si j'étais avec un blanc je demeurerais ici. Mais on est trop le point de mire, on est observé, on est trop scruté, c'est tannant. (femme; couple f/Québécoise-h/Africain)

Pour l'autre femme mariée à un homme visible, aucun incident n'est venu ternir sa perception de la région; les gens ici sont simples et heureux. Ayant déjà vécu à Montréal avec son conjoint, elle considère qu'ils sont mieux reçus ici que dans les grands centres. Par contre, elle entretient quand même certaines inquiétudes face à l'accueil réservé à son mari, notamment au moment où ce dernier recherchera un emploi. Cet élément relatif aux possibilités d'emploi semble être déterminant des perspectives d'avenir pour les couples selon les femmes locales.

Si on peut, oui. Si le travail le veut. Si on réussit pas à travailler, on déménagera. Chose est sûre, c'est qu'on va déménager à quelque part à l'intérieur du Québec qui n'est pas une ville. Mais je sais pas où on peut se ramasser. (femme; couple f/Québécoise-h/Africain)

Chez les couples non-visibles maintenant, on remarque que les conjoints locaux des femmes non-visibles invoquent les relations avec la population régionale en soulignant l'absence de problèmes d'intégration, de discrimination ou de racisme.

J'ai jamais senti ça nul part. Non, ça me fait penser, y'a une chanson de Charle-Élie Couture qui dit: les étrangers qu'on préfère ce sont les étrangers de couleurs parce qu'on les repère de loin (rire). Mais je pense pas que ça joue sur quoi que ce soit, surtout du fait qu'elle soit blanche. (...) Finalement, si elle se promenait avec sa robe polonaise, folklorique, ça dérangerait mais sinon pas du tout. (homme; couple f/Européenne-h/Québécois)

Malgré leur stabilité d'emploi et l'absence de problèmes dans les relations avec la population régionale, l'avenir en région semble incertain pour les hommes formant des couples non-visibles. Ici, c'est davantage l'attrait des pays étrangers ou un désir de combiner travail et voyage qui suscite ces incertitudes.

Je pense que si y'a un travail qui se ferait à l'étranger ça serait, par exemple pouvoir partir quelques mois en Amérique du sud ou en Afrique et revenir en été. Présentement, notre entreprise on fait de

l'aménagement paysager, ça se prête bien à ce genre de combinaison. (...) Mais c'est dans l'air qu'on puisse déménager ailleurs dans le monde un jour. (homme; couple f/Européenne-h/Québécois)

Les conjointes non-visibles perçoivent qu'en région il y a une grande curiosité envers "l'étrangère". Cette curiosité peut être bienvenue dans le cas où elle permet une meilleure connaissance de leur culture. Mais, comme nous l'avons vu dans la section traitant du travail en région, le fait d'être "étrangère" peut également devenir source d'inquiétude lorsque les contacts se font dans un environnement de travail.

On a des discussions des fois, pis j'aime ça que le monde me demande, je dis ce que je sais de ma grand-mère, ou ce que je sais de l'histoire, mais c'est pas négatif. C'est pas comme en Europe, en Europe tu caches un peu, tu montres pas ben ben parce que ça arrive de se faire traiter de nazi. Ici, au contraire je trouve le monde est curieux, c'est jamais négatif. (femme; couple f/Européenne-h/Québécois)

En terme de contact avec la population, la situation familiale (mère au foyer, femme de militaire) limite les relations qu'elles peuvent développer. Sans subir de rejet ou de racisme, elles considèrent les régionaux comme des gens fiers et quelque peu fermés sur le monde.

J'ai des contacts très restreints avec la population régionale vu que je suis madame au foyer. Comme présentement je travaille sur l'entreprise familiale alors j'ai pas des contacts social aussi vastes que quelqu'un qui est sur le marché du travail. Mais je pense que les gens se rendent vite compte que je suis différente, mais en général c'est gentil. Mais je sens que ils sentent que je suis pas d'ici. (femme; couple f/Européenne-h/Québécois)

Ok, le monde ça s'habille pas en jeans pis en gilet pour aller au centre d'achat, c'est la petite robe pis le smoking. Mais ça change aussi, surtout avec l'université, ça aide à ouvrir un peu. Mais moi je trouve, si t'es fin avec le monde, ils vont être fin avec toi. Des pas fins, y'en a partout. Mais là pour dire ils se tiennent en gang, je sais pas, de toute façon, je suis pas une fille de gang. On a la base aussi, automatiquement on est une gang. (femme; couple f/Européenne-h/Québécois)

Lorsqu'elles parlent "d'ici", elles l'abordent également en rapport au Québec en général. Aussi, selon ces femmes, la culture occidentale qui caractérise le Québec ressemble en plusieurs points à leur propre pays d'origine en terme de niveau et de mode de vie. Ici, par

contre, la population est beaucoup plus individualiste, les gens gaspillent beaucoup (eau, électricité, vêtements, ...), les distances sont énormes et l'hiver long et aride.

Ça c'est une affaire, le gaspillage, je suis pas capable. Parce que vous êtes habitués à la richesse. Nous, c'était toujours ferme la lumière quand tu quittes, parce que l'électricité coûte cher, l'eau coûte cher. Tu arrose pas ton char ou, tsé, quand il y a de la neige pis y vont dehors avec la hose pis y reste une heure pour que ça fonde là. Moi, mon cœur y crie. Mais c'est vrai, parce qu'on a été élevé de même, pas ici. (femme; couple f/Européenne-h/Québécois)

Par exemple, moi j'abime mon linge, je suis pas comme les gens d'ici, je suis pas fière comme eux. J'habille ma fille avec du linge usagé, ça me gêne pas. Pis je trouve que c'est une bonne forme d'échange qui peut se faire dans la communauté, mais ici au Québec je vois pas ça tellement, c'est plus fier et plus individualiste comme comportement. (femme; couple f/Européenne-h/Québécois)

À l'opposé des femmes visibles, les femmes non-visibles n'ont pas développé d'attaches particulières à la région, mis à part les liens avec les belles-familles, ou tout simplement leur propre vie familiale. Ces femmes aimeraient vivre ailleurs dans le monde et pas nécessairement dans leur propre pays d'origine.

Tout sincèrement je peux vous dire que j'ai pas vraiment, à part notre terre, mon jardin qui fait que je me sens enracinée, je me sens pas enracinée très fortement. Je peux pas vous dire vraiment moi, le futur si je vas rester ici. Parce que, qu'est-ce qui me tiens ici c'est en fait ma famille. C'est clair, y'a pas d'autres raisons. Parce que le Fjord, j'ai tombé en amour avec mais il y d'autres très beaux coins sur la planète. (femme; couple f/Européenne-h/Québécois)

Moi je resterais pas dans mon pays, je serais pu capable. (...) On aime ça ici, je veux pas dire que j'aime pas ça, mais je veux pas finir ma vie ici. Je me vois à quelque part où il fait chaud. Mais le plus tu reste à quelque part, le plus c'est la sécurité, tu vois pu dehors, tu pense pu à tes rêves. Moi je dis tous le temps, lâche pas tes rêves. (femme; couple f/Européenne-h/Québécois)

Pour une femme en particulier, cet éloignement permettrait également d'équilibrer l'échange culturel vécu au sein du couple. En ce sens chacun des conjoints serait étranger et aurait comme lieu commun la famille. Pour l'autre femme, c'est le goût du changement et de l'aventure qui alimente son désir de quitter la région. Une constante demeure pourtant chez

ces femmes: la situation d'emploi du mari représente l'élément déterminant dans le choix de résidence.

C'est sûr qu'on a l'entreprise ici, avec mon mari, ça complique un peu. Mais un meilleur modèle pour moi ce serait intégrer le travail en le faisant à l'étranger. Je continuerais le travail de ma langue à ma fille et transmettre ma culture d'origine mais elle apprendrait aussi celle à Luc et celle du milieu où on est. Je suis très ouverte à cette vision. (femme; f/Européenne-h/Québécois)

Bon, lui il est à la retraite de la base dans un an et demi. Alors, on regarde pour aller vivre ailleurs, faut voir les jobs aussi. Mais ça nous manque de voyager, je me vois à quelque part de chaud, je me vois ailleurs. On commence là à regarder, il faut se trouver une job. Je pense pas qu'il va avoir de la difficulté. (femme; couple f/Européenne-h/Québécois)

Du côté des couples non-visibles composés de femmes locales et d'hommes immigrants, l'avenir en région dépend non seulement des possibilités d'emploi mais également de l'avenir politique et du bien-être de la famille. Les femmes locales, malgré leurs attaches familiales, laissent les portes ouvertes à toutes possibilités.

Une autre place où il va y avoir plus de possibilités d'emplois, on partirait tout de suite, tout de suite. Sans hésitation, sans regret. Mais là tsé, qu'est-ce qui arrive, on s'aperçoit que plus on est longtemps à une place, plus on commence à avoir des possibilités. On développe des contacts, comme avec ma famille, mais ça garanti rien. (femme; couple f/Québécoise-h/Européen)

On sait pas, tout dépendant de la situation politique je pense. Ça nous met un petit peu inquiet avec le référendum. (...) Alors si ça cause un problème ici au Québec, pour les enfants c'est mieux d'aller ailleurs, on ira ailleurs. Parce que tant qu'à nous, on peut s'adapter n'importe où, ça c'est pas un problème. (femme; couple f/Québécoise-h/Européen)

La perception qu'ont les hommes non-visibles de la région, mais également du Québec, se base sur une comparaison avec leur pays d'origine, ou des pays dans lesquels ils ont déjà résidé. Ils considèrent «ici» comme étant un milieu homogène avec des particularités linguistiques propres. Ils ne perçoivent pas de culture québécoise mais plutôt une culture américaine et uniformisée. Ces hommes apprécient la vie en région sans toutefois s'y identifier pleinement.

If I compare the quantity of life and the quality of life between Sweden and here, I mean in many respects you have a better quality of life here. Basically, it's cheaper to leave here. The summers are reasonably warm, and I like the winter, I like the snow. (...) This, for me, I mean, I'm content, but still, life is very much the same anywhere. Maybe (homme; couple f/Québécoise-h/Européen)

Mais c'est ça, y'a tellement de pression ici de la télévision, des annonces, des entreprises. Ça c'est pas une culture regarder la télévision. Ça aide pas à réfléchir, tout ton opinion vient pas de toi. (...) Ça fait que pour moi là, Québec ou tout ça, ça a pas mal, ça a pas vraiment une signification pour moi là. J'étais jamais vraiment impressionné par la vie des gens ici ou par ce qu'ils font. (homme; couple f/Québécoise-h/Européen)

Par ailleurs, ces hommes non-visibles considèrent déficiente la structure d'accueil régionale pour les immigrants, particulièrement en ce qui a trait à l'apprentissage du français, ce qui n'aide en rien à mieux connaître le mode de fonctionnement régional et les particularités de sa population.

It's been one year now, and sometimes I think it's a bit frustrating. I still don't know anything about the society. When you arrive here, as an immigrant, it's very difficult. They don't tell you how society functions, the politics, or anything. There's not even classes to learn French. (homme; couple f/Québécoise-h/Européen)

Ayant développé très peu d'attachments avec le milieu régional, ces hommes sont prêts à déménager dans tout autre endroit présentant de meilleures conditions de vie en terme d'emploi et d'accueil.

I would like to stay in the area, at least until my daughter is finished with her school. But it depends on what happens after the referendum. For me, I mean, I can go back to Europe any day. I have a European passeport, I can work in any country. So really, I don't take a big risk in here anyway. (homme; couple f/Québécoise-h/Européen)

On a considéré ça oui. Pour un végétarien, c'est un petit peu trop frais ici pour nous, les coûts de légumes et les fruits, c'est trop haut. Alors on a besoin un peu plus de soleil. Mais aussi, on peut travailler dans ces endroits là où il y toujours de la culture, des vergers, des choses comme ça. Ici, c'est pas une chose possible. On regarde aussi peut-être pour

aller dans mon pays, pour moi c'est facile d'avoir un job là-bas, plus qu'ici dans tous les cas. (homme; couple f/Québécoise-h/Européen)

En résumé, la perception de l'avenir en région, ou encore les raisons influençant la décision d'y demeurer à long terme, dépendront non seulement du sentiment d'appartenance qu'on y a développé, mais également des conditions économiques des couples. On sait que les hommes locaux, de par leur entreprise établie en région, assurent une stabilité à la famille. Par contre, on remarque que les femmes visibles davantage que les femmes non-visibles développent un sentiment d'appartenance à tel point qu'elles désirent y demeurer. Aucune de ces femmes n'a subi de racisme ou d'intolérance de la part de la population régionale, de même que les relations d'amitiés semblent difficiles à développer. On perçoit pourtant un plus grand désir des couples non-visibles composés de femmes immigrantes et d'hommes locaux à s'établir à l'extérieur de la région.

Les femmes locales quant à elles connaissent une moins grande stabilité d'emploi et leur conjoint, visible ou non, vivent le marché du travail de façon précaire. De ce fait, l'avenir économique des couples est peu assuré. Il semble également que l'accueil de la population régionale réservée aux conjoints immigrants influence le désir de demeurer en région. L'homme visible qui subit du racisme ainsi que les hommes non-visibles, qui soit craignent pour l'avenir politique et le sort réservé aux anglophones, ou soit qu'ils soupçonnent leur condition d'étranger comme un frein lors des recherches d'emploi, entrevoient fortement de quitter la région.

Nous pourrions avancer que l'altérité de genre est un élément important dans le développement de relations avec la population régionale, notamment en regard des conditions d'emploi. D'abord, on percevra davantage de craintes et de réactions vis-à-vis des hommes que des femmes. Le fait que les hommes visibles subissent du racisme alors que les femmes non-visibles en seront épargnées en est un exemple. Par ailleurs, ce sont davantage les hommes immigrants que les femmes immigrantes qui subiront les conséquences de l'instabilité économique en région. Nous savons que les indicateurs de restructuration économique tendent plutôt à dire que ce sont surtout les femmes qui en sont affectées (précarisation, travail à temps partiel, monoparentalité, etc.). Il nous semble dès lors que le rôle économique des hommes dans la sphère familiale est mis en évidence et renforcé par cette remarque.

4.5 CONCLUSION PARTIELLE SUR LES RELATIONS AVEC L'ENVIRONNEMENT RÉGIONAL

Le choix des couples mixtes de s'établir en région, fortement influencé par les attaches familiales des conjoints locaux ainsi que par les conditions d'emploi, ne garantit pas qu'ils y demeurent à long terme. L'évolution de la situation dépendra de plusieurs facteurs, notamment de l'accueil réservé aux conjoints immigrants, du développement d'un sentiment d'appartenance au milieu, en plus de la situation économique des couples.

À part les femmes visibles, l'espace de référence des répondants immigrants se rapporte à leur pays d'origine ou à d'autres pays où ils ont déjà séjourné. L'identité à laquelle ils se réfèrent est celle de l'étranger tant par adhésion volontaire que par réaction aux regards de la population régionale. On le remarque particulièrement à travers ces propos de femmes non-visibles:

Je me sens beaucoup plus Polonaise en vivant l'immigration que j'étais avant, ça c'est vrai que ça, ça renforçait notre sentiment d'appartenance culturelle, oui. (femme; couple Polonaise-Québécois)

Depuis que je suis jeune, j'avais l'impression que je quitterais l'Allemagne, comme une fièvre d'aller plus loin, de voir autre chose. Pis maintenant, je m'ennuie beaucoup de chez moi. On apprécie je pense toujours quand on est loin de ce qu'on a eu. (...) Je suis pu Allemande Allemande. Ben, moi je suis Allemande avec mes coutumes pis mon coeur, mais je suis aussi Canadienne. (femme; couple Allemande-Québécois)

Ainsi, nous pourrions avancer que les femmes non-visibles cherchent à affirmer leur identité au sein même du couple et que de ce fait, vivre ailleurs que dans la région leur garantirait une plus grande satisfaction. Est-ce à dire que l'identité des femmes visibles est davantage acquise, ou encore altérée au profit de l'identité du couple ?

Pour les hommes, tant visibles que non-visibles, l'affirmation passe davantage par une réalisation économique au niveau de l'emploi mais également par un sentiment de sécurité familiale et de bien-être avec la population environnante. Chez les hommes non-visibles en particulier, on perçoit que l'affirmation de leur altérité devient une ressource importante en termes économiques. Ils peuvent se l'approprier pour développer une compétence en matière d'emploi.

On remarque aussi que les différentes perceptions face au milieu régional agissent sur le couple comme entité. Ainsi, lorsqu'une insatisfaction ou une appréhension sur l'un ou l'autre des points se fait sentir, le couple entrevoit des possibilités de s'établir ailleurs. On défend l'identité du couple, mais celle-ci dépend pour les hommes immigrants des rapports qu'ils entretiennent avec la population et de leur condition d'emploi, alors que pour les femmes immigrantes elle se réfère au sentiment d'appartenance.

CONCLUSION

Cette recherche exploratoire sur le rapport d'altérité vécu au sein des relations de couples mixtes du Saguenay-Lac-Saint-Jean nous a permis de mettre au jour différents aspects significatifs des relations interethniques. Nous avons abordé cette étude en distinguant trois niveaux de relations, soit sous l'angle des rapports interpersonnels au sein même des couples, sous l'angle des relations entre les couples et les familles immédiates ainsi qu'en fonction du rapport des couples à l'environnement social régional. Mis à part le rapport avec l'environnement social régional qui était davantage vu sous l'angle des relations entre États dans leurs études, la pertinence de ces distinctions avait déjà été soulignée par Guyaux, Delcroix, Rodriguez et Randanne (1992).

Comme expliqué au cours du premier chapitre sur les considérations théoriques du rapport d'altérité, c'est à travers les processus identitaires que nous sommes à même d'atteindre le rapport à l'autre. Il s'agissait ici de comprendre comment on définit l'identité de l'autre et comment cet autre s'identifie en retour. À ce propos, l'importance de l'interaction est soulignée par Goffman (1975) lorsqu'il affirme que l'identité peut prendre plusieurs formes selon les traits retenus pour définir la personne, selon le type d'interaction et en fonction de l'interlocuteur. Barbara (1984) invoquait également les nuances à apporter selon le sexe, la nationalité, la couleur, la religion et le statut social des individus en couple mixte. Nos conclusions confirment ces affirmations. Nous avons adopté le vocabulaire de

Kaufmann (1992) pour qui l'identité est multiple, mais également le terme employé par Chanady (1994) qui la décrit comme étant cumulative. Par ailleurs, nous avons été à même de constater que dans le processus d'interaction, le rapport d'altérité est également évolutif.

Il est intéressant de souligner l'influence des variables retenues pour élaborer notre échantillon sur la perception du rapport à l'autre. Le genre (être un homme ou une femme) ainsi que la visibilité ou la non-visibilité des répondants deviennent des marqueurs identitaires importants à prendre en compte dans une relation ethnique.

Des indices à ce sujet étaient déjà perceptibles dans d'autres recherches sur les couples mixtes. Entre autres, la théorie des échanges compensatoires démontre clairement les différences entre les hommes et les femmes dans les caractéristiques recherchées pour le choix d'un ou d'une conjointe. Par ailleurs, les études portant sur les couples mixtes en ciblant deux groupes ethniques en particulier, comme celle de Passereux (1989) sur les couples Africains/Haïtiens et Québécoises, expliquent le caractère essentiel du rapport entre les hommes et les femmes. L'importance du rôle des femmes en ce qui a trait à la sphère familiale est centrale dans cette analyse. Pour notre part, les divergence perçues entre les hommes et les femmes sur les différents aspects traités tout au long de notre étude se manifestent constamment. Le caractère cumulatif des éléments d'altérité trouve appui lorsque nous relevons les distinctions entre les femmes locales et les femmes étrangères, puis entre les femmes formant des couples visibles et non-visibles.

L'importance de la visibilité semble également significative. Ici, nous avons perçu qu'il y a correspondance entre le critère de visibilité et la culture de l'autre. C'est d'ailleurs Taboada Leonnetti (1985), en parlant des réactions face à l'altérité, qui mentionnait l'insistance mise sur l'aspect culturel de l'identité des immigrants. Nous l'avons remarqué dans l'évolution des rapports entre les membres des couples ainsi que dans les relations avec

les familles et belles-familles. Au départ chez les couples visibles, on a peur des trop grandes différences culturelles. Chez les couples non-visibles, cette crainte n'est pas perceptible. L'évolution du rapport d'altérité dépend de l'état de connaissance de l'autre, ce que Vasquez et Apfelbaum (1985) nomment le poids des stéréotypes. Les appréhensions de départ seront grandes lorsqu'il y a une méconnaissance de l'autre, particulièrement lorsqu'on croit qu'il existe de grandes différences. Le caractère évolutif et le caractère cumulatif du rapport à l'autre trouvent une seconde manifestation à travers ces éléments: la visibilité et la culture.

Chez les répondants des couples composés de membres non-visibles, l'élément significatif du rapport d'altérité est la langue. Cet élément intervient dans chacune des sections abordées, mais particulièrement dans la section traitant des relations interpersonnelles et celle des relations avec l'environnement régional. Lorsqu'il est question des relations interpersonnelles, les différences perçues au départ sont à ce point minimes qu'on les évacue au profit d'une identité de couple qui, elle, est considérée comme marginale face aux autres. L'altérité linguistique prend d'abord son sens dans la sphère familiale. Elle représente le trait culturel à maintenir et à transmettre aux enfants. On pourrait avancer, à l'appui de De Rudder (1985), que l'identité linguistique sera défensive lorsqu'il s'agit des femmes immigrantes non-visibles. Elles affirment leurs spécificités dans la sphère familiale en insistant sur la valeur culturelle de la langue et sa transmission aux enfants. Par ailleurs, la langue devient significative avec l'environnement social régional particulièrement en regard de l'accès au marché du travail. Pouvant être considérée comme un frein à l'emploi, elle est souvent réappropriée comme un atout à développer pour le travail. De même, et en fonction de l'approche développée par Camilleri (1993), nous avons constaté que les hommes immigrants non-visibles ajustent leur identité linguistique en fonction des avantages qu'elle représente dans la sphère économique.

Chez les couples visibles ayant participé à l'étude, la différence physique est rapidement évacuée au sein du couple et devient un marqueur de l'identité du couple. La démarcation en regard de cet élément d'altérité se fait donc entre le couple comme entité et l'extérieur, soit les familles ou l'environnement régional. Comme éléments significatifs des relations chez ces couples, on perçoit qu'ils se rapportent davantage aux valeurs culturelles. D'abord, les questions relatives aux valeurs culturelles interviennent dans les perceptions du rapport homme/femme, dans l'éducation aux enfants et dans les relations avec les familles. N'avions-nous pas déjà constaté que les femmes locales unies à des hommes visibles négocieront davantage des ajustements à apporter, alors que les femmes visibles unies à des hommes locaux considéreront l'état des rapports plus acceptable? Suivant De Rudder (1985), on pourrait croire que les représentations et les valeurs qui construisent l'identité trouvent moins de correspondance chez les couples entre femmes locales et hommes visibles. Lorsqu'il est question des relations avec l'environnement social régional, c'est l'identité du couple qui est défendue. Les hommes visibles influenceront davantage la perception de l'avenir en région des couples en fonction des possibilités de réalisation économique, mais aussi par l'état des relations établies avec la population environnante.

Comme interrogation de base à notre recherche, nous nous questionnons sur l'influence du milieu régional dans les relations ethniques en vue de faire ressortir l'importance de l'environnement social dans le rapport d'altérité. Il apparaît clairement que l'altérité physique et l'altérité de genre sont les deux éléments qui influencent, de façon cumulative, la perception des relations sociales. Ainsi, les hommes étrangers s'inquiètent particulièrement de leur situation économique et des possibilités d'emplois en région. Les hommes visibles auront également la préoccupation de l'accueil qui leur sera réservé et de l'intolérance dont il pourrait être victime. Les femmes étrangères percevront moins d'insécurité financière, notamment à cause de la situation d'emploi de leur conjoint. L'accent

sera mis davantage sur la situation familiale qui devient un espace d'affirmation de son identité culturelle. Nous percevons aussi que ce sont les femmes non-visibles qui recherchent les meilleures situations pour un ajustement acceptable entre les deux conjoints. De ce fait, elles développent moins d'appartenance à la région et vivre ailleurs représenterait une possibilité raisonnable pour un meilleur équilibre dans l'adaptation des conjoints.

Les éléments significatifs d'une relation ethnique mis au jour par le biais du rapport d'altérité vécu au sein de couples mixtes permettent un certain éclaircissement dans notre compréhension des relations ethniques et de l'accueil d'immigrants en milieu régional. Bien que la recherche portait sur les rapports établis entre individus qui s'aiment et qui désirent aller au-delà des différences pour partager un avenir, nous dégageons des marqueurs identitaires à prendre en compte dans les rapports sociaux.

Nous savons aussi que d'autres éléments influencent particulièrement les perceptions et les relations qui en découlent, comme par exemple l'appartenance religieuse ou la classe sociale d'origine. Nous sommes également consciente, et notre étude nous le confirme, que l'ouverture à l'autre sera influencée par l'appartenance ethnique des individus en cause. Mais ce qui soulève davantage notre curiosité après une telle étude, ce sont les sphères d'activité particulièrement touchées par les différents éléments d'altérité. On pense ici à la sphère économique et l'inscription dans le marché du travail régional ainsi que la sphère familiale et l'articulation de valeurs culturelles.

Après avoir effectué une recherche aussi théorique, nous serions portée maintenant par les applications qui pourraient être développées autour de ces questions. Pensons notamment à l'importance du cercle familial en milieu régional et les rapprochements à faire avec les familles immigrantes. Il nous semble en effet que, de plus en plus, un certain discours circule en dénigrant l'abandon des valeurs familiales au Québec. N'y aurait-il pas des

expériences intéressantes à faire partager? De plus, considérant l'importance accordée au travail par les immigrants et le contexte économique régional, il nous apparaît que des projets novateurs pourraient voir le jour en combinant ces deux réalités.

Et pourtant, le rapport d'altérité, on l'a vu, met en évidence la perception des uns et des autres en fonction d'une définition qu'ils se donnent sur leur propre identité. En ce sens, un travail sur l'image du groupe et de l'autre devient primordial pour la construction de relations basées sur le respect et la reconnaissance des intérêts communs.

Bibliographie

ALBA, R.D.

- 1976 "Social Assimilation Among American Catholic National Origin Groups", American Sociological Review, 41: 1030-1046.

ABOU, Selim

- 1986 Identité culturelle: Relations ethniques et problèmes d'acculturation, Paris, Éditions Anthropos (2ème édition), 235p.

ALBOU, Pierre

- 1957 "Le mariage mixte: approche psycho-sociologique", Annales juridiques, politiques, économiques, sociales, Alger, v.1: 3-40.

BARBARA, Augustin

- 1987 Le mariage interculturel: modèle type matrimonial, Paris, Thèse de doctorat, Paris V Sorbonne, 692p.

BARBARA, Augustin

- 1986 "Le mariage mixte: lieu de confrontation des identités ethno-culturelles", dans Tap, Pierre (sous la direction).- Identités collectives et changements sociaux.- Toulouse: Privat: 65-66.

BARBARA, Augustin

- 1985 Mariage sans frontières, Paris, Centurion, 280 p.

BARBARA, Augustin

- 1982 "Les mariages mixtes", Temps modernes (Algérie, espoirs, réalités), Paris, no 86, nov.-déc.: 107-111.

BARTH, Fredrik

- 1969 Ethnic Groups and Boundaries, Boston: Little Brown and Company.

BEAUD, Stéphane et Gérard NOIRIEL

- 1991 "Penser l'«intégration» des immigrés" dans Taguieff, P.A. (sous la direction) Face au racisme, Paris, La Découverte: 261-282.

BENSIMON, Doris, LAUTMAN, Françoise

- 1974 "Bibliographie des mariages mixtes", Ethnies, vol. 4: 149-178.

BENSIMON, Doris, LAUTMAN, Françoise

- 1977 Un mariage, deux traditions: chrétiens et juifs, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 248p.

- BLAU, Peter M., BEEKER, Carolyn, FITZPATRICK, Kevin M.**
 1984 "Intersecting Social Affiliations and Intermarriage", Social Forces, vol. 62, no 3: 585-605.
- CAMILLERI, Carmel**
 1993 "Rencontre des cultures et avatars identitaires", Projets, Paris, no 235: 23-30.
- CARISSE, Colette**
 1966 "Accommodation conjugale et réseau social des mariages bi-ethniques au Canada", Revue française de sociologie, vol. VII: 472-484.
- CARISSE, Colette**
 1969 "Orientations culturelles dans les mariages entre Canadiens français et Canadiens anglais", Sociologie et Sociétés, vol. 1, no 1: 39-52.
- CAZEMAJOU, J., MARTIN, J.P.**
 1983 La crise du melting pot, Paris: Aubier Montaigne.
- CHANADY, Amaryll**
 1994 "L'ouverture à l'Autre: immigration, interpénétration culturelle et mondialisation des perspectives", dans Létourneau, Jocelyn et Roger Bernard (sous la direction).-La question identitaire au Canada francophone: récits, parcours, enjeux, hors-lieux.- Québec: Presses de l'Université Laval, CEFAN.
- COOKIE WHITE, Stephan, WALTER G., Stephan**
 1989 "Ethnic Identity Among Person of Mixed Heritage", Journal of Marriage and the Family, vol. 1, no 2: 507-519.
- COSTA-LASCOUX, Jacqueline**
 1992 "La relativité des mots et la prégnance des faits. Le racisme sous le râgord du droit", Mots / Les langages du politique, France: Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques, no 33,: 317-329.
- CÔTÉ, Charles**
 1991 La désintégration des régions: le sous-développement durable au Québec, Québec: JCL, 261p.
- DAVIS, Kingsley**
 1941 "Intermarriage in Caste Societies", American Anthropologist, vol. 43, no 3: 376-395.
- DEL BALSO, M.**
 1984 "L'assimilation et les études ethniques en Amériques du Nord", Cahiers de sociologie, UQAM, vol. 2, no 1: 49-73.

- DE RUDDER, Véronique**
 1985 "L'obstacle culturel: la différence et la distance", L'Homme et la société, Paris: Anthropos, nos 77-78: 24-49.
- DHOQUOIS, Régine**
 1989 Appartenance et exclusion, Paris: L'Harmattan, collection Logiques sociales): 303p.
- DORAÏ, Mohamed**
 1991 "Les stéréotypes: définitions et évolution des recherches", Interculture, Paris: SIETAR-France, no 12, janvier: 11-18.
- DUMONT, Johanne**
 1991 Distribution spatiale de la population immigrante et régionalisation de l'immigration; bilan des expériences étrangères, Direction des communications du MCCI, Montréal.
- DURKHEIM, Émile**
 1968 Les règles de la méthode sociologique, Paris: P.U.F.
- ELBAZ, Mikhaël**
 1990 "Figure de l'identité et de l'altérité: les Juifs dans le système urbain et ethnique montréalais", dans Pierre-Jean SIMON (sous la direction), Les étrangers dans la ville, Paris: L'Harmattan: 324-339.
- FOX, Robin**
 1972 Anthropologie de la parenté, Paris: Gallimard, collection Les Essais.
- GALLISOT, René**
 1987 "Sous l'identité, le procès d'identification", L'Homme et la société; la mode des identités, Paris: L'Harmattan, Nouvelles séries, no 83.
- GANS, Herbert J.**
 1979 "Symbolic ethnicity: the future of ethnic groups and cultures in America", Ethnic and Racial Studies, vol.2, no 1: 1-20.
- GILADI-McKELVIE, Dalia**
 1986 Intercultural Marriage: A Phenomenological Study of Couples who Succeed, Ph. D. Dissertation, Ann Arbor: university Microfilms International: 162 p.

- GIRARD, Paul**
 1964 Le choix du conjoint, Paris, P.U.F., 201p.
- GLAZER, N., MOYNIHAN, D.P. (eds)**
 1975 Ethnicity: Theory and Experience, Cambridge: Harvard University Press.
- GOFFMAN, Erving**
 1975 Stigmates: les usages sociaux des handicaps, Paris: Les Éditions de Minuit.
- GORDON, M.**
 1964 Assimilation in American Life, New York: Oxford University Press.
- GUILLAUMIN, Colette**
 1993 "La «différence» culturelle", dans Taguieff, P.A., Racisme et modernité, Paris: Découverte: 149-151.
- GUYAUX, Anne, DELCROIX, Catherine, RODRIGUEZ, Evangelina et Amina RANDANE**
 1992 La rencontre de deux cultures dans le mariage mixte. - Paris: Contradictions (L'Harmattan/ Adri), no 68.
- HABERMAS, Jürgen**
 1978 L'espace public, Paris: Payot.
- HASTING, Donnan**
 1990 "Mixed marriage in comparative perspective: gender and power in Northern Ireland and Pakistan", Journal of Comparative Family Studies, vol 21, no. 2: 207-225.
- HEER, David M.**
 1966 "Negro-White Marriage in the United States", Journal of Marriage and the Family, vol. 28: 262-273.
- HEER, David M.**
 1974 "The Prevalence of Black-White Marriages in the United States, 1960 and 1970", Journal of Marriage and the Family, vol. 36: 246-258.
- HELLER, Monica, LÉVY, Laurette**
 1992 "Mixed Marriages: Life on the Linguistic Frontier", Multilingua, Amsterdam: Mouton Publishers, vol.11, no 1: 11-43.
- HOLLINGSHEAD, A.B**
 1950 "Cultural Factors in Selection of Marriage Mates", American Sociological Review, v.15, no 5: 619-627.

- KALMIJN, Matthijs,**
1993 "Trends in Black/White Intermarriage", Social Forces, vol. 72, no 1: 119-146.
- KAUFMANN, Jean-Claude**
1992 "Pour une sociologie de l'individu", Revue internationale d'action communautaire, vol. 27, no 67: 21-28.
- KAUFMANN, Jean-Claude**
1994 "Rôles et identité: l'exemple de l'entrée en couple", Cahiers internationaux de sociologie, vol. XCVII, PUF: 304-328.
- KRZYWKOWSKI, Dominique, DJAOUI, Elian,**
1974 "Mariages mixtes, sexualité, préjugés", Ethnies, vol. 4: 117-134.
- LABELLE, Micheline**
1994 "Nation et ethnicité. Perspectives théoriques à propos du Québec", dans Ouellette, F.R. et Claude Bariteau (sous la direction), Entre traditions et universalisme, Québec: IQRC: 37-74.
- LAROCHE, Gabriel**
1993 "Les facteurs de décision dans le choix par les immigrants d'une région de résidence: éléments d'éclairage", dans Bonneau, Micheline et Pierre-André Tremblay (sous la direction), Immigration et région: nouveaux enjeux, nouvelles perspectives, Chicoutimi: CERII: 65-82.
- LÉVI-STRAUSS, Claude**
1949 Les structures élémentaires de la parenté, Paris: P.U.F.
- LORREYTE, Bernard**
1988 "La fonction de l'Autre: arguments psychosociologiques d'une éducation transculturelle", dans Ouellet, Fernand (sous la direction).- Pluralisme et école: jalons pour une approche critique de la formation interculturelle des éducateurs.- Québec: IQRC, 1988.
- MENG CHEE LEE, S.**
1988 "Intermarriage and ethnic relation in Singapour", Journal of Marriage and the Family, vol. 50, no 1: 255-265.
- MERTON, R.K.**
1941 "Intermarriage and the social structure. Fact and theory", Psychiatry, vol. 4: 361-374.

MONAHAN, Thomas P.

- 1976 "The Occupational Class of Couples Entering into Interracial Marriages", Journal of Comparative Family Studies, vol. 7, no 2: 175-192.

MONTMIGNY, Jean-Paul

- 1986 "Commentaire III: De la différence à l'altérité", dans: Gourges, Michel et Gilles-D. Mailhot.- L'Altérité: vivre ensemble différents.- Montréal: Éditions Bellarmin, Recherches nouvelles séries-7: 97-103.

NYE, Francis I., **BERARDO**, Felix M.

- 1973 The Family: Its Structure and Interaction, New York, Macmillan, 658 p.

ORIOL, Michel, **HILY**, Marie-Antoinette

- 1982 L'identité, signifiants et dimensions, Actes du colloque IDERIC-CIRB 1981; Centre international de recherche sur le bilinguisme, Québec: 149-159.

PARK, Robert E.

- 1974 Perspectives of Social Inquiry: The Collected Papers of R.E. Park, New York: Arno Press, vol. 1, 2 and 3.

PARK, Robert E.

- 1924 "The Assimilation of Races", in: Introduction to the Science of Sociology, Greenwood Press Publishers, New York,:756-762.

PASCOE, Peggy

- 1991 "Race, Gender and Intercultural Relations: the Case of Interracial Marriage", Frontiers, vol. 12, no 1: 5-18.

PASSEREUX, Catherine

- 1989 Les couples mixtes Africains/Haïtiens et Québécoises: une étude exploratoire, Mémoire de Maîtrise, Université du Québec à Montréal, 239 p.

PÉRIGAUD, Jacques

- 1974 "Le mariage mixte comme indicateur social de l'adaptation: le mariage franco-arménien", Ethnies: Les mariages mixtes, Paris: Mouton., LaHaye, vol. 4: 41-54.

POIRIER, Jean

- 1974 "Introduction; Hétérogamie et mariages mixtes", Ethnies: Les mariages mixtes, Paris: mouton, LaHaye, vol.4: 7-15.

PORTERFIELD, Ernest

- 1978 Black and White Mixed Marriages: An Ethnographic Study of Black and White Families, Chicago: Nelson-Hall: 189 p.

- PORTERFIELD, Ernest**
 1982 "Black-American Intermarriage in the united States", Marriage and the Family Review, vol. 5, no 1: 17-34.
- POUTIGNAT, Philippe, STREIFF-FENART, Jocelyne**
 1995 Théories de l'ethnicité, Paris: PUF-le sociologue, 270p.
- RAMOGNINO, Nicole**
 1989 "L'errance cognitive du sociologue du sujet à l'objet: le cercle herméneutique", Sociologie du sud-est. Revue de sciences sociales (Connaissance de l'altérité. Méthode, méthodologie et concepts), no 59-62: 83-114.
- RÉA, Andréa**
 1994 "Les politique d'intégration des immigrés et la fragmentation des identités. Le modèle belge à l'épreuve de la crise économique et de la fédéralisation de l'État", Revue internationale d'action communautaire, Montréal, vol.3, no 71: 81-93.
- RICHARD, Madelin A.**
 1991 "Factors in the marital assimilation of ethno-religious population in Canada, 1871 and 1971", Revue canadienne de Sociologie et d'anthropologie, vol.28, no 1, Les Presses de l'Université de Toronto: 99-111.
- SCHOEN, Robert, THOMAS, Barbara**
 1989 "Intergroup marriage in Hawaii, 1969-71 and 1979-81", Sociological Perspectives, vol.32, no 3: 365-382.
- SÉGUIN, Anne-Marie**
 1993 "Les mesures de soutien au logement et dispersion de l'immigration: leçons des expériences étrangères", dans Bonneau, Micheline et Pierre-André-Tremblay, *op. cit.*: 113-134.
- SPICKARD, Paul R.**
 1989 Mixed blood: Intermarriage and Ethnic Identity in Twentieth-Century America. - Madisson: University of Wisconsin Press.
- STEVENS, Gillian, SCHOEN, Robert**
 1988 "Linguistic Intermarriage in the United States", Journal of marriage and the Family, vol.50, no1: 267-279.
- STREIFF-FENART, Jocelyne**
 1989 Les couples franco-maghrébins en France, Paris: L'Harmattan: 155 p.

TABOADA-LEONETTI, Isabelle

1985 "Culture d'origine, cultures immigrées, cultures ethniques: réflexion sur le traitement idéologique ambivalent de ces notions", L'Homme et la société, Paris: Anthropos, nos 77-78: 121-141.

TABOADA-LEONETTI, Isabelle

1990 "Stratégies identitaires et minorités: le point de vue du sociologue", dans Camilleri C. et al., Stratégies identitaires, Paris: PUF: 45-83.

TABOADA-LEONETTI, Isabelle

1994 "Intégration et exclusion dans la société duale. Le chômeur et l'immigré", Revue internationale d'action communautaire, Montréal, vol 31, no. 71: 93-103.

THAKO, Ley M.K.

1982 Étude exploratoire de couples et coutumes: le mariage mixte noir-blanc en France, Doctorat 3ième cycle, Caen: université de Caen, 2 vol.

VANDELAC, Louise (et al.)

1985 Du travail et de l'amour, Montréal: Saint-Martin, 1985.

VAN DEN BERGHE, Pierre-L

1972 "Distance Mechanism of Stratification", in: Readins in Race Relations. - Anthony H.Richmond Editor, Pergamon Press: 210-219.

VARRO, Gabrielle

1984 La femme transplantée, Lille: PUL.

VASQUEZ Ana, APFELBAUM, Erika

1985 "Du sentiment d'étrangeté à la situation d'étranger", L'Homme et la société, Paris: Éditions Anthropos, nos 77-78: 51-61.

VATZ LAAROUSSI, Michèle, MONTEJO, Maria Elisa

LESSARD, Diane et Monica VIANA

1995 "Femmes immigrantes en région: une force pour le développement local?", Nouvelles pratiques sociales, vol. 8, no 2: 123-137.

VINCENT, Sylvie

1986 "De la nécessité des clôtures. Réflexion libre sur la marginalisation des Amérindiens, Anthropologie et sociétés, Québec, vol. 10, no 2: 75-85.

ANNEXE

Schéma d'entrevue: "Histoire de vie" de couple mixte
Grille pour répondant(e) immigré(e)

1. Entrée en matière: présentation sommaire

Pour débuter, j'aimerais que vous nous présentiez un peu.

- De quel milieu êtes-vous, vos parents?
 - famille
 - éducation reçue
 - religion: pratiquez-vous une religion, vous êtes croyant?

- Racontez-moi un peu le contexte dans lequel vous avez immigré
 - raisons,
 - en quelle année êtes-vous arrivé au Canada?
 - connaissances du pays, du Québec, de la région
 - ce qui vous amené dans la région

2. Rencontre du couple

Les questions qui suivent portent plus précisément sur la rencontre de votre conjoint(e)

- Comment avez-vous rencontré votre conjoint(e) la première fois?
 - quand, à quel endroit, par l'entremise de quelqu'un, etc.
 - vos premières impressions?
 - comment étaient les premiers contacts?
 - quels étaient vos sujets de discussions?
 - y a-t-il des sujets qui vous ont particulièrement marqués? qui ont suscité de vifs débats? lesquels? pourquoi?
 - comment avez-vous convenu de vous revoir?

- Quelles sont les «étapes» de votre relation avant de vous marier, de vous unir?
 - vous êtes demeuré ensemble? vous viviez séparément? pourquoi?
 - depuis combien de temps vivez-vous ensemble?

- À quel moment avez-vous réalisé que c'était la personne pour vous?
 - cherchiez-vous l'âme soeur à ce moment?
 - comment avez-vous appris à connaître votre conjoint(e)? à connaître ses façons de penser, de faire, ses habitudes?
 - aviez-vous déjà pensé que vous tomberiez en amour avec

quelqu'un d'une autre origine que la votre?

- c'est la première fois que vous avez une relation avec quelqu'un d'une autre origine que la votre?
- y a-t-il quelqu'un de votre famille ou de votre entourage qui a déjà eu une relation avec une personne d'une autre origine?

3. Rencontre/relation avec votre famille et entourage

Les questions qui suivent se rapportent à vos relations avec votre famille et votre entourage. D'abord la famille.

• Comment a réagi votre famille face à cette nouvelle liaison?

- votre père, votre mère, vos grands-parents, frères, soeurs
- quand leur avez-vous présenté votre conjoint(e),
- comment s'est déroulée la première rencontre?
- qui était présent? à quoi s'attendaient-ils?
- vous les aviez préparé? comment?

• Comment est votre relation avec vos parents maintenant?

- vous fréquentez régulièrement des membres de votre famille? lesquels? dans quelles circonstances?
- comment agissent-ils avec votre conjoint(e)?
- quelles sont les remarques les plus fréquentes à l'égard de votre conjoint(e)?
- comment réagissez-vous? comment réagit votre conjoint(e)?

Et vos amis?

• Comment avez-vous présenté votre conjoint(e) à vos amis?

- comment ont-ils réagi?
- avez-vous des amis en commun?
- vous les côtoyez dans quelles circonstances?
- dans les situations de crises, auprès de qui vous sentez-vous le plus à l'aise? pourquoi? exemple?

4. Rencontre avec-belle famille

Parlons maintenant de votre relation avec votre belle-famille?

• Présentez-moi la famille de votre conjoint? ses parents, ses frères et soeurs?

- que font-ils? est-ce une famille unie?
- est-ce un milieu familial différent du vôtre?

- quelle est la relation de votre conjoint(e) avec ses parents?
- Comment s'est passé la première rencontre?
 - Qui était présent?
 - Comment avez-vous été préparé, et eux?
- Comment décririez-vous votre relation avec ses parents? avec sa mère? son père? ses frères et soeurs?
 - vous les voyez régulièrement? dans quelles circonstances?
 - quels sont les services que vous vous échangés?
 - ont-ils eu des réactions par rapport à vos origines? quelles remarques ont-ils faites? quelles questions vous ont-ils posées?
 - comment agissent-ils avec vous? sentez-vous que vous êtes considéré différemment des autres membres de la famille? pourquoi?
- Décrivez-moi une réunion familiale, une fête familiale, une cérémonie...

En ce qui a trait à votre union officielle

- Quelles ont été les réactions suite à l'annonce de votre mariage, de votre union?
 - Comment s'est déroulée la cérémonie de mariage?
 - qui était présent?
 - est-ce un mariage religieux? pourquoi?
 - y a-t-il des choses de changées depuis? avec vos familles respectives? entre vous et votre conjoint(e)?
- Avez-vous une même conception de la famille que votre conjoint?
 - son rôle, son importance
 - les relations à entretenir avec ses membres
 - ses obligations sociales?
 - la place de la femme et de l'homme dans la famille?

5. Avenir des enfants...

Maintenant, j'aimerais parler d'enfants.

- Avez-vous des enfants?
 - prévoyez-vous en avoir?
 - combien? quel âge?
 - comment s'appellent-ils? quel prénom, quel nom.

- qui a choisi le prénom?
- l'avez-vous baptisé? circoncis?

- Aviez-vous discuté avec votre conjoint de la possibilité d'avoir des enfants?
 - qu'en pensiez-vous?
 - quelle langue lui enseignez-vous? à la maison, à l'école
 - quelle religion voulez-vous qu'il adopte?
 - comment prévoyez-vous élever vos enfants? quel type d'éducation? l'éducation est importante pour vous? pour votre conjoint?
 - pour l'éducation de vos enfants, déménageriez- vous dans retourneriez-vous dans votre pays? pourquoi?

- Etes-vous retourné dans votre pays avec vos enfants depuis leur naissance?
 - comment les enfants ont-ils réagi?
 - comment présentez-vous (présenterez-vous) à vos enfants vos origines?
 - y a-t-il des exemples de situations où vos enfants ont dû expliquer leurs origines, les vôtres?

- Comment est la relation avec vos parents depuis la naissance de vos enfants?
 - avec les parents de votre conjoint?
 - vous ont-ils fait des remarques quant à la façon d'élever vos enfants?
 - comment se comportent-ils avec eux?

5. Éléments de conclusion

Avant de terminer, j'aimerais avoir vos impressions votre couple, du fait qu'il soit mixte.

- Vous sentez-vous différent des autres couples qui vous entourent?
 - en quoi?
 - croyez-vous avoir plus de compromis à faire? avoir plus d'ajustements? avoir une plus grande communication?

- Avez-vous tenté d'apprendre votre langue à votre conjoint(e)
 - parlez-vous dans votre langue quelque fois? à quelles occasions?
 - y a-t-il des situations où la langue a été la cause de confusions ou d'incompréhensions?

- Croyez-vous que votre mariage vous a changé?
 - en quoi

- quels sont les éléments du quotidien qui ont changé: habitudes alimentaires, rituels familiaux, etc.
 - qu'est-ce qui vous manque le plus de votre pays d'origine et des habitudes qui lui sont propres?
- Prévoyez-vous demeurer encore longtemps dans la région?
 - avez-vous déjà pensé retourner dans votre pays avec votre famille?

Données biographiques:

- âge
- occupation
- statut matrimonial
- origine
- langue maternelle, langues parlées
- durée du séjour

Schéma d'entrevue: Histoire de vie de couple mixte
Grille pour répondant(e) local(e)

1. Entrée en matière: présentation sommaire

Pour débuter, j'aimerais que vous nous présentiez un peu.

- De quel milieu êtes-vous, vos parents?
 - famille
 - religion: pratiquez-vous une religion, vous êtes croyant?
- Quelle type d'éducation avez-vous eue?
 - de la part de vos parents
 - à l'école, cheminement scolaire
- Avez-vous déjà habité à l'extérieur de la région?
 - avez-vous déjà voyagé

2. Rencontre du couple

Les questions qui suivent portent plus précisément sur la rencontre de votre conjoint(e)

- Comment avez-vous rencontré votre conjoint(e) la première fois?
 - quand, à quel endroit, par l'entremise de quelqu'un, etc.
 - vos premières impressions?
 - comment étaient les premiers contacts?
 - quels étaient vos sujets de discussions?
 - y a-t-il des sujets qui vous ont particulièrement marqués? qui ont suscité de vifs débats? lesquels? pourquoi?
 - comment avez-vous convenu de vous revoir?
- Quelles sont les «étapes» de votre relation avant de vous marier, de vous unir?
 - vous êtes demeuré ensemble? vous viviez séparément? pourquoi?
 - depuis combien de temps vivez-vous ensemble?
- À quel moment vous avez-vous réalisé que c'était la personne pour vous?
 - cherchiez-vous l'âme soeur à ce moment?
 - comment avez-vous appris à connaître votre conjoint(e)? à connaître ses façons de penser, de faire, ses habitudes?
 - aviez-vous déjà pensé que vous tomberiez en amour avec quelqu'un d'une autre origine que la vôtre?

- c'est la première fois que vous avez une relation avec quelqu'un d'une autre origine que la votre?
- y a-t-il des membres de votre famille ou de votre entourage qui ont déjà eu une relation avec un(e) immigrant(e)?

3. Rencontre/relation avec votre famille et entourage

Les questions qui suivent se rapportent à vos relations avec votre famille et votre entourage. D'abord la famille.

- Comment a réagi votre famille face à cette nouvelle liaison?
 - votre père, votre mère, vos grands-parents, frères, etc...
 - quand leur avez-vous présenté votre conjoint(e),
 - comment s'est déroulée la première rencontre?
 - qui était présent? à quoi s'attendaient-ils?
 - vous les aviez préparé? comment?
- Comment est votre relation avec vos parents maintenant?
 - vous fréquentez régulièrement des membres de votre famille? lesquels? dans quelles circonstances?
 - comment agissent-ils avec votre conjoint(e)?
 - quelles sont les remarques les plus fréquentes à l'égard de votre conjoint(e)?
 - comment réagissez-vous? comment réagit votre conjoint(e)?

Et vos amis?

- Comment avez-vous présenté votre conjoint(e) à vos amis?
 - comment ont-ils réagi?
 - avez-vous des amis en commun?
 - vous les côtoyez dans quelles circonstances?
 - dans les situations de crises, auprès de qui vous sentez-vous le plus à l'aise? pourquoi? exemple?

4. Rencontre avec-belle famille

Parlons maintenant de votre relation avec votre belle-famille?

- Présentez-moi la famille de votre conjoint? ses parents, ses frères et soeurs?
 - que font-ils? est-ce une famille unie?
 - est-ce un milieu familial différent du votre?
 - quelle est la relation de votre conjoint(e) avec ses parents?

- Comment s'est passé la première rencontre?
 - à quel moment de votre relation?
 - Qui était présent?
 - Comment avez-vous été préparé, et eux?
- Quand êtes-vous allé pour la première fois dans le pays de votre conjoint(e)?
 - quel effet cette visite a eu sur votre compréhension de votre conjoint(e)
 - vous y retournez régulièrement?
- Comment décririez-vous votre relation avec ses parents? avec sa mère? son père? ses frères et soeurs?
 - vous les voyez régulièrement? dans quelles circonstances?
 - quels sont les services que vous vous échangés?
 - ont-ils eu des réactions par rapport à vos origines? quelles remarques ont-ils faites? quelles questions vous ont-ils posées?
 - comment agissent-ils avec vous? sentez-vous que vous êtes considéré différemment des autres membres de la famille? pourquoi?
- Décrivez-moi une réunion familiale, une fête familiale, une cérémonie...

En ce qui a trait à votre union officielle

- Quelles ont été les réactions suite à l'annonce de votre mariage, de votre union?
 - Comment s'est déroulée la cérémonie de mariage?
 - qui était présent?
 - est-ce un mariage religieux? pourquoi?
 - y a-t-il des choses de changées depuis? avec vos familles respectives? entre vous et votre conjoint(e)?
- Avez-vous une même conception de la famille que votre conjoint?
 - son rôle, son importance
 - les relations à entretenir avec ses membres
 - ses obligations sociales?
 - la place de la femme et de l'homme dans la famille?

5. Avenir des enfants...

Maintenant, j'aimerais parler d'enfants.

- Avez-vous des enfants?
 - prévoyez-vous en avoir?
 - combien? quel âge?
 - comment s'appellent-ils? quel prénom, quel nom.
 - qui a choisi le prénom?
 - l'avez-vous baptisé? circoncis?
- Aviez-vous discuté avec votre conjoint de la possibilité d'avoir des enfants?
 - qu'en pensiez-vous?
 - quelle langue lui enseignez-vous? à la maison, à l'école
 - quelle religion voulez-vous qu'il adopte?
 - comment prévoyez-vous élever vos enfants? quel type d'éducation? l'éducation est importante pour vous? pour votre conjoint?
 - pour l'éducation de vos enfants, déménageriez-vous dans le pays de votre conjoint(e)? pourquoi?
- Etes-vous retourné dans le pays d'origine de votre conjoint(e) avec vos enfants depuis leur naissance?
 - comment les enfants ont-ils réagis?
 - comment présentez-vous (présenterez-vous) les origines de votre conjoint(e) à vos enfants?
 - y a-t-il des exemples de situations où vos enfants ont dû expliquer leurs origines, les vôtres?
- Comment est la relation avec vos parents depuis la naissance de vos enfants?
 - avec les parents de votre conjoint(e)?
 - vous ont-ils fait des remarques quant à la façon d'élever vos enfants?
 - comment se comportent-ils avec eux?

5. Éléments de conclusion

Avant de terminer, j'aimerais avoir vos impressions votre couple, du fait qu'il soit mixte.

- Vous sentez-vous différent des autres couples qui vous entourent?
 - en quoi?

- croyez-vous avoir plus de compromis à faire? avoir plus d'ajustements?
avoir une plus grande communication?
- Avez-vous tenter d'apprendre la langue de votre conjoint(e)
 - parlez-vous dans cette langue entre vous? à quelles occasions?
 - y a-t-il des situations où la langue a été la cause de confusions ou des incompréhensions?
- Croyez-vous que votre mariage vous a changé?
 - en quoi
 - quels sont les éléments du quotidien qui ont changé: habitudes alimentaires, rituels familiaux, etc.
- Prévoyez-vous demeurer encore longtemps dans la région?
 - avez-vous déjà pensé aller vivre dans le pays de votre conjoint(e) avec votre famille?

Données biographiques:

- âge
- occupation
- statut matrimonial
- origine
- langue maternelle, langues parlées